

La dernière religion Monothéiste

L'ISLAM

Dr. Murat KAYA





Istanbul - 2019

© Erkam Publications - 2019 / 1441 H

La dernière religion Monothéiste
L'ISLAM

Dr. Murat KAYA

- Titre original:** Son Semavi Din İslam
Auteur: Dr. Murat Kaya
Traducteur: Nicolas Cuny
Éditeur : Mohamed Roussel
Mise en page: Cihangir Taşdemir
ISBN: 978-605-302-644-0
Adresse: İkitelli Organize Sanayi Bölgesi
Mah. Atatürk Bulvarı, Haseyad
1. Kısım No: 60/3-C
Başakşehir, İstanbul, Turkey
Tel: (90-212) 671-0700 pbx
Fax: (90-212) 671-0748
E-mail: info@islamicpublishing.org
Web site: www.islamicpublishing.org
Imprimé par: Éditions Erkam
Language: French



La dernière religion Monothéiste

L'ISLAM

Dr. Murat KAYA

 ÉDITIONS
ERKAM

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1. L'Homme, l'Univers et le Créateur 9
2. L'Homme et la Religion 19

PREMIÈRE PARTIE

LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ISLAM

1. Une religion basée sur le
Tawhid, l'unicité de Dieu 25
2. Une religion naturelle qui ne peut
être mise en défaut par la raison 29
3. Pas d'intermédiaire ou de
clergé entre Dieu et Son serviteur 32
4. Équilibre entre vie présente et vie dans l'au-delà,
entre matérialisme et spiritualité 36
5. Incitation à la connaissance 39
6. Une religion qui place la justice
au-dessus de toute chose 53
7. Une religion universelle 58
8. L'égalité entre tous les hommes 61
9. Liberté de religion et de conscience 66



10. Le principe de facilité.....	73
11. L'incitation à l'optimisme et à l'espoir	78
12. L'importance donnée à la consultation et au dynamisme social.....	82
13. Une religion qui donne à l'être humain la plus grande valeur	87

DEUXIÈME PARTIE

LA FOI, L'ADORATION ET LA SOCIÉTÉ

A. LES BASES DE LA FOI MUSULMANE

1. La croyance en Dieu.....	94
2. La croyance aux anges.....	98
3. La croyance aux livres révélés	103
4. La croyance aux prophètes	103
5. La croyance à la vie après la mort.....	104
6. La croyance au dest	107

B. LA SAGESSE DE L'ADORATION EN ISLAM

1. La prière et ses principes	110
2. Le jeûne et ses principes	115
3. La zakât, la sadaka, le sacrifice des biens et leurs principes.....	119
4. Le pèlerinage et ses principes	124



C. INTERDICTS ET PÉCHÉS EN ISLAM

1. L'usure 129
2. Les boissons enivrantes et les stupéfiants..... 134
3. La fornication..... 139

D. L'ENVIRONNEMENT, LA PROPRETÉ ET L'EAU EN ISLAM

1. L'environnement 143
2. La propreté 153
3. L'eau 160

TROISIÈME PARTIE

LE NOBLE CORAN

1. Sa révélation et sa consignation..... 169
2. Sa conservation et son passage à l'état de livre..... 180
3. L'investissement des Compagnons dans l'apprentis-
sage et l'enseignement du Coran..... 187
4. L'essence miraculeuse du Noble Coran..... 196
5. Caractéristiques miraculeuses du Coran 198
 - a. Éloquence et sublime ordonnancement 200
 - b. Évocation de l'Invisible 204
 - c. Confirmation par des récentes
découvertes scientifiques 208
 - d. Un système législatif extraordinaire 218



6. Sentiments occidentaux
vis-à-vis du Noble Coran 219

QUATRIÈME PARTIE

Le Prophète de Miséricorde :

MUHAMMAD MUSTAFÂ 

1. Son enfance et sa jeunesse..... 223
2. Le temps de la Révélation..... 227
3. Embargo et voyage à Tâïf..... 232
4. Hégire et période médinoise..... 235
5. Exemples de son comportement exemplaire
Sa sollicitude et sa miséricorde 238
6. Son décès 252
7. L'amour infini qu'il inspire 254
8. Quelques miracles 261

CONCLUSION 279



ABRÉVIATIONS:

- ﷲ: Djelal Djelaluhou: Le plus Majestueux.
ﷺ: Sal Allahou 'aleyhi ve sellem: Paix et miséricorde sur lui
ﷻ: Radiyallâhu 'anh: Que Dieu soit satisfait de lui!
﷼: Radiyallâhu 'anhâ: Que Dieu soit satisfait d'elle!
﷽: Radiyallâhu 'anhomâ: Que Dieu soit satisfait d'eux deux!
﷾: Radiyallâhu 'anhom: Que Dieu soit satisfait d'eux!
﷿: 'Aleyhi as salam: Sur lui la paix!
ﷺ : Rahmatoullahi Aleihi : Qu'Allah l'entoure de Sa Miséricorde
رَحْمَتَ اللَّهِ عَلَيْهِمْ : Rahmatoullahi Aleyhim :
Qu'Allah les entoure de Sa Miséricorde
عَلَيْهِمُ السَّلَام : Aleyhim as Salam : Sur eux la Paix !
قُدُسٌ سِرُّهُ : Quddis Sirruhu : Que son secret soit sanctifié

NOTE IMPORTANTE:

Pour les lecteurs non initiés nous avons placé en Arabe simplifié les formules de révérence, dont l'explication et la traduction se trouvent ci-dessus, que doivent formuler le croyant. Ces formules démontrent encore plus, si cela devait l'être, la noblesse du caractère et du respect que se doit d'avoir en toute circonstance le croyant.

AUTRES ABRÉVIATIONS:

cf.: se reporter à

DİA: Türkiye Diyanet Vakfı İslâm Ansiklopedisi (Encyclopédie de la Fondation du Ministère des Affaires Religieuses Turc)



INTRODUCTION

1. L'Homme, l'Univers et le Créateur

Mevlana Djâlal ad-Dîn Rûmî قدس سره nous présente la parabole suivante:

“Si une vache arrive soudain à Bagdad et passe d'un côté de la ville à l'autre,

De tous les plaisirs, joies et délices, elle ne verra que l'écorce d'un melon.

Si de la paille ou du foin sont tombés sur la route, cela conviendra au tempérament bovin ou à celui de l'âne.” (Masnavi, vol. 4, vers: 2377-2379)¹

Nous ne devons pas passer notre vie qu'à nous préoccuper pour la nourriture, les boissons et les divertissements, mais nous devons nous arrêter un moment pour réfléchir et nous demander d'où nous venons, où nous allons et décider du sens à donner à notre vie.

Avant tout nous devons réfléchir sur notre création, notre constitution physique et spirituelle, aux qualités supérieures dont nous sommes dotés et à l'univers dans lequel nous vivons.

1. Traduction faite par Eva de Vitray Meyerowitch & Djamchid Mortazavi - Éditions culturelles de la Municipalité de Konya.



Nous devons les examiner dans les moindres détails. Ainsi notre vie prendra tout son sens.

Réfléchissons par exemple à la terre!

Alors qu'elles sont toutes abreuvées par la même eau, des milliers de plantes différentes s'y développent, donnant elles-mêmes des fruits et des légumes de formes et de couleurs différentes, le tout avec un ordre et un arrangement parfait. Le fait qu'une même terre et une même eau produisent des nourritures différentes les unes des autres, comme le verset ci-dessous l'explique, cela n'est-il pas un exemple propre à l'émerveillement des esprits?

وَفِي الْأَرْضِ قِطْعٌ مُتَّجَاوِرَاتٌ وَجَنَّاتٌ مِّنْ
أَعْنَابٍ وَزُرْعٌ وَنَخِيلٌ صِنَوَانٌ وَغَيْرِ صِنَوَانٍ
يُسْقَى بِمَاءٍ وَاحِدٍ وَنُفِضَلُ بَعْضُهَا عَلَى بَعْضٍ
فِي الْأَكْلِ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ

*Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent.*²

2. Saint Coran, Sourate Ar Rad (13), verset 4



Après cela, tournons maintenant notre regard vers les cieux et contemplons le système grandiose et formidable qui s'y trouve :

Le Soleil par exemple, cet astre séparé de notre planète Terre par 150 millions de kilomètres...

Étoile de taille moyenne, le Soleil est si volumineux qu'il pourrait contenir en son sein 1.300.000 planètes de la taille de la Terre. Sa température, qui en surface est de 6.000°C, atteint au centre 20 millions de degrés Celsius. Le soleil se déplace à une vitesse impressionnante de 720.000 kilomètres par heure et parcourt ainsi, selon un calcul approximatif, 17.280.000 kilomètres par jour.³

Le Soleil convertit chaque seconde en son sein 564 millions de tonnes d'hydrogène en 560 millions de tonnes d'hélium. Les 4 autres millions de tonnes sont dispersées sous forme de matière gazeuse ou d'énergie. C'est-à-dire que le Soleil perd 4 millions de tonnes chaque seconde, soit 240 millions de tonnes chaque minute. Si l'on considère qu'il produit de l'énergie à ce rythme depuis 3 milliards d'années, cela signifie qu'il a perdu dans cette période 400.000 millions de millions de tonnes, ce qui ne représente toutefois qu'un cinq millièmes de sa masse actuelle.

Notre planète se situe à une distance de cette formidable masse calculée de telle sorte qu'elle ne

3. Prof. Dr. Osman Çakmak *Bir Çekirdekli Kâinat* p. 21,66. (En Turc)



subit pas les effets dévastateurs d'une telle source d'énergie, tout en profitant des nombreux bienfaits qu'elle offre.

Le Soleil a été créé dans de telles proportions et muni d'une telle puissance que toutes les créatures vivantes sur Terre, en tête desquelles l'être humain, en tirent de nombreux profits. Pour cela le Soleil projette de façon parfaitement mesurée ses rayons vers notre planète. Et ce depuis des millions d'années...⁴

Cet extraordinaire soleil dont nous parlons n'est qu'une simple étoile parmi les 200 milliards estimées d'étoiles se trouvant dans la galaxie de la Voie Lactée. Cette galaxie n'est elle-même qu'une simple galaxie parmi les centaines de milliards d'astres qui peuvent être observées par les télescopes modernes.

En supposant que l'on se déplace à la vitesse de la lumière, parcourir la Voie Lactée d'une extrémité à l'autre nous prendrait cent milles années (la lumière parcourt 300.000 kilomètres en une seconde). De même pour nous rendre de la Terre au centre de notre galaxie, il nous faudrait parcourir 300.000 trillions de kilomètres.⁵

4. Prof. Dr. Osman Çakmak, *Kâinat Kitap Atomlar Harf*, p. 50. (En Turc)

5. Prof. Dr. Osman Çakmak *Bir Çekirdekten Kâinat* p. 10-12. (En Turc)



Mécanique des Fluides

Quand on observe la nature, on constate que la nage d'un poisson, le vol d'un oiseau ou celui d'un avion, se réalisent en obéissant au même ensemble défini de principes (**mécanique des fluides**).

En nous délassant sur la rive d'un fleuve ou au bord de la mer avons-nous seulement remarqué à quel ordre complexe obéit le cours de l'eau ?

Qui de l'avion ou de la mouche applique ces principes le plus efficacement ?

Quels principes de mécanique des fluides peuvent donc bien mettre en jeu la forme particulière du corps du poisson ?

Que peuvent donc apporter à nos technologies ces exemples que nous observons dans la nature ?

Pourrait-on, en examinant la **baleine** ou bien **l'hirondelle**, parvenir à optimiser la consommation de carburant de nos avions et bateaux ?

Comment les **moustiques** se posent-ils sur l'eau sans couler ?

Quelle particularité des pattes de **l'araignée** lui permet-elle de sauter instantanément ?⁶

Le cœur du **poisson** a été positionné avec une grande précision à l'endroit de son corps où l'eau

6. Dr.Sami Polatöz *Tabiatta Mühendislik* İzmir p.15-16(En Turc)



applique la plus faible pression lorsqu'il nage. Ainsi lorsque sa vitesse augmente, le battement de son cœur est facilité par la faible pression exercée sur ce dernier.

Les yeux du poisson, quant à eux, ont été placés à un endroit assurant une pression statique constante quelque soit sa vitesse. Ainsi que le poisson nage lentement ou rapidement aucune différence de pression ne se fait ressentir au niveau de ses yeux.

Nous avons tous déjà vu que les **mouches** sont capables d'accélérer ou de ralentir instantanément, de rester suspendues en l'air, de faire des acrobaties aériennes, de voler à l'envers ou de rester au plafond la tête à l'envers.

Les fentes dans la queue du **requin**, les plumes formant un large éventail à l'extrémité des ailes du **vautour**, l'aileron en forme de demi-lune sur la queue de la **baleine** sont tous autant de dispositifs assurant des avantages aérodynamiques ou hydrodynamiques à ces animaux dans leurs déplacements. La forme de croissant orienté vers l'arrière que l'on retrouve par exemple dans les ailes et la queue de l'hirondelle ainsi que dans les différentes nageoires du thon augmentent de la même façon l'efficacité de leurs mouvements. Les hommes profitent également de l'avantage de ces structures en les incluant dans le profil de leurs avions et de leurs bateaux.



Des études ont démontré que les petits canalicules qui se trouvent sur la peau des **requins** sont dans la forme et dans des proportions permettant la diminution la plus conséquente de la résistance de l'eau salée et assurant ainsi la plus grande efficacité dans les déplacements des requins.

Le mécanisme de lubrification des articulations de l'être humain et des différents animaux est si prodigieux qu'on ne peut toujours pas de nos jours l'expliquer complètement avec les trois processus de lubrification mis à l'œuvre dans nos technologies.

Dans la nature des poissons vivent à des températures négatives et sont munis de systèmes antigel naturels, des serpents se meuvent dans les sables brûlants des déserts, des poissons vivent dans les zones de reflux de la mer et résistent au manque d'eau.

Le **poisson-lune** peut s'enfoncer jusqu'à des profondeurs de 1600 mètres où la pression est 160 fois plus élevée que celle à laquelle nous sommes soumis. Il reste au-delà de ça de nombreuses choses que nous ignorons sur la survie des animaux vivant dans les basses profondeurs et soumis à d'extrêmes pressions.

Lors de leurs longues plongées à grande profondeur, certains **serpents de mer**, grâce à leur peau, expulsent l'azote contenu dans leur sang et ne sont ainsi pas affectés par les problèmes de décompression lors de leur remontée à la surface. Même nos plus expérimentés plongeurs doivent respecter de longs paliers



de décompression pour remonter à la surface après des plongées profondes...⁷

Ainsi en méditant sur l'existence des créatures environnantes, telles que celles que nous avons déjà citées, on peut immédiatement percevoir l'existence d'un Créateur aux pouvoir et savoir infinis et se convaincre qu'Il n'a pas été lui-même créé en vain, mais qu'Il est venu au monde dans un but précis. D'ailleurs le résultat d'études montre bien que des religions de tribus primitives à celles de civilisations plus développées ont toutes en commun la croyance en un être supérieur ayant pouvoir sur toute chose.⁸

Les preuves de l'existence de Dieu et de son unité son très nombreuses. Nous en donnons ici quelques exemples que chacun peut vérifier facilement :

- ✓ Le développement du nourrisson dans le ventre de sa mère, sa naissance, sa croissance, sa faculté de conscience et de perception, et plus important encore, les matières dont il a été créé mises en perspective avec l'état final auquel parvient cet assemblage...
- ✓ L'éclair qui effraie l'homme et la pluie porteuse d'espoir pour ce même homme lorsque tombant du ciel d'une façon très précise elle annonce le retour à la vie de terres desséchées...

7. Polatöz, *ibid.*, p. 18-42.

8. Prof. Dr. Günay Tümer "Din" D.İ.A. İstanbul 1994, IX, 315-317.



- ✓ Le système précis régissant la terre, les cieux et les innombrables créatures qui les peuplent...
- ✓ L'annonce de la pluie et le transport des nuages par les vents, la formation des lacs et des mers, le maintien à la surface de l'eau de bateaux lourds et volumineux tels des montagnes, la course à la surface des océans de bateaux semblables à de petites villes au sein desquels atterrissent et s'envolent des centaines d'avions⁹...
- ✓ La fourniture de subsistance par le ciel et la terre à tout être vivant...¹⁰

Mevlânâ Djalal ad-Dîn Rûmî a écrit:

“Ô mon enfant ! Qu'est-ce qui est le plus conforme à la raison ? Penser que ces lettres sont l'œuvre d'un écrivain ou qu'elles se sont écrites elles-mêmes ?” (Masnavi vol. 6 vers: 368)

“Ô être doué de raison ! Qu'est-ce qui est donc le plus conforme à la raison ! Penser qu'une maison a un constructeur, un architecte ou bien penser que cette même maison s'est créée elle-même, sans constructeur ni architecte ? Une belle œuvre d'art est-elle l'œuvre d'un aveugle manchot ou bien celle d'un homme habile, sensible dont les yeux sont sains ?” (Masnavi vol. 6 vers: 369-371)

9. Saint Coran Sourates Rum (30) 20 à 46, 48; Ach Choura(42) 29,32, Yasin (36) 33 à 41; Al Baqarah (2) 22, Ibrahim (14), 32

10. Sourate Fatir (35) verset 3.



“Que ce soient les broderies, les miniatures, neuves ou non, sont l'œuvre de leur créateur ! C'est le potier qui pétrit l'argile et donne sa forme à la cruche ! La cruche, sans son artisan peut-elle s'élargir et s'allonger elle-même ? La poutre s'est réfugié dans les mains du charpentier, elle dépend désormais de lui ! Si cela n'avait pas été le cas, aurait-elle été sciée ? Se serait-elle combinée à une autre poutre ? L'habit comment serait-il cousu et taillé s'il n'était pas passé entre les mains d'un tailleur ? Ô être doué de raison, la coupe d'eau si elle n'était pas dans les mains de l'échanson, comment se remplirait-elle ? Comment se viderait-elle ? Toi-même à chaque instant, à chaque respiration, tu te remplis et tu te vides ! Dans ce cas, ô homme plein de sagesse, tu es une œuvre entre les mains de ce formidable et inégalable Créateur ! Un jour viendra où le voile qui couvre ton regard se lèvera, où le nœud secret se dénouera et où tu comprendras que tu n'ès rien d'autre qu'une œuvre dans les mains de son artisan !” (Masnavi, vol. 6, vers: 3332-3341)

Il est absolument impossible d'expliquer la création ainsi que l'harmonie et l'ordre prodigieux dans lequel évoluent tous les êtres vivants comme étant l'œuvre du hasard. **Edwin Conqlin** dit à ce propos :

“Affirmer que l'apparition de la vie est le fruit du hasard revient à affirmer qu'une gigantesque ency-



clopédie puisse être le résultat d'une explosion ayant eu lieu à l'improviste dans une imprimerie."¹¹

2. L'Homme et la Religion

On peut définir la religion par la voie, l'ordre et les lois permettant d'ordonner les rapports de l'être humain à son Créateur et aux autres créatures. Ainsi la religion, révélée à l'homme par son Créateur, comprend toutes les informations permettant de guider l'être humain dans sa vie terrestre et dans l'au-delà. Ainsi elle établit un ensemble de principes incitant l'homme à vivre en s'astreignant à la justice et à la vérité, sans porter le moindre préjudice à qui que ce soit sur terre, pour que cette étape passagère qu'est la vie terrestre se passe de la meilleure des façons pour ne pas mettre en danger sa vie future et éternelle.

Dieu a rempli l'univers de créatures variées. L'homme occupe cependant une place différente parmi celles-ci. Il lui a été accordé comme facultés supérieures un esprit, une volonté, un savoir, une perception ainsi que la capacité de posséder et de juger que l'on ne retrouve pas chez les autres créatures.

Cependant ces capacités sont comme un couteau à double tranchant. Si elles sont utilisées de façon appropriée, elles apportent à cet univers une

11. *The Evidence of God*, p. 174; Prof. Dr. Vahidüddin Han, *İslâm Meydan Okuyor*, p. 129.



harmonie inébranlable et de nombreux bienfaits et bénédictions à l'humanité. Mais s'il advient qu'elles soient utilisées dans une mauvaise voie elles apportent des maux inattendus et entraînent une anarchie terrible, ouvrant ainsi la porte à des guerres sangui- naires et à d'atroces oppressions.

C'est pour cela que l'existence d'un pouvoir su- périeur est nécessaire pour orienter ces attributs et capacités humaines dans la droite voie. Ce pouvoir n'est autre qu'une religion juste. Il ne faut toutefois pas oublier dans cela que Dieu n'a pas besoin de la piété humaine et que l'obéissance des hommes aux ordres divins ne Lui sont d'aucun bénéfice. ***Cepen- dant nous autres, humains, devons nécessairement nous plier aux prescriptions divines ne serait-ce que pour pouvoir accéder au bonheur dans ce monde et à plus forte raison à la félicité dans l'au-delà.***¹²

Toutes les religions monothéistes enseignent que l'homme a été créé pour reconnaître son Créa- teur et L'adorer.¹³

Les prophètes ont été chargés de transmettre la religion aux hommes. L'Islam reconnaît tous les pro- phètes et considère comme une obligation de croire en eux pour être musulman. Selon la croyance mu- sulmane, les prophètes forment un tout et une conti-

12. Prof. Dr. M. S. Ramazan el-Bouti, *Islâm Akâidi*, p. 71-76.

13. L'Exode 20:2-3; Deutéronome 6:4-5; Matthieu 4:10; Saint Coran sourate Zariyat (51) verset 56.



nuité. Chaque Prophète ﷺ reconnaît ainsi tous ceux qui l'ont précédé et annonce la venue de celui qui lui succédera.¹⁴

Ainsi, le prophète de l'islam Muhammad ﷺ a reconnu toute personne ayant été acceptée comme étant un prophète et a donc reconnu tous les prophètes l'ayant précédé.

Hâtib ibn Abi Balta a dit en remettant à Muqawqis d'Alexandrie¹⁵ une lettre du Messager de Dieu ﷺ: «Nous t'invitons à l'Islam que Dieu le Tout Haut a agréé comme religion pour les hommes. Muhammad Mustafa ﷺ, ne t'invite pas seulement toi à cette religion mais tous les hommes. Parmi ceux-là se trouvent les Qurayches qui se comportèrent avec lui le plus durement et le plus vulgairement. Les juifs manifestèrent à son égard le plus d'hostilité, tandis que parmi tous les hommes ceux qui firent montre de la plus grande proximité avec lui furent les chrétiens. *Comme Moïse ﷺ annonça Jésus ﷺ, Jésus ﷺ annonça la venue prochaine de Muhammad ﷺ. Notre invitation à te conformer au Coran est comme ton exhortation à l'égard de ceux qui suivent la Torah de se conformer à l'Évangile. Chaque homme est tenu de former la communauté du prophète de*

14. Prof. Dr. Ö. F. Harman, "İslam" mad. *Diyanet İslâm Ansiklopedisi*, İstanbul 2001, XXIII, 4.

15. Muqawqis gouverna l'Égypte au temps du prophète Muhammad ﷺ qui à ce titre l'invita à se convertir à l'Islam en même temps que d'autres dirigeants de grandes puissances de l'époque.



son époque. Tu es de ceux qui ont atteint l'époque de Muhammed ﷺ. C'est pour cette raison qu'en te convions à l'Islam, nous ne t'éloignons pas de la religion de Jésus ﷺ. Au contraire, nous te faisons une proposition en accord avec son message.»¹⁶

Timothy Gianotti, enseignant de l'Université de l'état de Pennsylvanie, après avoir répété plusieurs fois que le fait qu'il se soit converti à l'Islam n'effaçait pas sa religion précédente qu'était le Christianisme et que cette dernière avait joué pour lui le rôle d'étape de transition et de préparation vers l'Islam, explique que l'Islam est une plus vaste religion qui englobe toutes les visées du Christianisme. Il dit notamment :

“La visée de l'Islam n'est pas de ne valoriser qu'un groupe restreint d'individus au regard de Dieu mais bien au contraire toute la communauté”¹⁷.

En se référant au *hadith*¹⁸ disant que les pères de tous les prophètes sont frères¹⁹, on comprend que toutes les religions partagent les mêmes principes fondamentaux.

16. Pour l'ensemble de ce long discours cf Ibn-i Kathir *el-Bidâye* IV 266-267; Ibn-i Sâd I 260-261; Ibn-i Hajar *el-Isâbe* III 530-531.

17. Ahmet Böken - Ayhan Eryiğit, *Yeni Hayatlar*, I, 15. (En Turc)

18. Un *hadith* est une parole ou une action du prophète de l'Islam Muhammad ﷺ rapportée par ses compagnons.

19. Le Messager de Dieu ﷺ a dit: “ *De tous les hommes je suis le plus proche du fils de Marie. Si les mères des prophètes sont différentes, leurs pères sont frères. Il n'y a entre lui et moi aucun autre prophète.*” (Al Boukhari, Sourate Al-Anbiya (21), verset 48; Mouslim, Fedâil 145)



Autrement dit, toutes les religions, du premier au dernier prophète, sont identiques essentiellement à propos de la morale des principes de la foi. Seules les formes d'adoration et la gestion des affaires sociales ont subi certaines modifications.²⁰

Puisqu'il n'y a qu'une religion véridique, les religions monothéistes ont des similarités entre elles. Par exemple, l'Islam ordonne aux hommes d'accomplir la prière.

Dans la Bible, on trouve les expressions suivantes se rapportant à l'inclination (*ruku'*) et la prostration (*sajda*) à réaliser lors de la prière:

“Venez, prosternons-nous donc et inclinons-nous ; agenouillons-nous devant notre Seigneur qui nous a créé.” (Livre des Psaumes, 95:6)

“Et Moïse et Aaron tombèrent sur leur face.”
(Livre des Nombres, 16:20-22)

“Moïse se hâta de se prosterner et de faire œuvre d'adoration.” (l'Exode, 34:8)

“Jésus se prosterna à terre... il invoqua son Seigneur.” (Matthieu, 26:39)

“Et les apôtres se jetèrent à terre sur leur face...”
(Matthieu, 17:6)

20. Prof. Dr. Ö. F. Harman, “İslam” mad., *DİA*, XXIII, 3. (En Turc)



PREMIÈRE PARTIE

LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ISLAM

1. Une religion basée sur le *Tawhid*, l'unicité de Dieu

Toutes les religions monothéistes sont originellement fondées sur le *tawhid*, c'est-à-dire l'affirmation que Dieu est unique, qu'Il n'a pas d'égal et qu'aucune créature ne Lui ressemble.

Abraham عليه السلام commença par expliquer le *tawhid* à son père Azar.²¹

L'enseignement de base martelé avec force par le Judaïsme n'est autre que l'unicité de Dieu. Si l'on s'en réfère à la Torah, le premier homme, ses enfants et Noé²², Abraham, Isaac, Jacob et Joseph عليهم السلام furent invité à l'adoration de Dieu l'Unique.

Le sujet sur lequel s'attardent le plus les Dix Commandements délivrés à Moïse عليه السلام et certains passage de la Torah est encore l'unicité de Dieu.²³

21. Saint Coran sourate Maryam (19) verset 42-47.

22. Genèse, 1:26-28; 4:26; 6:9.

23. l'Exode, 20:2-3; Deutéronome, 6:4-5.



Les Psaumes qui furent révélées à David ﷺ sont également des invocations destinées à un Dieu unique. Jésus ﷺ insiste lui aussi sur le fait que le premier des Commandements est l'unicité de Dieu.²⁴

La trop grande personnification de Dieu dans le Judaïsme ont conduit à lui attribuer une description anthropomorphique, de même, l'amour extrême pour Jésus ﷺ, être humain avant tout, que l'on trouve dans le Christianisme a ouvert la voie à sa divinisation, tombant ainsi du *tawhid* à la trinité. L'Islam quant à lui lave le *tawhid* des impuretés apparues au fil du temps dans sa compréhension et invite les juifs et les chrétiens à se rejoindre dans ce pur *tawhid*, comme l'énonce le verset suivant :

قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ تَعَالَوْا إِلَى كَلِمَةٍ سَوَاءٍ بَيْنَنَا
وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا اللَّهَ وَلَا نُشْرِكَ بِهِ شَيْئًا وَلَا يَتَّخِذَ
بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًا مِّن دُونِ اللَّهِ فَإِن تَوَلَّوْا فَقُولُوا
أَشْهَدُوا بِأَنَّا مُسْلِمُونَ

Dis: «*Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors*

24. Marc, 12:28-29.



d'Allah». Puis, s'ils tournent le dos, dites: «Soyez témoins que nous, nous sommes soumis».²⁵

La raison, ajoutée à certaines preuves cosmologiques, montrent que le Créateur de ce monde ne peut être qu'unique.

Certains versets du Noble Coran insistent notamment sur cet aspect :

مَا اتَّخَذَ اللَّهُ مِنْ وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُ مِنْ إِلَهٍ إِذَا لَذَهَبَ
كُلُّ إِلَهٍ بِمَا خَلَقَ وَلَعَلَّا بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ سُبْحَانَ
اللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ

Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent. (Sourate Al-Mou'minoun (23), verset 91)

25. Al Imrân (3) 64 Pr. Dr. Ö. Harman "İslam" DİA XXIII 4. La croyance dans la trinité apparut pour la première fois avec *Paul de Tarse* qui par la suite fût contraint de s'enfuir en Asie Mineure suite aux menaces des juifs d'attenter à sa vie. Il commença alors à prêcher un Christianisme basé sur la trinité. Cette croyance fut à son époque rejetée par un très grand nombre de chrétiens avant d'être par la suite instaurée comme religion d'état par l'Empire Byzantin influencé par les croyances polythéistes grecques. *Fred Reed*, dans son livre imagé *Shattered Images*, explique en détail comment le monothéisme initial du Christianisme a été dévoyé pour former la trinité.



لَوْ كَانَ فِيهِمَا آلِهَةٌ إِلَّا اللَّهُ لَفَسَدَتَا فَسُبْحَانَ اللَّهِ رَبِّ
الْعَرْشِ عَمَّا يَصِفُونَ

S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autres qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent! (Sourate Al-Anbiyâ (21), verset 22)

Une multitude de divinités créatrices impliquerait nécessairement pour chacune d'entre elles des déficiences telles que l'impuissance, l'imperfection ou bien la nécessité d'avoir été créé, il est donc bien évident que Dieu doit être un Créateur unique.

Dans l'Islam, le plus grand des péchés majeurs consiste à ne pas reconnaître Dieu, à Lui attribuer des associés dans Sa personne, Ses attributs et Ses actions et attribuer une part de sa divinité à un autre que Lui. Ce péché d'association que l'on appelle **chirk** est aussi désigné par le terme arabe « *akbaru'l-kabaïr* » qui signifie « *plus grand des péchés majeurs* ». Dieu désigne dans le Coran le *chirk* comme « **une énorme injustice** » et une « **calomnie énorme et pécheresse** ». ²⁶ Dieu, alors qu'Il fait savoir qu'Il peut pardonner tous les autres péchés selon Son bon vouloir, annonce de façon irrévocable qu'Il n'accordera pas Son pardon à

26. Sourates Luqman (31) verset 13 et An-Nisa (4) verset 48.



quiconque s'est adonné au *chirk* et est mort sans s'en être repenti.²⁷

Ainsi, Il décrète dans le verset suivant :

وَلَقَدْ أُوحِيَ إِلَيْكَ وَإِلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِكَ لَئِنْ أَشْرَكْتَ
لَيَحْبَطَنَّ عَمَلُكَ وَلَتَكُونَنَّ مِنَ الْخَاسِرِينَ

(Ô Messenger!) *En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé: «Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants.»* (Sourate Az-Zoumar (39), verset 65)

La seule voie de secours pour se préserver du châtiment réservé aux associateurs est d'abandonner définitivement le *chirk* et de se tourner vers le *tawhid*.

2. Une religion naturelle qui ne peut être mise en défaut par la raison

L'Islam, qui s'adresse à toute l'humanité, fixe les fondements de son credo religieux non pas sur les superstitions d'un peuple quelconque ou sur des croyances passagères et incomplètes mais sur les penchants et les besoins originels et **naturels** liés à la création de toute l'humanité.

27. Sourate An-Nisa (4) verset 48 et 116.



C'est pour cela que l'Islam est une religion conforme à la nature humaine (*fitra*) et que le temps ne peut mettre en défaut.

Les bases de sa croyance ne se fondent pas sur l'extraordinaire mais sur des réalités claires et rationnelles. Ce qui implique qu'elle ne peut entrer en contradiction avec des vérités scientifiques. Lorsqu'on se penche sur ses prescriptions relatives à l'adoration et aux affaires sociales, on s'aperçoit tout de suite à quel point ce sont des règles conformes à la nature et la raison humaines.

L'une des plus importantes caractéristiques distinguant l'homme des autres créatures étant la raison, le Noble Coran donne beaucoup d'importance à la réflexion et à la raison. Ainsi, il y a près de 750 versets invitant les hommes à réfléchir, investiguer et utiliser leur raison de la meilleure des manières.²⁸

Lorsque ceux qui refusaient de reconnaître le Messager de Dieu ﷺ l'invitèrent à réaliser des miracles afin qu'ils croient à Dieu et l'acceptent comme prophète, Dieu s'en trouva fort mécontent et les incita à observer et méditer à propos des cieux et la terre pour croire en Son existence et en Son unicité plutôt que de réclamer des miracles.

L'Islam donne à ce point de l'importance à la raison qu'il interdit la consommation de boissons

28. Ayşe Sucu ve diğerleri, *Gençlik ve Din*, s. 220. (En Turc)



enivrantes et autres stupéfiants qui ont pour effet de voiler la raison humaine. Car il est pour l'homme en effet bien plus profitable d'être en pleine possession de ses esprits plutôt que d'être enivré ou de perdre connaissance.

L'Islam en tant que religion naturelle n'impose donc toujours que des obligations **réalistes**. Ainsi parmi toutes ses prescriptions, aucune ne se trouve être inapplicable, oppressante ou bien contraire à la nature humaine.

Par exemple s'il n'y a pas d'eau pour réaliser les ablutions ou bien si l'utilisation d'eau menace la santé de la personne, on effectue les ablutions sèches.²⁹

Si on ne peut pas effectuer la prière en se tenant debout, alors on prie assis, couché, ou bien même si on est alité juste par mouvement des yeux.

Si on ne peut pas jeûner pendant un jour du mois de Ramadan, alors on rattrape les jours non jeûnés dans l'année ou bien on s'acquitte d'une compensation.³⁰

-
29. Les ablutions sèches ou *tayammum* consistent à réaliser les ablutions avec de la terre pure. Elles sont autorisées en cas d'absence d'eau ou de contre-indication médicale en lieu et place des ablutions ordinaires qui nécessitent l'usage d'eau.
30. La compensation ou *fidya* consiste, pour ceux qui de façon continue ne peuvent jeûner et qui en ont les moyens financiers, à nourrir un nécessiteux.



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

L'aumône purificatrice (*zakat*) et le grand pèlerinage (*hajj*) ne sont de même une obligation que pour ceux qui en ont les moyens financiers.

Chaque musulman lorsqu'il invite à l'Islam n'est tenu qu'à expliquer sa religion d'une bonne manière. Il n'y a en aucun cas obligation d'amener tout le monde à se convertir à l'Islam par tous les moyens...

3. Pas d'intermédiaire ou de clergé entre Dieu et Son serviteur

Les savants de l'Islam ont dit qu'« il y a autant de voies menant à Dieu que d'âmes ». C'est-à-dire que chaque humain est libre de former un lien direct avec Dieu ﷻ. Chaque homme peut, par le biais de ses adorations et de ses invocations, implorer Dieu et Son pardon. Il est certain, lorsque l'on se tourne sincèrement vers Dieu, de le trouver face à soi.

Dieu incite ses serviteurs à l'invoquer et à faire preuve de repentance fréquemment. Du fait que Sa Miséricorde est immense Il informe qu'Il peut accepter chaque prière et pardonner tout péché. L'acceptation des prières, des invocations et le pardon des péchés, n'est que de son Seul ressort car il est l'unique détenteur du pouvoir. Aucune créature ne peut s'attribuer Ses fonctions. Attribuer des fonctions de Dieu à un autre que Lui est considéré comme étant du *chirk*.



La croyance est un sujet extrêmement sérieux et sensible. Le traiter à la légère, essayer de restreindre ou d'attribuer une de ses fonctions à ses serviteurs sont autant de pensées dangereuses au plus haut point risquant de provoquer la colère divine. Le Messager de Dieu ﷺ rapporte à ce sujet ce récit :

« Parmi les fils d'Israël, il y avait deux personnes au comportement totalement opposé : tandis que l'un étant un pécheur invétéré, l'autre était persévérant dans ses adorations.

Un jour l'adorateur surprit l'autre en train de se livrer au péché et il l'exhorta: « Renonce à ce péché ! »

Quelques temps plus tard, il revit l'homme faire le même péché. De nouveau il l'avertit et l'exhorta à renoncer au péché.

L'autre lui répondit :« Laisse moi seul avec mon Seigneur ! As-tu été envoyé pour être mon gardien ? »

Il répondit :« Je jure que Dieu ne te pardonnera pas ! » ou : « Dieu ne te fera pas entrer au paradis! »

Après un certain temps, tous deux rendirent l'âme et furent amenés en présence du Seigneur de l'univers qui dit alors à celui qui s'était efforcé dans l'adoration: « Sais-tu donc de façon certaine (comment je traite mes serviteurs) ou bien as-tu un quelconque pouvoir sur la façon dont j'use de Mon Autorité? »



Puis Il dit au pécheur: «Vas, entre donc au paradis par l'effet de Ma Miséricorde!»

Puis il ordonna à propos de l'autre: «Emmenez donc celui-ci en Enfer!» ”

Selon Ahmad ibn Hanbal ﷺ le Prophète ﷺ conclut :*“Par Dieu qui tient l'âme d'Abu'l-Qasim³¹ dans Sa main, je jure que cet homme a prononcé une mauvaise parole qui a provoqué la colère de Dieu. Ainsi il fut puni dans cette vie et dans l'autre.”* (Abou Daoud, Edeb 43/4901; Ahmad, II, 323. Voir aussi Mouslim, Birr, 137)

Il ne faut pas conclure à la lecture de récit que tous les péchés seront excusés. L'enseignement principal qui doit retenir notre attention est plutôt l'énorme danger que peut présenter le fait de parler avec ignorance au sujet de Dieu ou bien d'avoir des croyances erronées.

Lors de la **bataille de Uhud³²**, le Messager de Dieu ﷺ se trouva en en fort mauvaise posture. Son armée dispersée, son front saignant, ses saintes dents brisées, affligé et inquiet, il se mit à dire:*“Comment donc un peuple infligeant de tels tourments et de telles blessures à un prophète pourrait-il atteindre la délivrance?!”*.

31. Un des surnoms du prophète Muhammad ﷺ

32. La bataille de Uhud, qui eut lieu en 625 près de Médine, opposa les Musulmans médinois aux associateurs mecquois et se solda par une défaite musulmane au cours de laquelle le Prophète ﷺ fut blessé et nombre de ses compagnons tués.



Sur ce Dieu lui fit parvenir cet avertissement:

لَيْسَ لَكَ مِنَ الْأَمْرِ شَيْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ يُعَذِّبُهُمْ
فَإِنَّهُمْ ظَالِمُونَ

Tu n'as aucune part dans l'ordre.(Allah), soit Il acceptera leurs repentir soit Il les châtiara. Car ils sont vraiment des injustes. (Sourate Âl-i Imrân (3), verset 128; Al Boukhari, Meğâzi, 21; At Tirmidhi, Tefsîr, 3/3002-3003)

Une autre fois, un **bédouin** captif fut amené au Prophète ﷺ.

Le bédouin s'adressa alors à lui dans ces termes:

“Ô Dieu! Je me tourne vers toi et je me repends. Je ne me repends pas auprès de Muhammed”.

Sur ce le Messager de Dieu ﷺ déclara:

“Il a reconnu à chacun son dû, libérez-le donc !”
(Ahmad, III, 435; Hâkim, IV, 284/7654; Aclûni, Keşfü'l-hafâ, no: 1727; Münâvî, Feyz, no: 5423)

Toujours à ce sujet, cette parole de **Jésus** ﷺ re- tient notre attention:

“...Ne regardez pas les péchés des hommes comme si vous étiez le Seigneur. Regardez plutôt vos propres péché de la façon qui sied à un serviteur.³³”

(Al-Muwatta', Kelâm, 8; Ibn-i Abî Chayba, VI, 340/31879)

33. On trouve dans un commentaire d'Al-Muwatta intitulé Muntaqâ l'explication suivante: le fait que l'homme s'intéresse aux péchés



L'Islam ne nécessite pas de clergé dans l'accomplissement d'actes tels que les invocations, le repentir, l'adoration ou bien encore le mariage.

Chaque musulman est dans l'obligation de s'instruire suffisamment quant à sa religion. Lorsque les Musulmans se réunissent pour prier, ils choisissent celui d'entre eux le plus savant et le plus pieux comme imam pour diriger la prière. **Le rôle des doctes Musulmans se borne à enseigner et expliquer les fondements religieux et à guider les hommes sur la droite voie à l'aide de conseils et de sermons. Mais ils n'ont en aucun cas le pouvoir d'intervenir entre Dieu et ses serviteurs en acceptant les prières ou le repentir de ces derniers par exemple.**

4. Équilibre entre vie présente et vie dans l'au-delà, entre matérialisme et spiritualité

L'Islam accorde beaucoup d'importance à la modération et à l'équilibre. Quand il donne de l'importance à quelque chose il n'en néglige pas pour autant son complémentaire. Puisque ces deux complémentaires ont été créés par Dieu et puisque l'homme a

des autres n'a pas de sens. En effet il ne peut ni les pardonner ni les punir. Seul Dieu qui a interdit ces péchés est en capacité de les pardonner. S'Il le souhaite Il les pardonne, s'Il le souhaite Il les sanctionne. Le comportement seyant à un serviteur est de se concentrer sur ses propres péchés et de s'efforcer de les corriger et de se repentir.



besoin d'eux, il ne serait pas bon de négliger l'un d'entre eux. Il faut donner à chaque chose son dû et s'en occuper autant qu'il est nécessaire. Avec cette vision, la vie terrestre devient un capital susceptible de nous faire gagner la vie dans l'au-delà et se présente donc comme un bienfait d'une grande valeur. Il faut donc l'utiliser d'une façon qui recueille l'agrément de Dieu.

Quant à l'au-delà, c'est notre objectif premier et il est nécessaire de ne surtout pas l'oublier. Ni la vision séculaire qui s'attache seulement à ce bas-monde, ni l'ascétisme monastique qui ne s'intéresse qu'à l'éternité ne sont à même de contenter pleinement l'être humain. Il ne faut pas se sacrifier dans l'une de ces deux voies, mais plutôt s'arranger pour atteindre un équilibre et une plénitude personnels. En voici un exemple :

Le Messager de Dieu ﷺ, dans les premiers jours de son arrivée à Médine décréta la « **fraternité** » entre les Musulmans, à tout musulman ayant quitté La Mecque (*muhajir*) il assigna un « frère » parmi les musulman médinois (*ansar*). L'instauration de cette fraternité, en plus des nombreux avantages qu'elle procurait, offrait une opportunité pour être gagnant à la fois dans cette vie et dans la suivante. En effet, chaque matin un des « frères » se rendait aux côtés du Prophète ﷺ tandis que l'autre allait travailler. Le soir venu, celui qui s'était trouvé aux côtés du Prophète ﷺ transmettait à son frère les versets et leçons qu'il avait appris dans



la journée. Le jour suivant ils alternaient leur rôle. (Al Al Boukhari, Mezâlim, 25; Mouslim, Tahâret, 17)

L'âme et le corps, quant à eux, sont deux aspects de l'humain. Quelque importance que puisse avoir l'âme, le corps n'en demeure pas moins sa monture. Une fois les deux réunis on peut aboutir à un résultat. C'est pour cela qu'il n'est pas juste de privilégier l'âme au détriment de son corps. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs annoncé qu'au jour du jugement dernier l'une des première chose dont chacun devra rendre compte sera la façon dont il a usé de sa santé.³⁴

L'Islam ordonne même de se comporter de façon modérée dans les adorations telles que la prière, le jeûne ou bien l'aumône. Il n'approuve pas une densité dans les adorations qui entraînerait une lassitude.³⁵ Par exemple à propos du don, ce verset ordonne :

وَالَّذِينَ إِذَا أَنْفَقُوا لَمْ يُسْرِفُوا وَلَمْ يَقْتُرُوا وَكَانَ بَيْنَ
ذَلِكَ قَوَامًا

(Ces serviteurs de Dieu) qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu. (Sourate Al-Furqan (25), verset 67)

34. At Tirmidhi, Qiyamet, 1/2417.

35. Cf. Al Boukhari, Sawm 55, 56, 57, Tahajoud 7 Anbiyâ 37, Nikâh 1, 89; Mouslim, Siyâm 181-193; Abou Daoud, Sawm, 55/2428.



Les Musulmans, dans quelque domaine que ce soit, ne versent pas dans l'excès, ils s'astreignent toujours à suivre la voie du juste milieu. C'est pour cette raison que Dieu dit dans le Noble Coran à propos de la « communauté de Muhammad » :

وَكَذَلِكَ جَعَلْنَاكُمْ أُمَّةً وَسَطًا

C'est ainsi que nous avons fait de vous une communauté du juste milieu... (Al Baqara (2) verset 143)

5. Incitation à la connaissance

L'Islam n'a encore jamais connu jusqu'à nos jours de divergence ou de contradiction avec la « science ». L'Islam a d'une part, au lieu d'interdire la science bien au contraire, fortement incité à son apprentissage et l'a rendu obligatoire pour tout musulman.³⁶ Les découvertes scientifiques n'ont d'autre part jamais mis en défaut les principes de l'Islam, bien au contraire elles ont continuellement contribué à les confirmer. Pourquoi le mettraient-elles en défaut ? La science en s'intéressant à la création de Dieu s'attelle à mettre à jour les règles qu'Il lui a fixées. L'Islam est une religion monothéiste révélée par Dieu ﷻ et qui a été préservée dans l'état originel dans lequel elle a été révélée. Ainsi les sources de la science et de l'Islam sont identiques. Autrement

36. Ibn Maja, Muqaddima, 17.



dit, **ce sont deux rivières prenant leur cours dans une même source...** Au fil des découvertes scientifiques et du progrès de la science, l'être humain, en percevant la grandeur, le pouvoir et la sagesse sans fin de Dieu, voit sa foi en Lui augmenter. C'est pour cette raison que la science est une partie inséparable de l'Islam.

Nombre des plus beaux noms de Dieu (*asma al housna*) en Islam expriment la science dont Il est détenteur, Sa connaissance de toute chose, qu'elle soit apparente ou cachée. Ses serviteurs se doivent de s'efforcer à prendre leur lot de cet attribut divin qu'est la science. D'ailleurs de nombreux versets et *hadiths* incitent l'homme au savoir.

Nous allons en présenter ici quelques-uns :

La première parole de Dieu à l'adresse du prophète de l'Islam ﷺ fût l'ordre « Lis ! ». Tout de suite après cette exhortation à lire, Il attire l'attention des croyants sur la création humaine et les incite à investiguer dans ce domaine :

اقْرَأْ بِاسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ عَلَقٍ

Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé. Qui a créé l'homme d'une adhérence. (Sourate Al-'Alaq (96), verset 1-2)

Après cela, en réitérant l'ordre de lire, Il indique que notre Seigneur qui a enseigné à l'homme ce qu'il ne sait pas par le biais du calame est très noble et honore Ses serviteurs qui lisent et s'interrogent :



اقْرَأْ وَرَبُّكَ الْأَكْرَمُ الَّذِي عَلَّمَ بِالْقَلَمِ عَلَّمَ الْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ

Lis! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. (Sourate Al-'Alaq (96), versets 3-5)

Dans les versets révélés par la suite on retrouve des serments de Dieu par **le calame, les écritures** ou bien **le livre**. Le mot livre est répété avec insistance et la science, les savants, l'utilisation de la raison, la réflexion ainsi que la méditation sont citées dans les meilleurs termes.³⁷ C'est pour cela que des pratiques telles que la lecture, l'écriture, l'enseignement, l'apprentissage, la recherche, la réflexion ou l'usage de la raison sont devenus des caractéristiques fondamentales de cette religion. Dieu dit dans le Noble Coran :

شَهِدَ اللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَالْمَلَائِكَةُ وَأُولُوا الْعِلْمِ
قَائِمًا بِالْقِسْطِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ

Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le

37. Saint Coran sourates Al-Qalam (68) verset 1; Az-Zukhruf (43) verset 2; Ad-Dukhan (44) verset 2; Loqman (31) verset 27; An-Nisa (4) verset 127; Az-Zoumar (39) verset 1; Al-Mou'minoun (23) verset 2, 67; Al-Baqara (2) verset 2, 164, 266; Âl-i Imrân (3) verset 118; Al-An'am (6) verset 32, 50; Ar-Roum (30) verset 8; Yasin (36) verset 68; Jathiya (45) verset 13...



Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage! (Sourate Âl-i Ìmrân (3), verset 18)

Les véritables savants sont dans ce verset mentionnés en même temps que Dieu et les anges, ce qui constitue le plus grand des honneurs.

وَقُلْ رَبِّ زِدْنِي عِلْمًا

...Et dis: «Ô mon Seigneur, accroît mes connaissances! (Sourate Tâhâ (20), verset 114)

فَاسْأَلُوا أَهْلَ الذِّكْرِ إِنْ كُنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ

...Demandez donc aux érudits du Livre, si vous ne savez pas. (Sourate Al-Anbiya (21), verset 7)

وَتِلْكَ الْأَمْثَالُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ وَمَا يَعْقِلُهَا إِلَّا
الْعَالِمُونَ

Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens; cependant, seuls les savants les comprennent.

(Sourate Al-Ankabut (29), verset 43)

يَرْفَعُ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا مِنْكُمْ وَالَّذِينَ أُوتُوا الْعِلْمَ

دَرَجَاتٍ



Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. (Sourate

Al-Mujadila (58), verset 11)

Le Messager de Dieu ﷺ a dit: "Dieu ﷻ mène sur une des voies du Paradis celui qui prend la route dans l'intention d'acquérir un savoir, les anges étendent leurs ailes par satisfaction sur lui. Tout ce qui se trouve sur terre et dans les cieux, jusqu'aux poissons au fond des eaux, demandent miséricorde pour les savants. La supériorité du savant sur les autres serviteurs est comme celle de la pleine lune sur les autres étoiles. Les savants sont les héritiers des prophètes. Les prophètes ne laissent ni or ni argent en héritage mais le savoir. Celui qui prend cet héritage, choisit un grand lot." (Abou Daoud, İlim, 1/3641; At Tirmidhi, İlim, 19/2682. cf. Al Boukhari, İlim, 10; Ibn Maja, Muqaddima, 17)

"La meilleure des aumônes est l'apprentissage d'une science par un musulman puis ensuite l'enseignement de cette même science à son frère musulman." (Ibn Maja, Muqaddima, 20)

"...Heureux sont ceux qui se tiennent auprès des gens de science et de sagesse et qui se tiennent à l'écart des gens vils et pécheurs!" (Abu Nuaym, Hilye, III, 202-203)

*"Le salaire de sept choses continue à parvenir au serviteur dans sa tombe après sa mort : **une science qu'il a enseigné, une eau qu'il a fait couler, un puits qu'il a ouvert, un arbre fruitier qu'il a planté, une mosquée qu'il a construit, un Coran qu'il a laissé en hé-***



ritage à lire et des enfants vertueux qui imploreront pour lui le pardon après sa mort.” (Beyhakî, *Chuab*, III, 248; Heysemî, I, 167)

“Jusqu’à ce qu’il atteigne son séjour final qu’est le Paradis, le croyant ne peut se trouver rassasié d’aucune science qui parvient à son oreille.” (At Tirmidhi, *İlim*, 19/2686)





A Médine, le Messager de Dieu ﷺ chargea les compagnons sachant lire et écrire d’instruire les autres Musulmans analphabètes. ‘Abdullah ibn Saïd, ‘Ubâda ibn Sâmit, Hafsa bint Omar, Chifâ bint ‘Abdullah ﷺ furent parmi les plus illustres de ces compagnons, hommes ou femmes, chargés d’enseigner l’écriture. (*İslâm’a Giriş* -Gençliğin İslâm Bilgisi-, p. 109, En Turc)



Fudayl bin İyâd, un des grands savants de l’Islam a dit ce qui suit:

“Celui qui est savant, met sa science en application et l’enseigne est mentionné parmi les anges par le nom « **Grand** ».” (At Tirmidhi, *İlim*, 19/2685)

C’est pour cela que les Musulmans acceptèrent les recherches scientifiques comme étant un acte d’adoration. Le taux de lettrés dans la population musulmane augmenta ainsi très rapidement. Les nobles compagnons ﷺ et les générations qui leur succédèrent entreprirent parfois des voyages de plusieurs mois et s’exilèrent plusieurs années pour enrichir leur savoir.



Ikrimah,  esclave affranchi par Ibn 'Abbas , rapporte : 'Abdullah ibn 'Abbâs  nous dit à moi ainsi qu'à mon fils 'Ali: "Allez vers Abu Sa'id et écoutez de lui les *hadiths* du Prophète  qu'il connaît !". Nous nous rendîmes donc aux côtés de Abu Sa'id. Il s'attelait à ce moment là à arranger son jardin et à l'arroser avec son frère. Lorsqu'il nous vît, il vint à nos côtés et commença à nous raconter des *hadiths*... (Cf. Al Boukhari, Salât, 63; Jihâd, 17)

Hasan , le petit-fils du Prophète  réunit ses enfants ainsi que ceux de son frère et leur dit ceci :

"Mes enfants ! Mes neveux ! Vous êtes aujourd'hui les benjamins des hommes mais vous serez très bientôt les aînés des hommes qui viendront après vous. C'est pour cela que vous devez absolument apprendre la science ! Que celui dont la force ne suffit pas à mémoriser ce qu'il apprend et à le rapporter **l'écrive et le conserve chez lui !** » (Dârimî, Muqaddima, 43/517)

Les Musulmans bâtirent dans toutes les villes qu'ils fondèrent ou conquièrent des écoles, des bibliothèques, des hammams et des centres d'aide sociale aux abords des mosquées. Dans ces écoles, en même temps que les sciences religieuses des sciences profanes telles que la médecine, la géographie, les mathématiques ou encore l'astronomie étaient enseignées. En effet pour déterminer la direction de la prière (*qibla*) ou les horaires de cette dernière ainsi que ceux



relatifs au jeûne, des sciences telles que l'astronomie ou la géographie étaient indispensables, de même que la détermination du montant de l'aumône purificatrice (*zakat*) ou bien la répartition des héritages nécessitaient de solides connaissances en mathématiques.

Si on s'intéresse aux différents peuples cités dans le Coran, les sciences telles que l'histoire ou la géographie sont aussi utiles. C'est pour cela que les Musulmans s'attelèrent à l'étude des sciences utiles.³⁸

Les Musulmans au service de la science

Tout au long de l'histoire, les civilisations qui ont vu le jour en divers lieux se sont influencées entre elles et ont héritées les unes des autres d'un patrimoine scientifique qu'elles ont ensuite pu faire fructifier.

Ainsi la connaissance humaine trouva dans ces différentes cultures et civilisations un terreau fertile pour se développer. Les Musulmans s'approprièrent ainsi le savoir des civilisations les ayant précédé, le reconnurent avec une grande humilité et en cherchant à développer les connaissances ainsi acquises offrirent une importante contribution à la science et à la civilisation.

Robert Briffault dit à ce propos:

38. Prof. Dr. M. Hamîdullah Introduction à l'Islam p. 243-264.



“Il y a dans chaque domaine où l'Europe a enregistré des progrès significatifs, à coup sûr une part importante, une influence sensible et un rôle certain de la civilisation musulmane.”³⁹

La raison qui poussa les Musulmans à persévérer dans cette voie est cette parole du Prophète ﷺ :

*“La sagesse est la propriété des croyants, où qu'elle se trouve, ils ont plus de droit que n'importe qui de se l'approprier.”*⁴⁰.

Les Musulmans, élevés depuis leur plus tendre enfance dans cette mentalité, se concurrencèrent pour acquérir l'héritage scientifique des civilisations passées. Si bien qu'après un certain temps, les livres et les savants les plus importants finirent par affluer en terre musulmane. Les Musulmans s'attelèrent d'abord à traduire ces livres en arabes, à en corriger les erreurs, et, une fois ces connaissances assimilées, à écrire eux-mêmes des livres d'un niveau supérieur.

Par exemple, l'ensemble du contenu du *Livre d'Anatomie* de **Gallien**, qui était alors reconnu comme le meilleur ouvrage de médecine, après avoir été traduit par des savants Musulmans ne fut pas accepté en l'état, mais il fut encore amélioré après que certaines de ses affirmations, invalidées par des études minutieuses, fussent écartées.

39. Robert Briffault, *The Making of Humanity*, p. 190.

40. At Tirmidhi, *İlim*, 19/2687; Ibn Maja, *Zühd*, 15.



Ainsi le grand médecin ottoman **Emir Çelebi**, dans son livre *Elmûzecü't-Tip (Exemple Médical)* dit qu'il ne faut pas voir son œuvre comme la simple restitution des œuvres d'un auteur antérieur sans valeur ajoutée, mais bien au contraire comme le résultat des œuvres de cette personne enrichies par l'expérience personnelle de l'auteur. Par exemple il remarque que la quantité de scammonée à employer dans certains remèdes est fonction du climat et du lieu où pousse la plante, ce qui implique que les quantités prescrites par **Avicenne** dans son *Canon de la Médecine* ne sont pas indiquées dans tous les cas.

Il explique d'autre part que si l'on prescrit pour un malade à Istanbul un remède à base de scammonée produite à Antioche dans les mêmes proportions que si elle avait été produite à Bassora on obtiendrait des effets indésirables. (Şaban Döğen, *Müslüman İlim Öncül-eri Ansiklopedisi*, p. 132, En Turc)

Comme on le voit la relation des Musulmans avec la science n'a rien de fortuite mais est au contraire au plus haut point consciencieuse et productive.

Les Musulmans commencèrent leurs observations astronomiques en 800 après J.C avec **Ahmad Nahavandi**. Ils fondèrent ensuite de grands observatoires, développèrent l'astrolabe et déterminèrent les positions et la période de révolution du Soleil, de la Lune, de diverses étoiles et des autres planètes ainsi que la hauteur de montagnes et la profondeur des



puits. Après ces études les anciennes positions des étoiles furent corrigées et de nouveaux catalogues des astres furent préparés. De nombreuses étoiles furent découvertes, les inclinaisons d'écliptiques de nouveau mesurées, le mouvement de l'apogée du Soleil fut observé et relié au mouvement d'étoiles fixes et d'importantes découvertes liées aux mouvement des planètes furent réalisées. Les Musulmans appliquèrent à l'astronomie de nouvelles méthodes mathématiques. Les calculs de corde furent remplacés par la trigonométrie et ses calculs de sinus ce qui permit des mesures bien plus précises. Par ailleurs les techniques de calcul du mouvement des planètes atteignirent une ingéniosité jusqu'alors inégalée.⁴¹

Les Musulmans firent des découvertes dans de nombreux secteurs comme la géologie, la minéralogie, la botanique, la zoologie, les mathématiques, la physique, la chimie, la médecine, la pharmacie et aidèrent beaucoup au développement de ces sciences.

Par exemple **Avicenne** ce grand savant musulman qui vécut de 980 à 1037 fut un précurseur pour les scientifiques européens dans pas moins de 29 domaines. Son *Canon de Médecine* fut enseigné pendant 600 ans dans les universités européennes. **Averroès**, qui vécut de l'an 1126 à l'an 1198, fut mentionna

41. Prof. Dr. Seyyid Hüseyin Sourate An-Nasr (110), verset *Islamic Science (İslam ve İlim)*, p. 113-134 (En Turc)



le premier le rôle de la rétine dans l'œil. Le livre intitulé *Tezkiretü'l-Kehhâlin* d'**Ali ibn 'Îsa** au XI^{ème} siècle traitant de l'œil humain fut pendant des siècles le seul ouvrage dans ce domaine et fut traduit en plusieurs langues telles que le latin, l'allemand ou encore le français. **'Ammâr ibn 'Ali** réalisa il y a de cela neuf siècles la première opération de l'œil et expliqua avec maints détails comment retirer une cataracte dans son ouvrage *el-Müntehab fi ilâci'l-ayn*. Ce livre fut lui aussi traduit en plusieurs langues dont le latin et l'allemand. **Alhazen** (965-1051) Le grand physicien et fondateur de l'optique, fut aussi l'inventeur de la lunette. **'Ali ibn 'Abbâs Al-Majusi** réalisa au X^{ème} siècle de notre ère une opération d'un cancer conforme aux méthodes modernes. Son encyclopédie médicale *Kitâbu'l-Melikî* est toujours étudiée avec admiration de nos jours. **Abu'l-Qâsim ez-Zehrâvî** (963-1013) a fait de la chirurgie une science indépendante. Il représenta dans son ouvrage *Tasrîf* jusqu'à 200 outils chirurgicaux et expliqua leur utilité ainsi que la façon de les utiliser. **Ibnü'n-Nefîs**, qui vécut de 1210 à 1288, mit en évidence la circulation pulmonaire et l'expliqua en détail dans le commentaire du *Canon* d'Avicenne qu'il rédigea. **Akchemseddin** (1389-1459) dans son ouvrage intitulé *Maddetü'l-hayât* fut le premier à mentionner les microbes. **Al-Khwârizmî** (780-850), fut le premier à utiliser le zéro en mathématiques et posa les bases de l'algèbre dans son livre *Al-Jabr wa'l-Mukâbele*. Les trois frères **Banou**



Moussa mesurèrent au 9^{ème} siècle le périmètre terrestre avec une erreur très faible. **Al-Biruni** (973-1051) fit des découvertes importantes dans de nombreuses branches scientifiques différentes. Il mit notamment en évidence la rotation de la Terre à la fois sur elle-même et autour du soleil et mesura le rayon terrestre grâce à certaines expériences menées dans les environs de la ville indienne Nendene. La loi qu'il énonça à cette occasion fut rapportée en Europe sous le nom de « principe de Biruni ». **Al-Battânî**, quant à lui, calcula la durée de l'année solaire, commettant une erreur de 24 secondes seulement. Les premiers essais de vols humains furent réalisés par **Ismâïl ibn Hammad al-Jauhari** (950-1010). Le premier prototype de planeur fut inventé par **Ibn-i Firnâs** en 880. Il plana ainsi dans les airs pendant une longue durée à l'aide d'un planeur recouvert de soie et de plumes d'oiseau avant d'atterrir. **Rhazès** (864-925) mentionna l'attraction terrestre. Il est rapporté que Christophe Colomb (1446-1506) apprit l'existence de l'Amérique de source musulmane, en lisant en particulier certains livres d'**Averroès** (1126-1198). **Al-Idrissî** (1100-1166) dessina une carte du monde ressemblant beaucoup à nos cartes actuelles, et ce huit siècles en arrière. **Dineverî** (mort en 895) composa une encyclopédie botanique en six volumes intitulée *Kitâbu'n-nebât*. Dans cet ouvrage, il ne se contenta pas de caractériser les végétaux par leur apparence externe mais il les classa également en fonction de



leur valeur nutritive, de leurs propriétés médicales ainsi que de leur lieu de production.

Jahiz (mort en 869) légua à l'humanité une énorme encyclopédie en sept volumes sur la vie animale intitulée *Kitâbü'l-hayevân*.⁴²

Tout cela ne sont que des exemples. Si l'on examine attentivement le contenu des œuvres citées, on s'aperçoit qu'en matière de science les Musulmans ont rendu de très grands services à l'humanité.

Les Musulmans menèrent ces travaux scientifiques dans le but de mieux connaître Dieu et de gagner Sa satisfaction en rendant service à Ses serviteurs. C'est pour cela qu'ils se refusèrent aussi bien à s'affairer dans une science inutile qu'à utiliser leur science à l'encontre des hommes. On peut donner à titre d'exemple à ce propos l'histoire de **Hunayn ibn Ishaq** à qui le sultan de son époque Jafar Al-Mutawakkil demanda de préparer un poison pour l'utiliser contre ses ennemis. Cependant Hunayn, bien

42. Pour des sources et des exemples riches consulter les œuvres suivantes: Prof. Dr. Fuat Sezgin, *Science et technique en Islam I-V*, Frankfurt, 2004; Prof. Dr. Seyyid Hüseyin Sourate An-Nasr (110), verset *Islamic Science, An Illustrated Study*, World of Islam Festival Pub. Co. Ltf., England, 1976; Dr. Sigrid Hunke, *Allahs Sone über dem Abendland-Unser Arabischen Erbe*, Germany 1960; Prof. Dr. M. Hamîdullah, *Introduction à l'Islam*, p. 243-264; <http://www.1001inventions.com>; Carra de Vaux, *Les Penseurs de l'Islam*, Paris 1923; *Avicenne*, Paris 1900; Prof. Dr. Mehmet Bayraktar, *İslâmîda Bilim ve Teknoloji Tarihi*, Ankara 1985, (En Turc); Ahmet Gürkan, *İslâm Kültürününün Garbı Medenileştirmesi*, İstanbul 1969, (En Turc).



que ses connaissances lui permettent de réaliser un tel poison, refusa et ce même après avoir été emprisonné et subit de nombreuses menaces. Il expliqua son refus ainsi :

“Ma religion m'ordonne le bien même envers mes ennemis. Quant à ma profession, elle consiste à servir les hommes en les soignant et en leur permettant de recouvrir la santé, elle ne consiste pas à les tuer.” (Şaban Döğen, *a.g.e*, p. 132)

Cat Stevens dit à ce sujet:

“Parmi les progrès de la science moderne occidentale seule une petite partie s'adresse à l'humanité. Pour ce qui est du reste, il est utilisé pour maintenir la domination d'une minorité sur le reste de l'humanité. Si 5 % des avancées scientifiques actuelles apportent des solutions aux problèmes des hommes, les 95 % restants la menace.” (*Discours sur l'Islam*, p. 39)

6. Une religion qui place la justice au-dessus de toute chose

Dieu, le détenteur de la justice absolue, ne peut commettre la moindre injustice, aussi infime soit-elle. L'un de Ses magnifiques noms est ainsi **al-'Adl** qui signifie le détenteur de la justice absolue.⁴³ C'est pour cette raison qu'il exige de ses serviteurs une justice

43. At Tirmidhi, Deavât, 82/3507.



et une équité totale concernant tout sujet. Il ordonne ainsi dans le Noble Coran :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُونُوا قَوَّامِينَ بِالْقِسْطِ شُهَدَاءَ لِلَّهِ
وَلَوْ عَلَىٰ أَنفُسِكُمْ أَوِ الْوَالِدِينَ وَالْأَقْرَبِينَ

Ô croyants! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos pères et mères ou proches parents... (Sourate An-Nisâ (4), verset 135)

Le messager de Dieu ﷺ a lui-même ordonné aux croyants de ne jamais abandonner leur justice, qu'ils soient calmes ou en colère. Il a promis à ceux qui se comportent ainsi une grande récompense.⁴⁴

L'Islam ordonne aux Musulmans de se comporter avec justice même face à leurs ennemis:

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُونُوا قَوَّامِينَ لِلَّهِ شُهَدَاءَ بِالْقِسْطِ
وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَاٰنُ قَوْمٍ عَلَىٰ أَلَّا تَعْدِلُوا اعْدِلُوا هُوَ
أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ

Ô les croyants! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être

44. Heysemî, I, 90; Abu Nuaym, *Hilye*, II, 343; VI, 268-9.



injuste. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété... (Sourate Al-Maidah (5), verset 8)


Suhayl ibn 'Amr était l'orateur des Quraïchites. A une époque où il était un brillant orateur et où sa parole était très respectée par ses pairs, il se servit constamment de ce talent contre l'Islam pour monter les gens contre cette religion et ses adeptes. Il fut fait prisonnier lors de la bataille de Badr. Le compagnon Omar  proposa alors au Prophète  de le châtier de la façon suivante :

“Ô envoyé de Dieu! Permits moi d'arracher à Suhayl ses dents de devant afin que sa langue pende à l'extérieur de sa bouche ! Après cela il ne pourra plus parler contre toi ni contre l'Islam ! ”

L'envoyé de Dieu  lui répondit alors :

“Laisse le donc, ô Omar! Je ne puis porter un tel préjudice à un quelconque de ses organes. Si il m'arrivait de me comporter de la sorte, Dieu m'infligerait le même supplice, et ce bien que je sois prophète...”

(Ibn-i Hichâm, II, 293)

L'envoyé de Dieu  se mit dans une grande colère lorsqu'il apprit au cours du siège de Khaybar que des Musulmans avaient porté atteinte aux animaux et aux plantations des assiégés. Il interdit catégoriquement de tels actes. (Abou Daoud, Kharâj, 31-33/3050)

La principale distinction qui est faite entre les hommes en Islam est celle qui sépare les oppresseurs



et leurs défenseurs de ceux qui s'astreignent à la justice et la défendent. Le Noble Coran dit à ce propos : **“Plus d’hostilités, sauf contre les injustes”**.⁴⁵ Un homme respectueux des droits humains, qu’il soit musulman ou non, peut tout à fait vivre au sein d’une communauté musulmane. Cependant, c’est un devoir pour les Musulmans de s’opposer à un de leur coreligionnaire qui se comporterait en oppresseur et piétinerait les droits humains. Ainsi au niveau social, la ligne de démarcation entre nous et les autres est celle séparant la justice de l’injustice.⁴⁶

Voici un exemple historique montrant le degré de justice qu’atteignirent les Musulmans : après avoir pris le contrôle de la ville de **Homs**, ils instaurèrent un impôt d’un montant raisonnable ayant pour rôle de compenser les dépenses engagées pour la protection de la ville. A cette époque le roi byzantin Héraclius se mit à marcher sur les Musulmans à la tête d’une grande armée. Lorsqu’ils apprirent que la force ennemie était très conséquente, les Musulmans s’inquiétèrent et rendirent aux habitants de Homs leurs impôts en leur expliquant :

“Nous sommes actuellement en train de subir une attaque de grande ampleur, c’est pour cela que nous sommes dans l’incapacité de vous défendre et

45. Sourate Al-Baqara (2), verset 193.

46. Prof. Dr. Recep Şentürk, *İnsan Hakları ve İslâm*, p. 22 (En Turc)



de vous protéger. Vous êtes désormais libres dans vos affaires et pouvez agir comme vous le souhaitez”.

Le peuple de Homs dit alors:

“Par Dieu, votre administration et votre justice nous sont bien plus agréables que l’oppression et la tyrannie que nous subissions avant votre venue. Nous participerons aux côtés de votre gouverneur à la défense de la ville face aux armées d’Héraclius”.

Les juifs présents dans la ville renchérèrent en disant:

“Nous jurons par la Torah que tant que nous n’aurons pas été anéantis, le gouverneur d’Héraclius ne pénétrera pas dans la ville de Homs”.

Ils verrouillèrent alors les portes de la villes et s’attelèrent à la défendre.

Les populations chrétiennes et juives des autres villes avec qui ils étaient en paix se comportèrent de la même manière et déclarèrent :

“Si les romains et leurs alliés venaient à vaincre les Musulmans, nous retournerions de nouveau à une période d’injustice et de tyrannie et nous serions de nouveau en proie à de grandes difficultés. Puisse les Musulmans être victorieux pour que nous puissions à nouveau vivre avec eux sur les bases de notre engagement précédent !”.



Lorsque Dieu infligea la défaite aux romains et offrit la victoire aux Musulmans, ces villes ouvrirent leurs portes aux Musulmans avec maintes festivités et démonstrations de joie et ils payèrent de nouveau leurs impôts.⁴⁷

7. Une religion universelle

L'Islam est une religion s'adressant à l'ensemble de l'humanité et des *djinnns*⁴⁸. Tout le monde, indépendamment de son origine, sa couleur ou son sexe peut très bien être musulman. S'organisant selon les droits et les devoirs humains, l'Islam ne reconnaît que deux « peuples » : Les croyants et les incroyables.⁴⁹

Un système instauré par Dieu ﷻ dont la miséricorde entoure toutes Ses créatures et qui vise le bonheur et le salut de l'humanité ne peut logiquement pas s'adresser qu'à une poignée d'humains et priver les autres de ce bienfait. Ce serait contraire aux at-

47. Belâzurî, *Fütûhu'l-büldân*, Beyrouth 1987, p. 187.

48. Les *djinnns* (ou Génies) sont des créatures généralement invisibles à l'homme, évoquées à plusieurs reprises dans le Coran (une sourate entière leur est notamment dédiée). Tout comme les humains ils sont dotés de libre arbitre et sont tenus de suivre la religion musulmane. Ainsi on trouve des *djinnns* croyants et d'autres mécréants.

49. Chaque homme est membre de la communauté du prophète de son époque. Ainsi tous les hommes venant après l'avènement de Muhammad ﷺ en tant que prophète font partie de sa communauté. Cependant il y a parmi eux une partie qui croit à sa prophétie et une autre qui la nie.



tributs divins *Ar-Rahman* (le Très-Miséricordieux) et *Ar-Rahim* (le Tout-Miséricordieux). L'envoyé de Dieu ﷺ dit à ce propos :

“Dieu le Très-Miséricordieux (Ar-Rahman) fait miséricorde aux miséricordieux d'entre les hommes. Faites donc preuve de miséricorde et de tendresse aux êtres terrestres afin que les êtres célestes vous fassent eux-mêmes miséricorde!” (At Tirmidhi, Birr, 16/1924)

Dans ce *hadith* il n'est pas question d'une espèce en particulier. Il n'est même pas question des Musulmans seuls. Au contraire c'est à tous les humains, les animaux et les végétaux se trouvant sur terre qu'il est ordonné de faire miséricorde. Le Noble Coran exprime par ailleurs le fait que le Prophète ﷺ ait été envoyé à toute l'humanité pour l'inviter à croire en Dieu :

قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا الَّذِي
لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ

(Ô Prophète !) Dis: « Ô hommes ! Je suis, en toute vérité, le Prophète de Dieu, envoyé à vous par Celui à qui appartient le Royaume des Cieux et de la Terre. » (Sourate Al-A'raf (7), verset 158)

وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ

Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour les mondes (Sourate Al-Anbiya (21), verset 107)



L'envoyé de Dieu ﷺ dit également :

“Les prophètes m'ayant précédés ne furent envoyés qu'à leur peuple. Quant à moi, j'ai été envoyé comme prophète pour toute l'humanité.” (Al Boukhari Tayammüm 1).

C'est pour cette raison que L'envoyé de Dieu ﷺ, n'invita pas que les arabes à l'Islam, mais il envoya également de son vivant des représentants munis de missives aux empereurs et aux rois des contrées voisines. Il invita ainsi à l'Islam les byzantins, les perses, les éthiopiens, les égyptiens et bien d'autres peuples.⁵⁰

L'Islam est universel quelque soit l'époque et le lieu. Il ne se limite pas à un lieu et à une époque délimités. D'ailleurs il est possible au jour d'aujourd'hui d'observer des Musulmans en tout lieu et en tout peuple. En particulier on peut admirer la magnifique unité et fraternité de l'Islam lorsqu'à la saison du grand pèlerinage tous ces hommes, répondant à l'ordre de Dieu, se rassemblent autour de la Ka'aba pour adorer Dieu l'Unique.

L'Islam possède une structure capable de répondre aux besoins de tous les êtres humains. Il s'agit d'un système de vie et d'une croyance assurant les droits spirituels, physiques, individuels et collectifs

50. Le contenu de ces missives est en notre possession et il est même possible d'observer certains originaux au Musée du Palais de Topkapi d'Istanbul. Les photographies de ces lettres ainsi que leur analyse peuvent être consultées dans l'ouvrage suivant du Prof. Dr. M. Hamidullah: *Six originaux des lettres diplomatiques du prophète de l'Islam, Paris 1985.*



éclairant des notions telles que la vie, la mort, Dieu, les prophètes, les anges, Satan, la vie d'ici-bas, l'au-delà, la rétribution des bonnes actions, le châtimement des péchés, le Paradis ou bien encore l'Enfer. Notions dont aucune autre religion n' a pu présenter une explication convaincante et satisfaisante.

Pour mieux percevoir cet état de fait il est suffisant de rappeler la chose suivante : comme le Coran a répondu aux besoins de la première communauté musulmane formée d'hommes vulnérables soumis à l'oppression, il répondit également aux besoins en terme moral et juridique de la communauté musulmane à son apogée, lorsqu'elle formait un unique et gigantesque état s'étendant de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique. Ainsi cette communauté put en tout temps trouver dans ce livre toutes les informations relatives à la croyance et à ses principes, ainsi qu'aux actes d'adorations, à la vie en communauté, aux lois sociales et à biens d'autres besoins.⁵¹

8. L'égalité entre tous les hommes

L'Islam accepte tout être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe ou d'opinion en tant que membre de la grande famille de l'humanité et à ce titre comme destinataire du message divin. Il enseigne aux hommes et nous informant que chacun

51. M. Hamidullah, *Le Saint Coran* (partie d'introduction), p. 23.



descend d'une même mère, Eve, et d'un même père, Adam, que certaines différences que l'on peut observer entre les hommes ne doivent pas être une source d'hostilité mais bien au contraire une raison pour entretenir de bonnes relations mutuelles. Les différents peuples et communautés formés par les hommes sont considérés comme un moyen de les éprouver quant aux bienfaits dont ils jouissent et comme un moyen de rivaliser et coopérer dans le bien pour l'idéal et les objectifs d'une humanité commune, comme l'expriment les versets suivant du Noble Coran :

وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً وَلَكِنْ لِيَبْلُوَكُمْ فِي مَا آتَاكُمْ فَاسْتَبِقُوا الْخَيْرَاتِ

Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. (Sourate Al-Ma'ida (5), verset 48)

وَلِكُلِّ وِجْهَةٍ هُوَ مُوَلِّيهَا فَاسْتَبِقُوا الْخَيْرَاتِ
 أَيْنَ مَا تَكُونُوا يَأْتِ بِكُمْ اللَّهُ جَمِيعًا إِنَّ اللَّهَ
 عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

A chaque (peuple) une orientation vers laquelle il se tourne. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. Où que vous soyez, Allah vous ramènera tous vers



Lui, car Allah est, certes Omnipotent. (Sourate Al-Baqara (2), verset 148)

Selon la conception de l'Islam, la supériorité d'un homme sur un autre ne se mesure pas selon des paramètres sur lesquels il n'a aucune influence tels que son origine ethnique, sa couleur de peau ou bien la société dans laquelle il naît mais bien plutôt des paramètres qu'il peut maîtriser grâce à sa volonté et à ses efforts tels que son degré de proximité et de crainte de Dieu.

De la même manière, la richesse, la beauté, la puissance ou une position sociale élevée ne confèrent en aucun cas une quelconque supériorité. Tous ne sont que des bienfaits de Dieu qui réclament une complète reconnaissance à Celui qui les octroie. La reconnaissance due pour un bienfait quelconque doit être de la même nature que ce bienfait. Ainsi les bienfaits accordés aux hommes dans cette vie ressemblent aux questions posées à un étudiant lors d'un examen. Un étudiant ne penserait en effet jamais à se vanter des questions qui lui ont été posées mais il se réjouit plutôt des gratifications que lui valent ses bonnes réponses. Puisque les croyants ne verront la rétribution de la dépense pour la satisfaction de Dieu des opportunités et des bienfaits qui leur sont offerts à titre d'épreuve que le Jour du Jugement Dernier, il ne leur sied point de se vanter ou de nourrir un quelconque sentiment de supériorité dans cette vie. Un tel comportement relève au contraire d'un grand égarement.



ﷺ La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

Abû Hâzim, un docte musulman, dit à ce sujet:

“Chaque bienfait qui ne rapproche pas de Dieu est une catastrophe pour celui à qui il a été accordé.”

Le Prophète ﷺ, bien qu'il ait été envoyé comme miséricorde à l'univers, un jour alors qu'il était dans l'obligation de révéler les qualités supérieures qui lui avaient été attribuées, ne le fit qu'en répétant plusieurs fois “لَا فَخْرَ: Point de vanité”⁵².

Aux yeux de Dieu ﷻ, le croyant qui obéit à Ses commandements avec une grande méticulosité est supérieur à celui qui ne se comporte pas de la sorte.⁵³ L'appartenance à un peuple quelconque n'est que l'attribut d'un corps éphémère. Le corps n'est rien d'autre qu'une enveloppe dont a été revêtit l'âme. L'âme, quant à elle est éternelle et ne connaît pas de race car toute âme vient de Dieu⁵⁴ Le Noble Coran enseigne :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتْقَاكُمْ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ

52. At Tirmidhi, Menâkib, 1/3616; Dârimi, Muqaddima, 8.

53. Sourate Al-Hujurat (49), verset 13

54. Sourate Al-Hijr (15), verset 29; Sourate As-Sajda (32), verset 9; Sourate Sâd (38), verset 72; Sourate Al-Anbiya (21), verset 91; Sourate At-Tahrîm (66), verset 12.



Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur. (Sourate Al-Hujurat (49), verset 13)

L'envoyé de Dieu ﷺ a dit la chose suivante :

“Celui dont les actes le laissent à l'arrière ne peut passer à l'avant par sa filiation.” (Mousslim, Dhikr, 38; Ibn Maja, Muqaddima, 17)

Le Prophète ﷺ, le jour de la conquête de La Mecque s'adressa à la foule en ces termes :

“Ô hommes ! Dieu le Très Haut vous a interdit de vous gonfler d'orgueil et de vous vanter de vos ancêtres comme vous le faisiez à l'époque de la jahiliyya⁵⁵ ! Les hommes se divisent en deux classes : l'une est celle de ceux qui sont pleins de bonté et de piété et à qui Dieu accorde de la valeur ; l'autre est celle des mauvais et des pécheurs invétérés qui n'ont aux yeux de Dieu aucune valeur. Tous les hommes sont les enfants d'Adam. Et Dieu le Très Haut a créé Adam de terre.” (At Tirmidhi, Tefsîr, 49/3270; Abou Daoud, Edeb, 110-111/5116)

55. *jahiliyya*: signifie “l'ignorance” en arabe, désigne la période anté-islamique où régnait le *chirk*, la débauche et l'injustice et par extension pour toute situation revêtant ces caractéristiques.



Dans son **Sermon d'adieu**⁵⁶, il dit de plus :

“Ô hommes ! Faites attention : votre Seigneur est unique, votre père (Adam) aussi est unique. Faites donc attention ! Il n'y a aucune supériorité de l'arabe sur celui qui ne l'est pas, ni de celui qui n'est pas arabe sur celui qui l'est, ni du blanc sur le noir, ni du noir sur le blanc. Ils ne sont supérieurs les uns aux autres que par leur piété.” (Ahmad, V, 411)

9. Liberté de religion et de conscience

Dieu a montré à l'homme, qu'il a créé libre et conscient, ce qui est vrai et ce qui est faux. En aucun cas il n'est intervenu dans son libre-arbitre. Chacun est libre dans ses choix et devra assumer lui-même les conséquences de ses choix. On trouve à ce sujet plusieurs versets :

وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ لَأَمَنَّ مَنْ فِي الْأَرْضِ كُلَّهُمْ جَمِيعًا
أَفَأَنْتَ تُكْرَهُ النَّاسَ حَتَّى يَكُونُوا مُؤْمِنِينَ

Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? (Sourate Yunus (49), verset 10)

56. Le Sermon d'adieu: Discours du Prophète ﷺ sur le mont Arafat lors de son dernier pèlerinage devant des milliers de fidèles.



فَمَنْ شَاءَ فَلْيُؤْمِنْ وَمَنْ شَاءَ فَلْيُكْفُرْ

Quiconque le veut, qu'il croit, et quiconque le veut qu'il mécroie (Sourate Al-Kahf (18), verset 29)

إِنْ تَكْفُرُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَنِيٌّ عَنْكُمْ وَلَا يَرْضَىٰ لِعِبَادِهِ
الْكُفْرَ وَإِنْ تَشْكُرُوا يَرْضَهُ لَكُمْ

Si vous ne croyez pas, Allah se passe largement de vous. De Ses serviteurs cependant, Il n'agrée pas la mécréance. Et si vous êtes reconnaissants, Il l'agrée pour vous. (Sourate Az-Zoumar (39), verset 7)

A l'époque de la *jahiliyya*, celles des femmes dont l'enfant ne respirait pas à la naissance, avaient pour coutume de faire le vœu suivant : « Si mon enfant survit, je ferais de lui un juif. ». C'est pour cela que lorsque les médinois se convertirent à l'Islam, une partie de leurs enfants vivait au sein de la communauté juive de Médine.

Lorsque la tribu juive des Banu Nadir trahit les Musulmans et viola ainsi l'accord qu'ils avaient conclu avec eux, il fut décidé de les bannir de la ville. Les familles musulmanes dont les enfants avaient été élevés parmi les juifs dirent alors :

« Nous ne permettrons pas que nos enfants partent, (nous les empêcherons de partir par la force et en ferons des Musulmans) ».



C'est à cette occasion que Dieu révéla le verset « لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ : **Point de contrainte en religion** ». ⁵⁷

L'Islam ne demande pas de forcer les hommes à accepter ses principes. Pour cette raison, il se tient à l'écart de toute forme de contrainte. A tel point qu'il se refuse même à toute forme de contrainte intellectuelle. A titre d'exemple, la diffusion de l'Islam ne résidait pas dans la réalisation de miracles, au contraire, il était mal vu d'attendre du Prophète ﷺ des miracles se basant sur des réalisations surnaturelles. L'Islam étant apparu à une période de développement de l'humanité, le Coran, qui représente le véritable miracle de l'Islam, s'est adressé essentiellement à l'intellect et à la raison humaine. Il a amené les hommes à lui en leur montrant des preuves rationnelles et convaincantes. C'est pour cela qu'il n'a jamais fait usage de moyens matériels de contrainte. ⁵⁸

D'ailleurs le fait d'utiliser la force dans les questions religieuses conduit de façon massive les hommes à « **P'hypocrisie** », ce qui est bien plus dangereux que l'incroyance formelle.



Les actes d'adoration réalisés sans sincérité étant réalisé par **ostentation**, l'usage de la contrainte en religion a été condamné avec force.

57. Sourate Al-Baqara (2), verset 256. Abou Daoud, Djihad, 116/2682; Wāhidī, p. 85-87.

58. Prof. Dr. Sayyid Qutb, *La vision du monde de l'Islam*, p. 32-33.




Abû Râfi'  relate le fait suivant:


« Alors que les Quraïchites m'avaient envoyé parlementer avec L'envoyé de Dieu , je sentis à la simple vue du Prophète  naître en mon cœur le désir sincère de me convertir à l'Islam et je dis alors :

« Ô messenger de Dieu ! Par Dieu, jamais plus je ne retournerai aux côtés des Quraïchites ! »

L'envoyé de Dieu  me dit alors :

« Je ne peux quant à moi violer mon engagement et retenir les ambassadeurs qui me sont envoyés. Retourne donc pour l'instant auprès des Quraïchites ! Si une fois là-bas tu continues à ressentir ce que ton cœur ressent à cet instant (l'envie de se convertir à l'Islam), alors reviens donc à mes côtés ! ».

Sur ce, je me rendis à La Mecque et une fois ma mission achevée, je retournai auprès du Prophète  et devins musulman. (Abou Daoud, Jihâd, 151/2758)

Safwan, qui était l'un des notables polythéistes de La Mecque, s'enfuit lorsque cette dernière fut conquise par les Musulmans. L'envoyé de Dieu , envoya à sa rencontre son cousin Wahb ibn 'Umeyr. Il le chargea en outre de remettre à Safwan son manteau pour qu'il puisse lui servir de sauf-conduit. L'envoyé de Dieu voulait ainsi l'inviter à l'Islam et le faire revenir à ses côtés. Il lui fit savoir que s'il le souhaitait il pouvait accepter immédiatement l'Islam et que s'il ne le souhaitait pas un délai de réflexion de deux mois



lui serait offert. Sur ce, Safwan se rendit auprès du Prophète ﷺ avec son manteau et s'écria à haute voix au milieu de la foule :

« Ô Muhammad! Voici donc Wahb ibn 'Umeyr! Il est venu à moi avec ton manteau et m'a annoncé que tu me l'offrais, si je voulais, me convertir à l'Is-lam et qu'en cas contraire il me serait reconnu un dé-lai de réflexion de deux mois. »

Le Prophète ﷺ lui dit alors :

« *Descends donc de ta monture, ô Abu Wahb !* ».

Cependant ce dernier répliqua :

« Non, par Dieu je ne descendrai pas tant que je n'aurais pas eu de garanties claires quant à mon cas ! ».

Sur ce L'envoyé de Dieu ﷺ lui dit :

« *Je t'offre un délai de réflexion bien plus long que cela puisqu'il sera de quatre mois.* ».

Safwan, bien qu'il eut été un mécréant, se joignit à L'envoyé de Dieu ﷺ lors de la campagne militaire de Hunayn et du siège de Tâif et devint un mois plus tard musulman. (*Muwatta'*, Nikâh, 44-45)

Les chrétiens de la ville de Najran qui vinrent voir L'envoyé de Dieu ﷺ pour s'entretenir avec lui émirent le souhait lorsque l'heure de leur prière fut venue de pouvoir l'accomplir dans la mosquée.



Certains Musulmans cherchèrent à s'y opposer mais le Prophète ﷺ leur dit :

« *Laissez-les donc à leur propre état !* ».

Les chrétiens de Najran réalisèrent donc leurs adorations en se tournant vers l'Est⁵⁹

Abu 'Ubayda ibn Jarrah conclut, à l'époque du califat d'Omar ﷺ un pacte avec le peuple chrétien de Homs dans lequel les habitants acceptaient de se soumettre en échange de la protection de leurs vies, de leurs biens, de leurs murailles, de leurs églises et de leurs moulins. Il fut néanmoins décidé en dehors de ce traité qu'un quart de l'église de Yuhanna serait utilisé comme mosquée. **Mu'awiya**, lorsqu'il devint calife souhaita intégrer cette église à la mosquée de Damas. Mais devant les nombreuses protestations, il renonça à cette idée. **'Abd Al-Malik ibn Marwān** soutint la même idée en offrant en plus en compensation une très grande somme d'argent. Il n'obtint cependant avec cette pas plus de succès auprès des non-Musulmans. **Al-Walīd ibn 'Abd Al-Malik** lui aussi leur proposa une forte somme d'argent et différentes alternatives mais n'obtenant de nouveau pas gain de cause, il décida de raser l'église et construisit à la place une mosquée. Sous le calife suivant, **Omar ibn 'Abd Al-'Azīz**, la population chrétienne se plaignit de cette situation. Ce dernier après avoir mené

59. Ibn-i Hichām, II, 202-207; Ibn-i Sa'd, I, 357; Beyhakī, Delāil, IV, 382-387; Halebī, Īnsānu'l-uyūn, III, 235.



des investigations leur donna gain de cause et décida de leur restituer le terrain. Cette fois cependant, ce furent les Musulmans qui se trouvèrent mécontents de voir la mosquée transformée en église. Omar ibn 'Abd Al-'Azīz ﷺ parvint à contenter les deux parties en se concertant avec les chrétiens et en leur proposant de leur céder en échange de ce terrain toutes les églises de Ghouta, ville conquise par les Musulmans, ce qu'ils acceptèrent.⁶⁰

L'historien anglais **Philip Marshall Brown** écrit la chose suivante :

« Les Turcs, bien qu'ils aient remporté des victoires écrasantes, reconnurent généreusement à tous les peuples des contrées qu'ils conquièrent le droit de s'administrer selon leurs propres lois et coutumes. »

Napoléon Bonaparte, lorsqu'il attaqua l'Empire Ottoman en 1798-1799 chercha à convaincre les populations arméniennes vivant en Palestine et en Syrie de se soulever contre l'Empire. L'ambassadeur de France à Istanbul, **Sebasitiani**, obtint cependant la réponse suivante :

*“Les arméniens vivant dans ces régions sont à ce point satisfaits de leur situation qu'il est impossible de les pousser à la rébellion.”*⁶¹

60. Dr. Bahâüddin Varol et autres, Cahiliye Toplumundan Günümüze Hz. Sourate Muhammad (47), verset p. 286; Prof. Dr. M. Hamidullah, Introduction à l'Islam, p. 237.

61. cf. <http://www.atmg.org/ArmenianProblem.html>.



10. Le principe de facilité

Notre Seigneur, dont la miséricorde est infinie, a souhaité pour Ses serviteurs la facilité et a ainsi fait preuve de largesse dans maints aspects de l'Islam. Il n'est pas besoin de se désintéresser de la vie terrestre, de s'imposer continuellement des restrictions, de se torturer, ni même de s'éloigner de tout plaisir pour « vivre la religion ». Entrer en Islam et vivre cette religion est une chose simple à même d'être menée bien même par les hommes les plus faibles. On trouve dans le Coran à ce propos plusieurs versets :

يُرِيدُ اللَّهُ بِكُمُ الْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ الْعُسْرَ

Dieu veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté (Sourate Al-Baqara (2), verset 185)

هُوَ اجْتَبَاكُمْ وَمَا جَعَلَ عَلَيْكُمْ فِي الدِّينِ مِنْ حَرَجٍ

C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion (Sourate Al-Hajj (22), verset 78)

يُرِيدُ اللَّهُ أَنْ يُخَفِّفَ عَنْكُمْ وَخُلِقَ الْإِنْسَانُ ضَعِيفًا

Dieu veut vous alléger (les obligations) car l'homme a été créé faible (Sourate An-Nisa (4), verset 28)



La générosité de Dieu a été notamment illustré par le prophète de l'Islam ﷺ dans cette annonce :

“Dieu a ordonné aux anges la chose suivante :« Si Mon serviteur a l'intention de faire une mauvaise action, n'en prenez pas note tant qu'il ne l'a pas commise ! Lorsqu'il réalise cette mauvaise action inscrivez alors à son encontre un péché ! Si jamais il renonce à cette mauvaise action pour obtenir Ma satisfaction, alors inscrivez à son profit une œuvre pieuse ! Si Mon serviteur désire accomplir une bonne action, alors inscrivez pour lui cette bonne action, même s'il ne la mène pas à bien ! Si il la réalise alors inscrivez à son avantage entre dix et sept cents fois la valeur de cette bonne action ! » ” (Al Boukhari, Tawhid, 35; Mouslim, Îmân, 203, 205)

Les nobles compagnons ﷺ nous informent que L'envoyé de Dieu ﷺ était un homme doux, avec qui il était très facile de s'entendre et qui encourageait toujours à la facilité.⁶²

Donnons à présent quelques exemples illustrant la grande flexibilité de l'Islam :

✓ L'homme n'est responsable qu'en fonction de sa force et de ses possibilités. Il ne peut en aucun cas lui être demandé d'accomplir quelque chose qu'il n'a pas la capacité de réaliser. Il ne peut en outre être tenu responsable pour ce sur quoi il n'a pas d'in-

62. Mouslim, Hajj, 137.



fluence ou qui soit au-dessus de ses moyens. Ceci est l'émanation du verset suivant :

لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا

Dieu n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité (Sourate Al-Baqara(2), verset 286)

✓ En Islam la progressivité est la règle. Ainsi certains péchés comme la consommation d'alcool, la pratique de l'usure ou bien la fornication ont été interdit en trois ou quatre phases ou le degré de l'interdiction a été relevé petit à petit jusqu'à atteindre l'interdiction absolue et formelle.

✓ En temps normal il est obligatoire pour faire la prière de réaliser des ablutions avec de l'eau. Cependant si l'on ne trouve pas d'eau ou que l'usage de l'eau comporte des risque pour la santé, il est alors possible de faire les ablutions sèches avec de la terre.

✓ En tenant compte de la fatigue et des contraintes de temps auxquelles sont soumis les voyageurs il leur est permis d'accomplir les prières de quatre cycles (*raka'at*) en deux cycles.

✓ Le fait de se tenir debout (*qiyam*) est une obligation (*fard*) de la prière. Cependant ceux qui n'ont pas la force de se tenir debout peuvent, selon leur cas particulier, accomplir la prière assis, allongés ou bien seulement par mouvement des yeux.



والصلاة والسلام على من لا نبي بعده La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

✓ Les croyants, que ce soit dans leur prière ou dans leur vie quotidienne, lisent les passages du Coran qu'ils ont le plus de facilité à retenir. Il n'y a en effet pas à ce sujet un nombre de versets minimum que les fidèles seraient obligés de connaître. Le Coran ordonne à ce sujet :

فَاقْرَأُوا مَا تَيَسَّرَ مِنْهُ

Récitez donc (du Coran) ce qui vous sera possible (Sourate Al-Muzzammil (73), verset 20)

✓ Il n'y a pas besoin de lieu spécifique dédié à l'adoration. Les actes d'adoration peuvent être accomplis dans n'importe quel endroit propre.

L'envoyé de Dieu ﷺ a déclaré à ce propos :

« Toute la Terre a été pour moi décrétée pure et agréée comme mosquée. Que les membres de ma communauté lorsque vient le temps de la prière prient où ils se trouvent ! » (Al Boukhari, Teyemmüm, 1)

✓ Jeûner peut être dur pour les personnes en voyage ou celles malades au point où le jeûne puisse présenter un risque pour leur santé. Chaque personne se trouvant dans ces conditions a ainsi été laissé libre de jeûner ou non pendant le mois de Ramadan. Ceux qui choisissent de ne pas jeûner rattrapent alors les jours non-jeûnés lorsqu'ils guérissent ou que leur voyage s'achève.



✓ Il est autorisé à tout musulman, pour qui se rendre au grand pèlerinage est une obligation et qui lors de son voyage se trouverait en danger pour cause de maladie, de guerre ou pour toute autre raison, de retarder son pèlerinage jusqu'à ce que le danger soit levé.

✓ Dieu a fait preuve de clémence en détaillant dans le Noble Coran de nombreuses dispositions visant à faciliter l'assistance aux orphelins, l'expiation des serments non-tenus, le mariage, la dot, le divorce, la subsistance de la famille, l'adoration, l'application du talion, l'héritage, les traités, la contraction des dettes et leur remboursement, en conclusion, toutes les actions du croyant. Il a de plus souhaité que les croyants se comportent avec la même souplesse dans ces domaines...⁶³

Il est possible de multiplier indéfiniment ce genre d'exemples. Face à cette infinie bonté de Dieu, nous partageons le même sentiment que L'envoyé de Dieu ﷺ lorsqu'il déclare :

« *Louange à Dieu qui a instauré la largesse en religion !* » (Ahmad, VI, 167)

63. Pour prendre connaissance des mesures offrant des facilités dans les domaines évoqués, le lecteur pourra consulter les versets suivants: Sourate Al-Baqara (2), versets 178, 180, 220-241, 280; Sourate An-Nisâ (4), versets 6, 19, 25; Sourate At-Talâq (65), versets 2, 6, 7.



11. L'incitation à l'optimisme et à l'espoir

L'Islam incite les hommes à se montrer optimistes. Dieu dit en effet dans le Coran :

رَحْمَتِي وَسِعَتْ كُلَّ شَيْءٍ

Ma miséricorde embrasse toute chose (Sourate Al-Araf (7), verset 156)

L'envoyé de Dieu ﷺ ajouta :

« Dieu l'Exalté, après avoir terminé Sa création fit inscrire dans le livre se trouvant au-dessus de son trône « Certes Ma miséricorde triomphe de Ma colère ! ». » (Al Boukhari, Tawhid, 15)

Cette croyance est suffisante à elle seule pour remplir les Musulmans d'espoir. D'autre part les qualités telles que le pardon, la miséricorde, la patience, la confiance absolue en Dieu (*tawakkul*), la soumission, le contentement ou encore l'optimisme apaisent le musulman dans sa vie. Les épreuves et les maladies, qui participent à l'expiation des péchés et à l'élévation spirituelle jouent un rôle important dans l'allègement du poids de la vie de tous les jours. Un musulman ne peut s'affliger car il se soumet au destin et se montre satisfait, une fois qu'il a usé de toutes les possibilités en sa possession, de tout ce que Dieu décide de lui destiner. Il se trouve ainsi constamment dans un état d'apaisement et de sérénité et mène ainsi une vie heureuse.



Quant aux incroyants et aux pécheurs, la porte du pardon leur est ouverte jusqu'au dernier instant. Une personne peut se repentir ou se convertir jusqu'à ce que la certitude de la mort lui soit venue ou bien qu'elle aperçoive les signes indiscutables de la fin du monde. Cependant comme la mort ou la fin du monde peut nous saisir à tout moment, il convient de se tourner vers Dieu sans perdre de temps. Dieu dit ainsi dans le Noble Coran :

قُلْ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا
مِن رَّحْمَةِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يَغْفِرُ الذُّنُوبَ جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ
الْغَفُورُ الرَّحِيمُ وَأَنِيبُوا إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا لَهُ مِن قَبْلِ
أَنْ يَأْتِيَكُمُ الْعَذَابُ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ

Dis: "ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu. Car Dieu pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux". Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui, avant que ne vous vienne le châtiment et vous ne recevez alors aucun secours.

(Sourate Az-Zoumar (39), versets 53-54)

L'envoyé de Dieu ﷺ a interdit aux hommes de considérer certaines choses comme porteuses de malheur et a institué comme principe pour les Musulmans



de porter sur toute chose un regard optimiste et positif tout en cherchant à lui attribuer du bon.⁶⁴

L'Islam recommande également de toujours considérer les hommes avec de bons a priori et d'éviter de formuler des préjugés négatifs à leur rencontre. Ainsi le Coran ordonne :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اجْتَنِبُوا كَثِيرًا مِّنَ
الظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِثْمٌ وَلَا تَجَسَّسُوا
وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا

Ô vous qui avez cru ! Évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché ! Et n'espionnez pas; et ne médisez pas les uns des autres ! (Sourate Al-Hujurât (49), verset 12)

Après avoir pris les précautions nécessaires, si le musulman se trouve face à un malheur que lui envoie Dieu, il le supporte avec patience en attendant de Dieu la récompense de sa patience.

Les Musulmans craignent la colère de Dieu mais ne désespèrent pas de Sa miséricorde, et trouvent l'équilibre entre l'espoir et la peur. C'est ce que traduit l'expression arabe « **بَيْنَ الْخَوْفِ وَالرَّجَاءِ** : **entre la peur et l'espoir** ».

64. Al Boukhari, Tib, 19; Mouslim, Selâm, 102; Abou Daoud, Tib, 24/3919.



A l'approche de la mort, l'espérance que les Musulmans nourrissent vis-à-vis de leur Seigneur doit s'accroître. L'envoyé de Dieu ﷺ dit en effet à ce sujet :

« Chacun de vous lorsqu'il meurt doit absolument se trouver dans l'espérance vis-à-vis de Dieu ! »

(Mousslim, Jannah 81, 82; Abou Daoud, Janâiz 13)

Du point de vue matériel également, les Musulmans ne doivent pas se montrer pessimistes. Car Dieu pourvoit à la subsistance de tout homme. Il dit ainsi dans le Coran :

لَا تَقْتُلُوا أَوْلَادَكُمْ مِنْ إِمْلَاقٍ نَحْنُ نَرْزُقُكُمْ وَإِيَّاهُمْ

Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. (Sourate Al-An'âm (6), verset 151)

وَكَايِّنَ مِنْ دَابَّةٍ لَّا تَحْمِلُ رِزْقَهَا اللَّهُ يَرْزُقُهَا
وَإِيَّاكُمْ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ

Que de bêtes ne se chargent point de leur propre nourriture ! C'est Dieu qui les nourrit ainsi que vous. Et c'est Lui l'Audient, l'Omniscient. (Sourate Al-Ankabût (29), verset 60)

Chaque homme recevra assurément ce qui lui a été destiné. C'est pour cela qu'il ne doit pas être pessimiste à ce sujet et simplement se contenter de contri-



buer, dans la mesure de ses moyens, à l'établissement des conditions naturelles et nécessaires à l'assurance de sa subsistance. Il doit avoir la conviction qu'après avoir fait honnêtement tout son possible, Dieu lui procurera d'une façon ou d'une autre sa subsistance- sans s'attarder sur la quantité. Il doit après cela utiliser cette subsistance d'une façon propre à obtenir l'agrément de Dieu.

12. L'importance donnée à la consultation et au dynamisme social

L'homme est une créature qui a besoin de vivre en communauté. Il ne peut vivre tout seul. Il a besoin d'autres hommes pour pouvoir créer des liens. A côté de cela il a également été créé faible et n'a pas la force de subvenir à tous ses besoins. C'est pour cela que les hommes doivent vivre à l'état de communauté, s'entraider et adorer Dieu ensemble. L'envoyé de Dieu ﷺ ordonne à ce propos :

« La main de Dieu (son aide) est avec la communauté. Celui qui s'éloigne de la communauté se rapproche de la voie de l'Enfer. » (At Tirmidhi, Fiten, 7/2167)

« La communauté est une miséricorde, quant à la division c'est un châtement. » (Ahmad, IV, 278)

L'Islam a prescrit la réalisation collective d'un certain nombre d'adorations- telles que la prière en groupe, la prière du Vendredi, celle des fêtes, le pèlerinage, l'aumône purificatrice (*zakat*), la dépense dans



le chemin de Dieu ou bien encore les sacrifices- ainsi que d'activités humaines- telles que les enterrements, les mariages, la visite des malades, le renforcement des liens familiaux ou encore le soin aux personnes dans le besoin. Bien sûr que la vie en communauté engendre certains désagréments. Il est donc nécessaire de faire preuve d'abnégation et de les tolérer. L'Islam promet une grande récompense à ceux des Musulmans qui, vivant en communauté, endossent le fardeau des autres.

Le Prophète ﷺ, qui était plein de pudeur et de courtoisie, bien qu'il fut victime des brimades d'êtres grossiers et obtus veillait à ne pas les offenser et à adopter un bon comportement avec eux. Son oncle paternel, 'Abbâs ؓ, attristé par cette situation lui proposa un jour la chose suivante :

« Ô envoyé de Dieu ! Je vois que les hommes vous font beaucoup de tord et qu'ils vous dérangent avec la poussière qu'ils soulèvent. Pourquoi ne pas vous dresser une tente depuis laquelle vous vous adresseriez à eux ?! ».

Le Prophète de miséricorde ﷺ lui répondit :

« Non ! Jusqu'à ce que Dieu ﷻ me prenne et me convoque à Lui je continuerai à me trouver parmi eux. Qu'ils continuent donc à m'écraser les pieds, à me tirer par les vêtements et à me déranger avec la poussière qu'ils soulèvent ! » (Cf. Dârimî, Muqaddima, 14; Ibn-i Abi Chayba, VII, 90; Ibn-i Sa'd, II, 193)

Et il ﷺ recommanda ceci à sa communauté :



« *Le musulman qui se mêle aux hommes et se joint à leurs peines est meilleur que celui qui ne se mêle pas à eux et ne se joint pas à leurs peines.* » (At Tirmidhi, Qiyâmet, 55/2507)

« *Personne n'est indépendant de son frère. Tout comme deux mains ne sont jamais indépendantes l'une de l'autre.* » (Deylemî, Firdevs, III, 409/5251)

« *Lorsque les croyants se rencontrent, ils sont comme deux mains se nettoyant mutuellement.* » (Suyûti, Jâmiu'l-Ehâdîs, no: 21028; Deylemî, Firdevs, IV, 132/6411; Sülemî, Âdâbu's-sohbe, Misir 1410, I, 95/128)

L'Islam nous incite à nous vouer aux activités sociales, à mener une vie dynamique en travaillant pour subvenir à nos besoins, à nous marier, d'enfanter, de dépenser dans la voie de Dieu, d'être la main qui donne, de bien profiter de notre temps, de profiter au maximum de cette vie pour être gagnant dans l'au-delà, d'expliquer le vrai à tous les hommes et de les éloigner du faux ou encore de protéger nos biens, notre vie, notre chasteté, notre honneur, notre descendance et notre patrie. En nous avertissant que chacun verra assurément la contrepartie de chaque atome de bien qu'il réalise et de chaque atome de mal qu'il commet⁶⁵, il nous amène à vivre de façon plus attentive, plus active et plus consciencieuse.

65. Cela est notamment annoncé dans les versets suivants: Sourate Az-Zalzalah (99), versets 7-8; Sourate Al-An'âm (6), verset 104; Sourate Az-Zoumar (39), verset 41; Sourate Fussilat (41), 46; Sourate Al-Jathiyah (45), verset 15.



L'Islam, en incitant les hommes à se regrouper, ne cherche en aucun cas à les éloigner de l'adoration et de la méditation solitaire mais recommande d'œuvrer dans toutes les activités collectives pour la satisfaction de Dieu et avec l'intention d'adoration.

Le principe de « *Khalwat dar anjuman* »⁶⁶ cherche à « entretenir la conscience de la proximité de Dieu même si on est parmi le peuple ».

Avec la maxime turque « *El kârda, gönül Yâr'da* »⁶⁷, il est également question de mener une vie honnête grâce à la conscience permanente de la présence de Dieu et de Son jugement.

Certaines caractéristiques de l'Islam tels que le **tafakkur-i mawt**⁶⁸, le **croynance au destin**, le **confiance et la soumission à Dieu** ne sont pas, contrairement à ce que certains expliquent de façon erronée, une voie vers la passivité et le désespoir.

66. Le terme arabe *khalwat* désigne la retraite spirituelle pratiquée dans certaines confréries soufies. L'expression "*khalwat dar anjuman*" signifie littéralement "**faire retraite spirituelle parmi les hommes**", c'est-à-dire rechercher les mêmes effets de méditation et d'élévation spirituelle procurés par le *khalwat* même lorsque l'on se trouve parmi les hommes.

67. Cette maxime, qui peut être traduite approximativement "**même dans le bénéfice, le coeur tourné vers Dieu**", exprime le fait que le fait de faire des bénéfices matériels n'est absolument pas contradictoire avec une spiritualité religieuse. Au contraire avec ce niveau de spiritualité même dans les des affaires d'ici-bas, l'évocation et à la crainte constante de Dieu font réaliser des bénéfices honnêtes et donc licites.

68. *Tafakkur-i mawt* est une pratique spirituelle visant à méditer sur la mort pour, en prenant conscience de la nature de cette vie s'éloigner du péché et faire le bien.



Au contraire, il s'agit d'habituer les croyants à œuvrer de façon plus attentive, plus déterminée et plus sereine. L'homme conscient de la mort ayant à l'esprit que le temps s'amenuise tend à plus d'actions et à une plus grande efficacité et à moins gaspiller son temps pour des choses inutiles.

Il ne tombe pas non plus dans les péchés vers lesquels veulent l'entraîner son âme et Satan.

Celui qui croit au destin et comprend correctement le sens de la confiance et de la soumission à Dieu sait à quel point il est faux de tourner sa confiance vers Dieu sans faire prendre auparavant ses précautions. C'est pour cela que laisser la décision du résultat à Dieu après avoir fait tout ce qui est possible en fonction de ses capacités tranquillise le croyant.

Ceux qui ne croient pas au destin, ne placent pas leur confiance en Dieu et n'acceptent pas de s'y soumettre, ne peuvent rien faire de plus. Ceux qui ne placent pas leur confiance en Dieu, sont dans un état d'inquiétude permanent quant aux résultats de leurs actes. Et quand ces résultats ne sont pas conformes à leurs attentes, ils sont déçus et moroses.

Quant au croyant qui croit au destin et place sa confiance en Dieu, après avoir mené à bien ses responsabilités, même si il n'obtient pas le résultat escompté, il reçoit la rétribution de son intention et ne court pas le risque de subir une quelconque dé-



ception. Ainsi il réalise un profit à la fois matériel et spirituel.

L'américain **Karl Forbes**, qui s'est convertit à l'Islam, a dit ceci :

« Même si je n'étais pas musulman- si par exemple si je m'intéressais à la question que du simple angle social- je penserais de nouveau qu'aucune civilisation ni aucune organisation ne peut se former sur de meilleures bases que l'Islam. »⁶⁹

13. Une religion qui donne à l'être humain la plus grande valeur

L'Islam attribue à l'être humain parmi toute la création une position et un honneur particulier. Il est ainsi dit dans le Coran :

لَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ فِي أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ

Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite (Sourate At-Tin (95), verset 4)

وَلَقَدْ كَرَّمْنَا بَنِي آدَمَ وَحَمَلْنَاهُمْ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ
وَرَزَقْنَاهُمْ مِّنَ الطَّيِّبَاتِ وَفَضَّلْنَاهُمْ عَلَى كَثِيرٍ مِّمَّنْ
خَلَقْنَا تَفْضِيلًا

69. Ahmet Böken Ayhan Eryiğit *Yeni Hayatlar* II 117 (En Turc).



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. (Sourate Al-Îsrâ (17), verset 70)

Un jour le Prophète ﷺ voyant un convoi funéraire passer devant lui se leva.

Certains de ses compagnons ﷺ lui dirent alors :

« Ô envoyé de Dieu ! L'homme que l'on enterre était juif !.. »

L'envoyé de Dieu ﷺ répliqua alors :

« *N'est-il pas lui aussi un être humain ?* » (Al Boukhari, Cenâiz, 50; Mouslim, Cenâiz, 81)

Comme on le voit, le Prophète ﷺ se leva par respect en présence d'un « **être humain** », créature que Dieu l'Exalté a façonné avec le plus grand soin.

Il montra ainsi que chaque être humain, qu'il soit mort ou vivant, est digne de respect et de révérence.

Yâlâ ibn Murra ﷺ raconte la chose suivante :

« Je me suis trouvé dans de nombreuses campagnes militaires aux côtés de L'envoyé de Dieu ﷺ qui, dès lors qu'il voyait le cadavre d'un homme ordonnait qu'il soit enterré immédiatement, sans même chercher à savoir s'il s'agissait d'un musulman ou d'un mécréant. » (Hâkim, I, 526/1374)



Le Prophète décréta aussi la chose suivante :

« *Briser l'os d'un cadavre est un péché aussi grave que de briser l'os d'un homme vivant.* » (Ibn Maja, Cenâiz, 63)

Quelle doit donc être l'importance de la vie et de l'âme d'un être auquel il est fait preuve d'autant de respect même une fois mort ! Le Coran statue :

مَنْ قَتَلَ نَفْسًا بِغَيْرِ نَفْسٍ أَوْ فَسَادٍ فِي الْأَرْضِ فَكَأَنَّمَا
قَتَلَ النَّاسَ جَمِيعًا وَمَنْ أَحْيَاهَا فَكَأَنَّمَا أَحْيَا النَّاسَ
جَمِيعًا

... quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes... (Sourate Al-Mâ'idah (5), verset 32)

C'est pour cela qu'il est interdit d'attenter à la vie d'un autre, ou à sa propre vie. Il est prescrit à ceux qui se comportent de la sorte un terrible châtement.⁷⁰

Mevlana Djalal ad-Dîn Rûmî قدس سره a dit :

« *Si je révélais la véritable valeur de l'homme, je brûlerais et la terre avec moi ! Mais qu'il est malheureux que l'homme ne connaisse pas sa véritable valeur et se vende à si vil prix. Alors qu'il est en réalité une*

70. Al Boukhari, Diyât, 21; Tibb, 56; Mouslim, Îmân, 175.



étouffe de satin très précieuse, le voilà qui se prend pour une vulgaire bure. » (Masnavi, v. III, vers: 1000-1001)

Dieu le Très-Haut protège même ceux de Ses serviteurs qui sont des pécheurs invétérés en déclarant que parler à leur propos en leur absence fait partie des péchés majeurs.

Il a été clairement interdit de railler ou d'humilier les hommes, de leur attribuer des sobriquets, de les imiter avec dédain, d'entretenir à leur propos des préjugés négatifs ou bien encore d'enquêter sur leur intimité, comme l'expriment les versets suivants :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا يَسْخَرْ قَوْمٌ مِّن قَوْمٍ عَسَىٰ أَن
يَكُونُوا خَيْرًا مِّنْهُمْ وَلَا نِسَاءٌ مِّن نِّسَاءٍ عَسَىٰ أَن يَكُنَّ
خَيْرًا مِّنْهُنَّ وَلَا تَلْمِزُوا أَنفُسَكُمْ وَلَا تَنَابَزُوا بِالْأَلْقَابِ
بِئْسَ الْإِسْمُ الْفُسُوقُ بَعْدَ الْإِيمَانِ وَمَن لَّمْ يَتُبْ
فَأُولَٰئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اجْتَنِبُوا
كَثِيرًا مِّنَ الظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِثْمٌ وَلَا تَجَسَّسُوا وَلَا
يَغْتَبَ بَعْضُكُم بَعْضًا أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ
أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ

Ô vous qui avez cru! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe: ceux-ci sont peut-être meilleurs



qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes: celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets (injurieux). Quel vilain mot que «perversion» lorsqu'on a déjà la foi. Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes. Ô vous qui avez cru! Évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort? (Non!) vous en aurez horreur. Et craignez Dieu. Car Dieu est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. (Sourate Al-hujurat (49), versets 11 et 12)

Dieu le Très-Juste pardonne les péchés touchant à Ses droits mais pas ceux touchant aux droits d'autrui dont le pardon est laissé à leur bonne volonté en tant que personne lésée.

L'Islam donne à l'homme des droits spécifiques à son honneur et sa dignité.⁷¹ Le simple fait d'exister est suffisant pour garantir à un homme les droits humains fondamentaux. Les juristes Musulmans, qui considèrent le fait d'être humain comme un prérequis indispensable pour bénéficier des droits humains, ont adopté une approche universelle et n'ont à aucun moment fait une distinction de religion, de race, de sexe, de classe ou de nationalité entre les hommes.⁷²

71. Pour plus de détails sur ce sujet, cf. Kadir Mısıroğlu, *İslâm Dün-ya Görüşü*, İstanbul 2008, p. 200-201 (En Turc); Prof. Dr. Recep Şentürk, *İnsan Hakları ve İslâm*, İstanbul 2007 (En Turc).

72. Prof. Şentürk, *a.g.e.*, p. 13, 21.



DEUXIÈME PARTIE

LA FOI, L'ADORATION ET LA SOCIÉTÉ

A. LES BASES DE LA FOI MUSULMANE

En Islam les éléments fondamentaux de la foi auxquels les hommes sont tenus de croire (appelés communément piliers de la foi) ne sont nullement des avis humains ou des croyances personnelles mais ils s'appuient tous sur la révélation divine.

Ces piliers de la croyance sont énoncés clairement dans le Noble Coran ou dans des hadiths authentiques pour qu'il n'y ait aucune place à l'interprétation. L'envoyé de Dieu ﷺ les énonce ainsi :

« La foi (iman) est le fait de croire en Dieu, en Ses anges, en Ses livres révélés, en Ses messagers, au Jour Dernier et au destin, qu'il soit favorable ou défavorable. » (Al Boukhari, Îmân, 37; Mouslim, Îmân, 1, 5; At Tirmidhi, Îmân, 4; Abou Daoud, Sunna, 16; Ahmad, I, 97)

On peut les résumer de la façon suivante :



1. La croyance en Dieu

Le premier devoir de tout homme sain d'esprit et ayant atteint la maturité est de reconnaître son créateur, Dieu le Tout-Puissant, de croire en Lui et de Le servir. Dieu dit en effet dans le Noble Coran :

رَبُّ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا فَاعْبُدْهُ وَاصْطَبِرْ
لِعِبَادَتِهِ هَلْ تَعْلَمُ لَهُ سَمِيًّا

Il (Dieu) est le Seigneur des cieux et de la terre et de tout ce qui est entre eux. Adore-Le donc, et sois constant dans Son adoration. Lui connais-tu un homonyme? (Sourate Maryam (19), verset 65)

Ceux qui vivent isolés et n'ont pas connaissance de l'Islam ne peuvent certes pas être tenus de réaliser des adorations telles que la prière, le jeûne du mois de Ramadan, ou encore la *zakât* ou de se conformer aux principes de la jurisprudence musulmane ; cependant ils sont dans l'obligation de croire en Dieu car la foi en Dieu fait partie des devoirs liés à la nature humaine. Chaque homme, en observant les réalisations magnifiques et grandioses qui se présentent à ses yeux dans cet univers, peut déduire par le biais de sa raison l'existence nécessaire d'un grand Créateur. Chaque esprit sain en témoigne.



Le credo Musulman se définit comme suit :

Dieu est unique, Il n'a ni commencement ni fin, Il ne ressemble à aucune de Ses créatures et aucune de Ses créatures ne Lui ressemble. Son existence ne s'appuie sur aucune autre existence, Il est par Lui-même. Il n'est pas engendré, n'a pas engendré, n'est ni père ni fils et ne se trouve en aucun lieu ni en aucun temps. Il n'a besoin de rien ni de personne ; Il sait tout, entend tout, voit tout et **une science absolue et infinie** dont voici quelques exemples dans le Coran :

يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِي الْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنْزِلُ
مِنَ السَّمَاءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا وَهُوَ الرَّحِيمُ الْعَفُورُ وَقَالَ
الَّذِينَ كَفَرُوا لَا تَأْتِينَا السَّاعَةُ قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّي لَتَأْتِيَنَّكُمْ
عَالِمِ الْغَيْبِ لَا يَعْزُبُ عَنْهُ مِثْقَالُ ذَرَّةٍ فِي السَّمَاوَاتِ
وَلَا فِي الْأَرْضِ وَلَا أَصْغَرُ مِنْ ذَلِكَ وَلَا أَكْبَرُ إِلَّا فِي
كِتَابٍ مُّبِينٍ

Il sait ce qui pénètre en terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y remonte. Et c'est Lui le Miséricordieux, le Pardonneur. Ceux qui ne croient pas disent: «L'Heure ne nous viendra pas». Dis: «Par mon Seigneur! Très certainement, elle vous viendra. [Mon Seigneur] le Connaisseur de l'Inconnaissable. Rien ne Lui échappe fût-il du poids d'un atome dans



les cieux, comme sur la terre. Et rien n'existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un Livre explicite. (Sourate Saba' (34), versets 2-3)

اللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَحْمِلُ كُلُّ أُنْثَىٰ وَمَا تَغِيضُ الْأَرْحَامُ وَمَا تَزْدَادُ وَكُلُّ شَيْءٍ عِنْدَهُ بِمِقْدَارٍ عَالِمِ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ الْكَبِيرِ الْمُتَعَالِ سَوَاءٌ مِنْكُمْ مَن أَسَرَ الْقَوْلَ وَمَن جَهَرَ بِهِ وَمَن هُوَ مُسْتَخْفٍ بِاللَّيْلِ وَسَارِبٌ بِالنَّهَارِ

Dieu sait ce que porte chaque femelle en son sein, de même qu'il connaît le moment où les matrices se contractent ou se dilatent car toute chose chez Lui a sa mesure. Il connaît le mystère de l'univers et ce dont peuvent témoigner les hommes. Il est le Grand ; Il est le Sublime. Pour Lui, il n'y a aucune différence entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la divulgue ; entre celui qui se cache la nuit et celui qui se manifeste le jour. (Sourate Ar-Ra'd (13), versets 8-10)⁷³

Dieu est également détenteur d'un **pouvoir absolu et infini**. Si ce n'avait pas été le cas, Il n'aurait pas pu donner le jour à toute cette création et en assurer la continuité. Là encore nous donnons quelques caractéristiques de ce pouvoir tirées du Noble Coran :

73. Pour d'autres versets sur le sujet voir les Sourates Tâhâ (20), verset 7; Al-Qasas (28), verset 69; As-Sajda (32), verset 6 et Hûd (11), verset 5



بَدِيعِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَإِذَا قَضَىٰ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ
لَهُ كُنْ فَيَكُونُ

Il est le Créateur des cioux et de la terre à partir du néant! Lorsqu'Il décide une chose, Il dit seulement: «Sois», et elle est aussitôt. (Sourate Al-Baqara (2), verset 117)

مَا خَلَقْتُمْ وَلَا بَعَثْتُمْ إِلَّا كَنَفْسٍ وَاحِدَةً إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ بَصِيرٌ

Votre création et votre résurrection (à tous) sont (aussi faciles à Dieu) que s'il s'agissait d'une seule âme. Certes Dieu est Audient et Clairvoyant. (Sourate Luqmân (31), verset 28)

وَلِلَّهِ غَيْبُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا أَمْرُ السَّاعَةِ إِلَّا
كَلِمَةٍ الْبَصْرِ أَوْ هُوَ أَقْرَبُ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

C'est à Dieu qu'appartient l'inconnaissable des cioux et de la terre. Et l'ordre (concernant) l'Heure ne sera que comme un clin d'œil ou plus bref encore! Car Dieu est, certes, Omnipotent. (Sourate An-Nahl (16), verset 77)

Dieu est de plus détenteur de vie et de volonté absolue. Il veut et fait ce qu'Il veut. Il est doté de l'attribut « Kalâm », c'est-à-dire la parole, Il s'exprime sans avoir



besoin de voix ni de lettres. Il envoie aux hommes Ses livres par l'intermédiaire de Ses prophètes.

Dieu, Créateur de l'Univers, qu'Il a créé sans associé ni aide, fait vivre ce qu'Il a créé, ôte la vie, ressuscite à nouveau, prépare Ses bienfaits pour Ses serviteurs sincères et Son châtement pour les mauvais. Dieu ﷻ détient tous les attributs montrant la perfection et est exempt de défaut.⁷⁴

2. La croyance aux anges

Les anges sont des êtres lumineux et subtils créés par Dieu avant les humains. Ils ne sont ni mâle ni femelle et ne Lui désobéissent pas. Ils reçoivent les décrets de Dieu et dialoguent avec Lui. Ils ne se rebellent d'aucune manière que ce soit contre Lui et accomplissent à la lettre ce qu'Il leur ordonne. Ils sont libres des besoins humains tels que se nourrir, boire ou dormir et ne connaissent ni fatigue ni lassitude. Ils ne connaissent aucun désir humain ou animal. Ils ne commettent ni faute ni péché. Ils sont extrêmement puissants et se déplacent avec une très grande célérité. Ils peuvent prendre différentes formes que Dieu leur permet ou leur impose. Ils ne savent rien des affaires dont l'essence et la connaissance ne re-

74. Prof. Dr. Bekir Topaloğlu, "Allah" mad., *Diyanet İslâm Ansiklopedisi*, II, 488-489; Neseîî, *Akâid*, p. 31-36.



vient qu'à Dieu. Ils ne connaissent des sujets dont les instruit Dieu rien de plus que ce qu'Il leur enseigne.⁷⁵

Les djinns, sont des créatures imperceptibles par les sens humains et qui possèdent comme les hommes une conscience et une volonté propres et qui sont tenus de se plier aux ordres divins. Comme pour les humains, on compte parmi eux de bons et de mauvais individus, des croyants et des mécréants. **Satan** fait lui-même partie de cette espèce.

Satan, entraîné à la rébellion par son orgueil, fait tout depuis l'apparition d'Adam عليه السلام ce qui est possible pour tenter d'éloigner les hommes du droit chemin.⁷⁶

Dieu ordonne dans plusieurs passages du Coran « لا تَتَّبِعُوا خُطُوَاتِ الشَّيْطَانِ : **ne suivez pas les pas de Satan !** ». ⁷⁷

Dieu en insistant notamment sur l'histoire d'Adam عليه السلام, nous prévient que l'hostilité de Satan vis-à-vis des descendants d'Adam durera jusqu'à la fin du monde.⁷⁸

75. Sur ce sujet: Sourates Al-Baqara (2) versets 30-34; Al-A'raf (7) verset 11, 27; Hûd (11) versets 69-70; Al-Hijr (15) versets 28, 51-52; Al-Îsrâ' (17) versets 61, 92; Al-Kahf (18) verset 50; Tâhâ (20) verset 116; Sâd (38) versets 71, 73; An-Najm (53) verset 5; At-Tahrîm (66) verset 6; At-Takwîr (81) verset 20.

76. Cf. Sourate An-Nahl (16), verset 63.

77. On retrouve cet ordre dans les versets suivants: Sourates Al-Baqara (2), versets 168, 208; Al-An'âm (6), verset 142; Al-A'raf (7), verset 22; Yûsuf (12), verset 5; Al-Îsrâ' (17), verset 53; Tâhâ (20), verset 117; Al-Fâtîr (35), verset 6; Yâsin (36), verset 60; Az-Zukhruf (36), verset 62.

78. Sourate Al-Hijr (15), versets 34-38.



Il est dit dans le Coran que lui et ses suppôts voient les hommes d'où ceux-ci ne les voient pas⁷⁹, qu'il s'assoit sur le droit chemin pour assaillir les hommes par leur droite, leur gauche, de devant, de derrière⁸⁰, qu'il embellit le mal⁸¹, qu'il leur donne de faux espoirs et fait des promesses trompeuses⁸², qu'il les pousse à désobéir aux ordres de Dieu et à commettre l'illicite⁸³, qu'il sème la haine parmi eux et les monte les uns contre les autres⁸⁴, qu'il susurre de mauvaises pensées aux hommes et qu'il les leurre et leur tend des pièges.⁸⁵

Dieu donna à Iblis, l'ancêtre de tous les démons un délai pour éprouver les hommes.⁸⁶ mais ne peut pas faire quoique ce soit à ceux qui, sincères, croient

79. Sourate Al-A'râf (7), versets 27.

80. Sourate Al-A'râf (7), versets 16-17.

81. Sourates Al-An'âm (6), verset 43; Al-Anfal (8), verset 48; An-Nahl (16), verset 63; Fussilat (41), verset 25; An-Naml (27), verset 24; Al-'Ankabut (29), verset 38.

82. Sourates An-Nisâ (4) versets 119-120; Al-Îsrâ' (17) verset 64; Al-Hajj (22) versets 52-53; Muhammad (47) verset 25

83. Sourate Al-Baqara (2), verset 169; Sourate An-Nisâ (4), verset 119; Sourate Maryam (19), verset 83; Sourate Al-Fâtir (35), verset 6.

84. Sourates Al-Ma'ida (5), verset 91; Al-An'âm (6), verset 121; Al-Îsrâ' (17), verset 53; Yûsuf (12), verset 100.

85. Sourates An-Nisâ (4) verset 76; Al-A'râf (7) versets 200-201; Al-Anfal (8) verset 11; Yûsuf (12) verset 5; Al-Mu'minun (23) verset 97; Al-Mujadala (58) verset 10 et An-Nâs (114) versets 4-6.

86. Aucun élément nous permet de déterminer si il a été offert ou non une longue vie aux démons autres qu'Iblis mais il semble que cette faveur ne soit propre qu'à Iblis en personne. (A. Lütfü Kazancı, *İslam Akâidi*, p. 111, En Turc)



en leur Seigneur, s'en remettent à Lui et le craignent, car Dieu a déclaré qu'il les protégerait Lui-même.⁸⁷

Satan n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour ami et l'associent à Dieu. Dieu nous apprend dans le Coran qui sont ceux qui prennent Satan pour ami :

إِنَّا جَعَلْنَا الشَّيَاطِينَ أَوْلِيَاءَ لِلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ

Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point (Sourate Al-A'raf (7), verset 27)⁸⁸

C'est donc sur ceux qui ne croient pas que Satan a un pouvoir. Dieu précise cette catégorie dans les trois versets suivants :

هَلْ أُنَبِّئُكُمْ عَلَىٰ مَن تَنْزَلُ الشَّيَاطِينُ تَنْزَلُ عَلَىٰ كُلِّ
أَفَّاكٍ أَثِيمٍ يُلْقُونَ السَّمْعَ وَأَكْثُرُهُمْ كَاذِبُونَ

Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent? Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur. Ils tendent l'oreille... Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs. (Sourate Ach-Chura (42), versets 221-223)

87. Sourates Al-Hijr (15) versets 40-42; An-Nahl (16) verset 99; Al-Isrâ' (17) verset 65; Sâd (38) versets 82-83.

88. Concernant ceux qui prennent Satan pour ami cf. aussi Sourate Al-A'raf (7), verset 30; Sourate An-Nahl (16), verset 100; Sourate Maryam (19), verset 83.



Le Noble Coran nous incite à demander protection à Dieu face aux tentations et aux pièges des démons, djinns ou humains, notamment dans sa dernière sourate, An-Nas :

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ
مَلِكِ النَّاسِ إِلَهِ النَّاسِ مِنْ شَرِّ
الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ الَّذِي يُوَسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ
مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ

Dis: “Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. Le Souverain des hommes, Dieu des hommes, contre le mal du mauvais conseiller, furtif, qui souffle le mal dans les poitrines des hommes, qu’il soit un djinn, ou un être humain». (Sourate An-Nâs (114), verset 1-6)⁸⁹

Cependant Satan ne doit pas être perçu comme une force contre laquelle on ne peut tenir tête. Quels que soient les délai et moyens que Dieu lui a donné pour éprouver les hommes, il ne lui a en aucun cas été attribué un pouvoir ni une permission sans limite.


Il est précisé dans le Coran que ces pièges sont faibles, qu’il n’a aucun pouvoir de contrainte sur les hommes et qu’il ne peut rien d’autre qu’inviter au mal.⁹⁰

89. Cf. aussi Sourate Al-A’râf (7), verset 200; Sourate An-Nahl (16), verset 18; Sourate Al-Mu’minun (23), versets 97-98; Sourate Fussilat (41), verset 36.



90. Ces caractéristiques sont énoncées dans les versets des Sourates An-Nisâ (4), verset 76; Ibrahim (14), verset 22; Al-Hijr (15), verset 42; An-Nahl (16), verset 99; Al-Îsrâ’ (17), verset 65.



3. La croyance aux livres révélés

Dieu a révélé aux prophètes des textes contenant des informations et des principes sur la croyance, l'adoration, les bonnes mœurs ainsi que sur ce monde et l'au-delà. Les livres révélés par Dieu  sont « les feuillets primaires », terme qui désigne les feuillets révélés à Abraham et Moïse, ainsi que la Torah révélée à Moïse, Les Psaumes révélées à David et l'Évangile révélée à Jésus dans leur forme originelle (c'est-à-dire avant qu'ils subissent les modifications qui les ont amené à la forme des textes actuels suivis par les juifs et les chrétiens).⁹¹

4. La croyance aux prophètes

Adam  est le premier prophète et Muhammad  est le dernier. Entre eux de très nombreux prophètes furent envoyés. On connaît l'existence de certains et on ignore l'existence de certains autres. L'Islam ne fait aucune distinction entre ces prophètes. Tous étaient sincères, honnêtes, raisonnables au plus haut point, menèrent à bien leur devoir de prêche et étaient purs de tout péché. Ils n'ont cependant aucun attribut divin. Ils réalisaient, avec la permission de Dieu, des miracles.

91. Ces livres sont cités dans ces versets: Sourates Al-Baqara (2) verset 85; Âl-i 'Imrân (3) versets 3-4; An-Nisâ (4) verset 163; Tâhâ (20) verset 133; An-Najm (53) verset 36-37; Al-Hadid (57) versets 26-27; Al-A'la (87), versets 18-19.



Il n'y a dans toute l'histoire de l'humanité aucune communauté à laquelle Dieu n'ait pas envoyé de prophète. Dieu, dans Sa bonté et Sa miséricorde, a envoyé des prophètes à tous les hommes, comme indiqué dans le verset suivant :

إِنَّا أَرْسَلْنَاكَ بِالْحَقِّ بَشِيرًا وَنَذِيرًا وَإِن مِّنْ أُمَّةٍ إِلَّا خَلَا
فِيهَا نَذِيرٌ

Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonciateur et avertisseur, et Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur. (Sourate Al-Fâtir (35), verset 24)⁹²

5. La croyance à la vie après la mort

Dieu a offert aux hommes de très précieuses qualités ainsi qu'un nombre incalculable de bienfaits. Il n'est pas possible de croire qu'Il l'ait fait sans un but précis. Dieu dans le même temps attend de Ses serviteurs certaines choses, promet à ceux d'entre eux qui Lui sont obéissants une récompense et menace les rebelles d'entre eux d'un terrible châtement. Le jour du jugement dernier est ainsi le jour de comptes très détaillés où la récompense promise par Dieu se réalisera, où chaque acte sur terre verra sa rémunération

92. Et les Sourates An-Nahl (16) verset 63 et Yûnus (10) verset 47.



et où chaque atome de bien ou de mal accompli sera dévoilé.

Dans cette vie certains sont exploités, vivent sous la coupe d'opresseurs, victimes de supplices et ne connaissent dans cette vie que désolation et privation. Face à eux certains ne connaissent en ce monde que joie, prospérité et bienfaits tout en opprimant les faibles.

L'histoire de la vie de ces deux groupes peut elle s'achever simplement avec le rideau de la mort sans que ne survienne une période complémentaire où chacun perçoive son dû et où la justice se dresse face à l'oppression et la tyrannie ? A-t-on déjà vu une pièce de théâtre s'achevant à la fin du premier acte avec un tiré de rideau laissant les spectateurs en proie au désarroi face à une intrigue confuse, désordonnée et nécessitant des éclaircissements ?! Que penseraient donc dans une telle situation les spectateurs dont les pensées s'agitent, la patience diminue et qui sont désireux de connaître enfin le but de l'écrivain et la conclusion de sa pièce ?! Même un enfant doué d'un minimum de raison ne pourrait songer à finir une pièce de la sorte. Que dire alors de Dieu, créateur parfait et informé de toute chose, qui terminerait l'histoire de cet immense univers dans une laideur que même un enfant ne saurait concevoir ?!⁹³

93. Prof. Dr. M. S. Ramazan el-Bûti *Kübra'l yakîniyyât'al kevnîyye* p. 180.



Si Dieu ﷻ, qui a créé ce monde dans lequel nous vivons de la plus belle des manières, promet d'en créer un autre pour l'au-delà, personne n'a le droit d'en douter. Car Dieu nous prouve à chaque instant qu'Il en a le pouvoir. **Abû Razin** ﷺ raconte qu'un jour il interrogea L'envoyé de Dieu ﷻ :

« Ô envoyé de Dieu ! Comment Dieu ressuscitera-t-il cet univers ? Y a-t-il un exemple sur terre ? ».

Le Prophète ﷺ lui répondit :

« *N'as-tu jamais passé la saison sèche dans la vallée où vit ta tribu ? N'as-tu jamais vu là-bas comment au printemps tout redevient vert ?* ».

Lorsqu'il lui répondit par l'affirmative, le Prophète ﷻ reprit :

« *Eh bien, c'est une preuve de la régénération que produit Dieu. Dieu ressuscitera les morts de la même façon !* » (Ahmad, IV, 11)

Ainsi un jour viendra où aura lieu la fin du monde et où avec la fin de cette vie terrestre celle de l'au-delà commencera. Les hommes ainsi ressuscités rendront compte des actes accomplis dans leur vie antérieure. Ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres entreront au Paradis tandis que les négateurs iront en Enfer. Quant à ceux qui auront cru mais auront effectué des péchés, ils entreront au Paradis après avoir subi en Enfer le châtement dû à leurs péchés, ou directement au Paradis grâce au pardon de Dieu.



6. La croyance au destin

Dieu connaît tous les actes, de Ses serviteurs, de Ses autres créatures, ce qui s'y rapporte et il sait éternellement ce qui adviendra. Ce qui advient l'est comme Dieu l'avait prédestiné. Mais contrairement à ce que certains pensent il n'y a pas de coercition, c'est à dire qu'il n'y a pas de contrainte pour les gens. Car Dieu de par Sa divinité se doit de connaître les actions futures de Ses serviteurs et ce qui se produira dans Son royaume. Sinon Il serait imparfait.

Les hommes ont le libre arbitre d'agir selon leur volonté et ne subissent aucune contrainte. Dieu avec Sa science éternelle connaît le passé et le futur et a déjà écrit les actions à venir. Mais savoir n'est pas agir. Par exemple les hommes de science peuvent calculer les heures du lever et du coucher du soleil mais ce n'est pas parce qu'ils l'ont calculé que le soleil se lèvera et se couchera à ces heures précises. Le soleil se comporte dans tous les cas ainsi et les savants ne font que calculer et estimer à l'avance. Savoir à l'avance qu'une chose va se produire n'est pas savoir quand elle va se produire et surtout pas la créer ou la faire agir selon ses souhaits. L'homme oeuvre selon sa volonté et Dieu le laisse libre pour l'éprouver et fait ce qu'Il souhaite. Mais Dieu, s'Il est satisfait des actions bonnes et justes, désapprouve les mauvais actes.⁹⁴

94. Plus de détails sur les principes du crédo islamique, cf. <http://islamicpublishing.org/KAYNAKLAR/Dokumanlar/KITAPLAR/french/fransizca-islam-iman-ibadet.pdf>



B. LA SAGESSE DE L'ADORATION EN ISLAM

Dans les chapitres précédents nous avons abordé l'existence de Dieu, Ses attributs, Sa création de l'être humain dans la plus belle des formes pour le mettre à l'épreuve et les nombreuses faveurs, opportunités et bienfaits qu'Il lui accorde. Mais peut-on concevoir que l'homme n'ait pas en retour un devoir et une responsabilité dans cet univers ? Peut-on penser qu'il n'y ait aucune différence entre un être doté de raison et les animaux et autres êtres inconscients ? Comment penser que l'homme se contente de manger, boire, s'habiller, se marier et se reproduire puisqu'après avoir vécu un certain temps il sera réduit au néant, happé par la mort ? Dieu dit dans le Noble Coran :

أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَاكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ

Pensez-vous que Nous vous avons créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ?

(Sourate Al-Mu'minun (23), verset 115)

وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent (Sourate Az-Zâriyât (51), verset 56)

وَاعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأْتِيَكَ الْيَقِينُ

Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort). (Sourate Al-Hijr (15), verset 99)



Ibadat, qui se traduit en français par adoration, signifie servir, obéir et se plier à la volonté de quelqu'un. Dans un sens large, ce sont tous les actes, les paroles, les sentiments et les pensées d'un homme lorsqu'il vit en adéquation avec les règles que lui a fait connaître son Seigneur.

L'adoration est un droit de Dieu sur Ses serviteurs et une expression de gratitude nécessaire en réponse aux nombreux bienfaits qu'Il leur offre de la plus belle des manières. L'adoration qu'effectue une personne est en fait réalisée dans son propre intérêt. En effet l'adoration évite à l'homme de se heurter au matériel et d'y rester piégé et lui permet de tourner ses regards et ses pensées vers des objectifs plus élevés tout en ouvrant ses horizons.

Mais l'adoration n'est pas seulement orientée vers l'au-delà. Au-delà des bienfaits spirituels on y trouve des bienfaits matériels. En effet l'Islam est un système complet qui ne délaisse aucun domaine de l'activité humaine en faveur d'un autre et englobe au contraire tous les aspects de la vie humaine.

L'Islam tend à créer un ensemble harmonieux composé de toutes les facettes de l'activité humaine. C'est pour cela que si les actions terrestres conformes aux principes divins sont récompensées de la même façon que les adorations, les adorations contiennent elles aussi de très nombreux bénéfices matériels et corporels. Si il est possible à l'esprit humain de per-



cevoir une partie de la sagesse et de la subtilité qui se trouvent en elles, une grande partie lui est complètement inaccessible. L'objectif principal des adorations n'est d'ailleurs pas de se rendre maître de nombreux avantages matériels par la servitude parfaite à Dieu. Mais pour encourager à l'adoration, nous souhaiterions désormais aborder certains de ces bienfaits :

1. La prière et ses principes

La prière est un acte d'adoration englobe au début la magnification de Dieu,⁹⁵ à la fin des salutations⁹⁶ et certains gestes et paroles précises.⁹⁷

-
95. La magnification de Dieu, le takbir consiste à prononcer "Al-lahu Akbar" ("Dieu est le plus grand") en levant ses mains au niveau de ses oreilles.
96. La salutation rituelle "As-salamu 'alaykum wa rahmatullah" ("Que la paix de Dieu et Sa miséricorde soit sur vous") est prononcée d'abord en se tournant vers la droite puis vers la gauche. Cette salutation est destinée à tous les hommes et *djinn*s croyants ainsi qu'aux deux anges qui notent les bonnes et les mauvaises actions du fidèle et qui sont situés l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.
97. Certaines personnes s'imaginent que les Musulmans adorent la Kaaba lorsqu'ils prient. Cette croyance est totalement fautive. Les Musulmans, à aucun moment et d'aucune façon n'adorent où se prosternent devant la Kaaba ou la pierre noire qui s'y trouve. Lorsqu'ils prient ce n'est pas vers l'édifice de la Kaaba qu'ils se tournent mais plutôt l'espace géographique situé au-dessus d'elle. Ainsi, même si la Kaaba se trouvait être supprimée ou bien temporairement détruite pour être restaurée, la direction de leur prière (*qibla*) ne changerait pas. (Prof. Dr. M. Hamidullah, *Introduction à l'Islam*, p. 108)



Dieu ordonne aux humains d'être en état d'ablution, de garder leur corps, vêtements et environs propres avant certains actes d'adoration comme la prière, le *tawaf*⁹⁸ ou la lecture du Coran. Quand on s'intéresse aux grandes et aux petites ablutions, on note quelle importance l'Islam accorde à la propreté matérielle et spirituelle. C'est pour cela que tous les livres relatifs à la réalisation des adorations ou à la jurisprudence islamique commencent par un chapitre dédié à la propreté. Un des bienfaits de la prière est donc de faire mener à l'homme une vie propre.⁹⁹

Un autre bienfait de la prière est ici cité :

إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَى عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ

En vérité la prière préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel de Dieu est certes ce qu'il y a de plus grand. (Sourate Al-'Ankabut (29), verset 45)

98. Le *tawaf* désigne la circumbulation rituelle qui s'effectue autour de la Kaaba. C'est un acte obligatoire du grand pèlerinage mais elle peut aussi s'effectuer à n'importe quel moment pour le croyant se trouvant à La Mecque.
99. Les petites ablutions (*wudu'*) et les grandes ablutions (*ghusl*) sont deux types d'ablutions qui permettent de purifier le croyant de différents niveaux d'impureté. Les petites ablutions purifient des impuretés mineures et sont les ablutions les plus souvent réalisées par les croyants, elles consistent à rincer avec de l'eau seulement certaines parties du corps. Les grandes ablutions quant à elles sont beaucoup plus rares et permettent de se purifier des impuretés majeures. Elles consistent à réaliser un bain rituel permettant de nettoyer tout le corps.



Ainsi la prière protège l'homme des actions viles et laides et des excès et l'empêche d'assouvir ses envies de façon débridée et incontrôlée. La prière étant répétée cinq fois par jour, elle est, grâce au rappel de Dieu, le plus efficace des remèdes contre les désirs de l'âme. Elle permet de tempérer les désirs et les passions et encourage à la vérité et l'honnêteté. Ainsi le croyant en réalisant la prière pour l'agrément de Dieu se prémunit dans le même temps contre les vilainies et les désirs incontrôlés de son âme et s'améliore ainsi dans cette vie mais également pour l'au-delà.

Une personne vint se plaindre au Prophète ﷺ:

«Un tel prie la nuit mais il vole le jour venu. »


L'envoyé de Dieu ﷺ déclara alors :

« Si il priait avec sincérité sa prière et les versets du Coran qu'il y lit l'éloignerait d'une telle mauvaise action. » (Ahmad, II, 447)¹⁰⁰

100. Murat Birsal, dans *Star Gazetesi* du 17 février 2009 écrit un article intitulé "La prière endigue la criminalité". Ayant pensé que "les villes dans lesquelles la population prie à la mosquée devait avoir un taux de criminalité plus faible que celles où la population ne prie pas", il dit avoir fait des recherches à ce propos et cite des statistiques listant les vingt pays ayant le %de crimes par habitant le plus élevé (/1000):

1. Colombie (0.61)2. Afrique du Sud (0.49)3. Jamaïque (0.32)4. Venezuela (0.31)5. Russie (0.20)6. Mexique(0.13) 7. Estonie(0.107)8. Lettonie(0.103)9. Lituanie(0.102)10. Biélorussie(0.098)11. Ukraine (0.094)12. Papouasie (0.083) 13. Kirghizistan (0.0802) 14. Thaïlande (0.800) 15. Moldavie (0.078) 16. Zimbabwe (0.074) 17. Seychelles (0.073) 18. Zambie (0.070) 19. Costa Rica (0.060) 20. Pologne (0.056).



La prière arrime dans les esprits la vérité que Dieu  est le seul maître de la Terre et le fait ressentir en permanence à l'homme.

La réalisation des cinq prières par jour soulage l'homme de la monotonie qu'il peut parfois ressentir lors de la réalisation de ses obligations personnelles. Il est ainsi pendant un certain laps de temps éloigné de tout tracés terrestre et il s'assure d'exprimer sa soumission et sa gratitude face à son Grandiose Créateur. Dans le même temps, lorsqu'il se prosterne il se retrouve face à face avec lui-même et trouve l'occasion de se tourner vers son monde intérieur. **Matt**

Tous les pays de cette liste sont sauf le Kirghizistan, à peu près tous des pays dont la part de chrétiens dans la population est proche de 100%. Seule l'exception du kirghizistan, avec une population à 75% musulmane, saute aux yeux. De plus, parmi les pays dont la population est pratiquante, les statistiques concernant la criminalité se trouvent généralement être plus basses dans les sociétés musulmanes. Le monde a-t-il conscience de cette réalité? Bien sûr! De très sérieuses études scientifiques sont réalisées pour comprendre pourquoi le taux d'homicides est faible dans les pays Musulmans. (Cf. Cordova, Ana; "An Examinational Causes of Low Murder Rates in Islamic Societies": American Society of Criminology) Bien qu'il n'en soit pas fait mention et que ce phénomène ne soit pas débattu en public, de très nombreuses études sont réalisées bien qu'il semble que personne ne pense à faire le lien avec la prière... Peut-être qu'après cela quelqu'un pensera à comparer les taux de criminalité dans des villes telles que Londres ou Paris entre les zones où l'on trouve des mosquées et celles où il n'y en a pas. Si seulement quelqu'un pouvait avoir cette idée.. Le résultat d'une telle analyse pourrait faire réfléchir le monde! (<http://www.stargazete.com/gazete/yazar/murat-birsel/namaz-sucu-engellyor-169647.htm>)



Salesman, un américain qui après avoir été missionnaire s'est converti à l'Islam, dit à ce propos :

« Lorsque je prie je trouve la sérénité et la paix intérieure. En particulier lors de la prière collective du vendredi ! Les moments où je prie à la mosquée sont pour moi de véritables moment de paix spirituelle. »¹⁰¹

Timothy Gianotti dit quant à lui :

« Il me semble que lorsque je me prosterne je saisis véritablement la paix. C'est comme si je me sentais plus en confiance. Il y a une atmosphère de sérénité. A ce moment où je me prosterne il me semble que je rentre chez moi après un long voyage. Peut-être bien que c'est la sensation d'arriver devant Dieu. Je ne peux pas expliquer mieux que cela. La prière c'est un sentiment de tranquillité, de paix et de sérénité. »¹⁰²

La prière est à la fois une nourriture spirituelle pour l'âme et une cure pour le corps. Il est de notoriété publique qu'en mettant différents organes en mouvement, en faisant ployer les articulations et

101. Ahmet Böken Ayhan Eryiğit *Yeni Hayatlar* I 49 (En Turc)

102. Böken, *a.g.e*, I, 19. Concernant les histoires de personnes s'étant converties à l'Islam, le lecteur pourra consulter les œuvres suivantes: Prof. Dr. Ali Köse, *Conversion to Islam: A Study of Native British Converts*, London: Keagan Paul International, 1996 (*Neden İslâm'ı Seçiyorlar: Müslüman olan İngilizler üzerine psikososyolojik bir inceleme*, İstanbul 1997); A. Arı – Y. Karabulut, *Neden Müslüman Oldum*, Ankara: Diyanet İşleri Başkanlığı yay., 2007; Defne Bayrak, *Neden Müslüman Oldular?*, İstanbul: İnsan yayınları, 2008.



en exigeant la contraction et la détente des muscles, la prière donne de l'activité au corps humain. D'un autre côté, la prière est un élément d'équilibre dans la vie des Musulmans. Cette adoration qui s'effectue chaque jour selon des horaires et des principes précis, habitue le croyant à une vie disciplinée et organisée.

Les Musulmans peuvent prier individuellement en n'importe quel lieu, cependant l'Islam les incite à se réunir pour effectuer cette adoration en groupe. Ainsi la prière collective renforce la conscience de communauté en assurant le rassemblement, l'entraide, la comptabilité commune et l'adoration de Dieu, sans considération de race, de couleur de peau, de langue ou de statu social. Au sein d'une communauté ayant les mêmes convictions et les mêmes objectifs le sentiment d'égalité et de fraternité s'installe dans le cœur des individus, faisant fi des différences et ainsi se crée une ferveur religieuse.

L'accomplissement de cinq prières quotidiennes est très facile car il ne représente que 24 minutes sur les 24 heures d'un jour, pendant lesquelles l'homme se présente devant Dieu et délaisse ses occupations terrestres. Ce petit sacrifice permet à l'homme d'en retirer de nombreux bienfaits matériels et spirituels.

2. Le jeûne et ses principes

Jeûner s'est s'abstenir de manger, de boire et d'assouvir ses désirs sexuels du lever du soleil à son



coucher.¹⁰³ Cette acte d'adoration s'effectue chaque année toute la durée du mois lunaire de Ramadan, c'est-à-dire pour une durée de 29 ou 30 jours.¹⁰⁴

Le jeûne parfait nos mœurs en nous entraînant à la patience, la volonté et la maîtrise de ses pulsions, qualités nécessaires dans le combat de la vie de tous les jours. C'est un bouclier protégeant l'honneur et la dignité humaine face aux innombrables et intarissables pulsions de l'âme que l'on trouve à côté de la faim, de la soif et des désirs sexuels. Comme on l'a déjà dit, le jeûne permet de développer de bons caractères comme la détermination, la persévérance, la sobriété, le contentement en toute situation, la fermeté ou encore la patience. Le jeûne, en nous faisant goûter à la privation et à la faim, nous remémore les innombrables bienfaits dont nous bénéficions. Le jeûne emplie nos cœurs de louanges et de reconnaissance envers Dieu et de miséricorde et de volonté d'aider Ses serviteurs. Ainsi le jeûne agit comme le plus efficace remède pour éliminer les mauvais sentiments tels que la haine, l'envie ou encore la jalousie qui nous noient dans de nombreux troubles. C'est pour cela que le jeûne est une obligation qui n'a pas été imposée qu'à cette communauté mais aussi à celles qui l'ont précédé. Dieu dit en effet dans le Coran :

103. Le début du jeûne en Islam ne correspond pas exactement au lever du soleil mais au moment de l'aube où un fil de lumière blanche apparaît à l'horizon.

104. Le mois de Ramadan étant un mois lunaire, il compte soit 29 soit 30 jours selon les années.



يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ
عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ أَيَّامًا مَّعْدُودَاتٍ

Ô les croyants! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété, pendant un nombre déterminé de jours. (Sourate Al-Baqara (2), versets 183-184)

Pour que le jeûne soit réellement bénéfique, il faut impérativement se débarrasser de toute attitude maléfique telle que le mensonge, la calomnie, le comérage, et de toutes mauvaises paroles telles que les insultes, les malédictions et de toute querelle, mauvais actes ou de péché. L'envoyé de Dieu ﷺ, conseillait à tout croyant qui jeûne d'accueillir toute grossièreté avec calme. Ainsi les personnes jeûnant se tiennent loin de tout mauvais caractère ou comportement.

Nous pouvons même observer cela dans les arbres qui en hiver perdent leurs feuilles, se mettent en hibernation et dont les racines se privent d'eau jusqu'à ce que vienne le printemps et que fondent les glaces. Après ces quelques mois de jeûne, vient le printemps et alors ils gagnent une grande fertilité, perceptible à travers l'abondance des et de feuilles et des fleurs.

Même les métaux ont besoin de jeûner. Par exemple on met au repos les moteurs ou les machines ayant fonctionné pendant une longue durée ce qui leur permet de retrouver leur puissance originelle.



Les milieux médicaux assurent qu'un jeûne de moins de trente jours est sans effets mais qu'un jeûne de plus de quarante jours crée une accoutumance qui annule les bienfaits liés au fait d'arrêter de manger et de boire dans des périodes précises. Depuis quelque temps la médecine occidentale préconise le jeûne à des fins thérapeutiques pour guérir des maladies chroniques, la durée du jeûne étant plus ou moins courte en fonction de la maladie.¹⁰⁵

Le jeûne permet également un fonctionnement plus sain des fonctions cérébrales et cardiaques.

Il faut rappeler que le jeûne n'a pas pour but de torturer ou d'infliger des peines au corps. L'envoyé de Dieu ﷺ a conseillé de se lever juste avant le début du jeûne et de se presser de le rompre une fois que le soleil se couche.¹⁰⁶ Cela signifie que le but fondamental du jeûne est de mener à bien son devoir de servitude face à Dieu, d'atteindre la piété grâce à l'éducation de l'âme et de développer à la fois l'individu et la société pour aboutir à une communauté vivant dans une sérénité propre à recueillir l'agrément de Dieu.

105. Prof. Dr. M. Hamîdullah, *Introduction à l'Islam*, p. 104.

106. Al Boukhari, Sawm, 45; Mouslim, Siyâm, 48; At Tirmidhi, Sawm, 17/708.



3. La *zakât*, la *sadaka*, le sacrifice des biens et leurs principes

La *zakât*, est l'aumône légale (obligatoire pour ceux qui en ont les moyens) qui consiste à prélever 2,5 % de la richesse de ceux dont les biens dépassent une certaine limite pour les distribuer aux catégories de personnes énumérées dans le verset suivant :

إِنَّمَا الصَّدَقَاتُ لِلْفُقَرَاءِ وَالْمَسَاكِينِ وَالْعَامِلِينَ عَلَيْهَا
وَالْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبُهُمْ وَفِي الرِّقَابِ وَالْغَارِمِينَ وَفِي سَبِيلِ
اللَّهِ وَابْنِ السَّبِيلِ فَرِيضَةً مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ

Les aumônes ne sont destinées qu'aux pauvres, aux indigents, à ceux qui travaillent à la récolte de ces aumônes, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), à l'affranchissement des esclaves, à ceux qui sont lourdement endettés, (à ceux qui œuvrent dans le sentier de Dieu et au voyageur. C'est un décret de Dieu! Et Dieu est Omniscient et Sage. (Sourate

At-Tawba (9), verset 60)

Les bétails et les propriétés de terres sont aussi soumises à la *zakât*. L'aumône à verser pour les bétails et celle pour les terrains se calculent de façon individuelle et indépendante.



Si les termes **sadaqa** et **infaq**¹⁰⁷ sont parfois utilisés pour désigner la *zakât*, ils sont plus généralement utilisés pour désigner les aumônes surrogatoires qui n'ont pas un caractère obligatoire et prennent généralement la forme d'un don à un nécessiteux.

La *zakât* assure le bon déroulement de la vie en communauté et crée des liens de fraternité et d'affections entre les différents individus en créant les conditions d'une redistribution des richesses qui prévient de l'indiscipline pouvant être engendrée par les tentatives d'escroquerie des personnes nanties pour mettre la main sur leur richesse et en éliminant à leur égard chez les plus nécessiteux des sentiments négatifs tels que la haine et l'envie. L'écart entre riches et pauvres est ainsi amené à son minimum. En allant jusqu'à réduire à néant le nombre de pauvres, la *zakât* permet d'éviter tous les incidents désagréables que peut engendrer un fort taux de pauvreté. Ainsi sous le calife **Omar ibn 'Abdul'aziz** ﷺ les agents chargés de récolter la *zakât* furent envoyés dans les provinces musulmanes africaines. Mais ils durent revenir sans avoir distribué les biens prévus à cet usage car ils n'y avaient pas trouvé de personne pouvant prétendre à l'aide de la *zakât*. Le calife utilisa alors cet argent pour affranchir un très grand nombre d'esclave.¹⁰⁸

107. Le mot *sadaqa* en français est traduit en général par "aumône" et l'*infaq* désigne plutôt le "sacrifice des biens".

108. Cf. Bûtî, *Fikhu's-sîre*, Beyrut 1980, p. 434.



La *zakât* est ainsi un pont entre les différentes classes permettant d'unir tous les groupes de la société. C'est dans cet esprit que L'envoyé de Dieu ﷺ déclara : « *La zakât est le pont de l'Islam* ». ¹⁰⁹

La *zakât* permet de réjouir les membres de la société dans le besoin et assure un bénéfice encore plus grand à ceux qui la payent. Le terme *zakât* est porteur des significations : « purification, pureté, augmentation, bénédiction ». Ainsi cette aumône assure la purification de certaines maladies du cœur et maux que peut connaître l'homme ainsi que la pureté et la bénédiction de ses biens. ¹¹⁰ Cette adoration permet aussi d'éduquer l'humain dans ses sentiments liés à ses possessions et à ses intérêts.

La *zakât* est aussi une expression de reconnaissance nécessaire face aux bienfaits divins en faveur de détenteurs de richesse. Dieu prévient ainsi du sort des serviteurs reconnaissants et des ingrats:

وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكُمْ لَئِن شَكَرْتُمْ لَأَزِيدَنَّكُمْ وَلَئِن كَفَرْتُمْ
إِنَّ عَذَابِي لَشَدِيدٌ

Et lorsque votre Seigneur proclama: « Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiement sera terrible ». (Sourate Ibrahim (14), verset 7)

109. Beyhakî, *Chuab*, III, 20, 195; Heysemi, III, 62.

110. Sourates At-Tawba(9) verset 103 et Saba(34) verset 39.



La *zakât* comporte d'un point de vue économique de très nombreux bienfaits en mettant en mouvement perpétuel les richesses nationales, les rendant ainsi plus productives, dynamisant le marché et animant le commerce.

Elle permet également de favoriser la réalisation de bonnes œuvres en fournissant un soutien matériel au très nombreuses personnes œuvrant dans le sentier de Dieu. De même elle permet de poser les fondations des progrès scientifiques en soutenant les divers étudiants.

Le plus souhaitable n'est pas de recevoir la *zakât* mais bien d'être de ceux qui s'en acquittent. En effet l'envoyé de Dieu ﷺ dit à ce sujet :

« La main qui donne est meilleure que celle qui reçoit. Commence par aider ceux qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins ! La meilleure des aumônes est celle qui provient des surplus de richesse. Celui qui ne veut rien des hommes, Dieu le met à l'abri de dépendre de qui que ce soit. Celui qui se rassasie de ce qu'il possède, Dieu le fait riche. » (Al Al Boukhari, Zakât 18; Mouslim, Zakât 94-97, 106, 124)

C'est pour cela que les Musulmans souhaitant se hisser au meilleur des rangs s'efforcent avec motivation à travailler et réaliser des profits afin d'être la main qui donne. Cela a pour résultat de sauver les hommes de la paresse et de la misère et de les rendre résolus à travailler et réaliser leurs propres profits.



Une communauté qui ne s'acquitte pas de la Zakat voit ses bienfaits s'inverser et devenir de grands préjudice pour la communauté toute entière. Si cette grave maladie qu'est l'avarice n'est pas traitée par le biais de la zakât, elle laisse l'homme dans de grands soucis ici-bas mais lui prépare aussi un terrible châtiement dans l'au-delà. L'envoyé de Dieu ﷺ a dit:

« Lorsque Dieu accorde à quelqu'un un bien et que celui-ci ne s'acquitte pas de la zakât, le bien qui lui a été attribué se transforme en un terrible serpent très venimeux le Jour du Jugement. Sur ses joues on observe deux points noirs (qui révèle la force du poison et de la colère). Ce jour ce serpent acharné parcourt le cou de cet homme (de façon à l'étrangler) et le mord violemment aux deux joues en disant : « -Je suis ton bien (que tu as tant aimé sur terre), je suis ton trésor ! ». » (Al Boukhari, Zakât, 3; At Tirmidhi, Tefsir, 3/3012; Sourate Âl-i 'Imrân (3), verset 180)

L'envoyé de Dieu ﷺ a prévenu que lorsque la zakât commencera à être vue comme étant une lourde charge et négligée par la communauté, certains malheurs commenceront à atteindre les hommes.¹¹¹ Il dit une fois à ce sujet :

« Tout peuple qui refusera de s'acquitter de l'aumône sur ses biens se verra certainement privé de pluie et si ils n'ont pas de bétail, plus aucune pluie ne descendra sur leur terre. » (Ibn Maja, Fiten, 22; Hâkim, IV, 583/8623)

111. At Tirmidhi, Fiten, 38/2210, 2211.



4. Le pèlerinage et ses principes

Le Pèlerinage (*hajj*) est un acte d'adoration qui consiste, pour les Musulmans qui en ont les moyens physiques et financiers, à visiter une fois dans leur vie la Kaaba qui se trouve à la Mecque et à y réaliser certains rituels, pendant une période précise de l'année. Lors du *hajj*, les croyants vivent un immense apprentissage de l'adoration, des invocations et du rappel de Dieu. Avec chaque mouvement, le croyant se rappelle de Dieu et l'amour de Dieu grandit dans son cœur. Il acquiert des qualités telles que l'humilité, la conscience de sa faiblesse, la patience, la soumission, l'entraide, la sincérité, la discipline dans les actes et la gestion du temps, la préparation à la mort et à la résurrection pour le Jugement Dernier, l'attention à ne pas porter de préjudice à aucune âme ni aucun végétal et l'effort pour ne pas avoir de mauvaises pensées sur autrui. En effet le pèlerinage qui recèle un certain nombre de symboles en rapport avec l'apparence extérieure consiste en réalité à la réalisation de différents actes en différents lieux en guise d'entraînement spirituel. C'est pour cela que chacun en retire forcément des bénéfices dans un ou plusieurs sens.

Le *hajj* fait méditer l'homme sur sa vie intérieure et est une douce adoration pleine de sollicitude, d'affection et de miséricorde telle que ne pas chasser, ne pas montrer de proie au chasseur, ne pas tuer même un insecte, ne pas arracher de feuille verte, ne pas porter le moindre préjudice aux créatures de Dieu.



Les pèlerins, en se retrouvant tous au même endroit au même moment vivent une union des cœurs. Tout concept de patrie, de race, de couleur de peau, de costume sont balayés pour être remplacé par la fraternité musulmane.

Là-bas le supérieur et le subordonné, le riche et le pauvre, le savant et le profane, le dirigeant et le sujet, se retrouvent tous dans les mêmes lieux, habillés de la même façon, côté à côté dans le même rang pour la prière.

Les Musulmans peuvent alors écouter mutuellement leurs peines et leurs problèmes et faire passer des messages à leurs frères les plus éloignés.



Il y a encore bien d'autres actes d'adorations que ceux que nous avons cités jusqu'ici et chacun contient de très nombreux principes et bienfaits.

Les principes et bienfaits des actes d'adorations en Islam ne se limitent pas à ceux que nous avons abordé. Il y a dans les adorations encore bien des mystères que nous ne pouvons pas percevoir. Une certaine partie de ces mystères sera peut-être révélée avec le temps tandis qu'une très grande partie ne le sera que dans l'au-delà.

Les Musulmans ne pensent sûrement pas à ce genre de bienfaits matériels en réalisant ces actes d'adorations. Ils les font pour la satisfaction élevée de Dieu.



Mais le genre de bénéfices que nous avons mentionné sont un don et un octroi de Dieu à Ses serviteurs. Les connaître et y réfléchir fait gagner en motivation dans la réalisation de ces actes d'adorations.¹¹²

En observant les actes d'adorations que nous avons jusqu'ici brièvement abordés, on voit qu'ils sont intimement liés avec l'ensemble de la vie du Musulman. L'Islam n'est pas une religion qui se limite à un jour ou à une durée précise. Cette religion englobe la vie, de la naissance à la mort- et même après la mort- dans tous les sens.

Timothy Gianotti dit à ce propos :

« Lorsque j'ai choisi l'Islam, je me suis rendu compte de ceci : cette religion s'applique à faire de toute la terre un lieu d'adoration. C'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de laisser de côté les occupations terrestres quotidiennes et de s'enfermer dans un monastère pour se rappeler de Dieu. Par exemple, la prière est en tout temps et pour tout le monde le plus simple et le plus réalisable des moyens pour se rappeler de Dieu. »

(Ahmet Böken - Ayhan Eryiğit, *Yeni Hayatlar*, I, 15-16)

112. Pour plus de détails sur les vertus des actes d'adoration cf. Osman Nuri Topbaş *Islam Foi et Adoration* p. 135-299 ; Dr. Murat Kaya *Mode de Vie Exemple* selon le Prophète ﷺ (http://islamicpublishing.org/ana_sayfa.asp) ; Prof. Dr. Ömer Çelik, Dr. Mustafa Öztürk, Dr. Murat Kaya, *Üsve-i Hasene*, İstanbul 2003, I, 110-221 (www.usvehasene.com) (En Turc)..



C. INTERDICTS ET PÉCHÉS EN ISLAM

Dieu, dans le Noble Coran, a permis à Ses serviteurs de profiter des choses propres et plaisantes et a même condamné ceux qui cherchent à les interdire. Il indique dans le verset suivant qu'il n'interdit pas aux hommes les choses qui leur sont bénéfiques mais seulement celles qui peuvent leur porter préjudice :

قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَّنَ
وَالْإِثْمَ وَالْبَغْيَ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَأَنْ تُشْرِكُوا بِاللَّهِ مَا لَمْ
يُنزَّلْ بِهِ سُلْطَانًا وَأَنْ تَقُولُوا عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ

Dis: «*Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Dieu ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Dieu ce que vous ne savez pas.*».

(Sourate Al-A'raf (7), verset 33)

Les péchés et les interdits, que Satan et l'ego des humains embellissent pour les rendre agréables et attirants, sont des poisons qui font glisser l'homme vers la perte matérielle et spirituelle. Ceux qui sont ainsi trompés voient en fin de compte leur vie spirituelle anéantie alors que les choses permises sont bien plus nombreuses et bien plus profitables.



En effet « **l'état naturel de toute chose est la permission** ». C'est-à-dire que s'il n'y a pas de preuve solide appuyant le caractère illicite (*harâm*) d'une chose, celle-ci est alors licite (*halâl*). C'est pour cette raison que les interdits sont très rares, étant donné leur statut d'exception. En plus de cela, l'Islam, pour chaque interdit, propose une alternative licite bien meilleure et bien plus saine. Mais quelle que puisse être la sagesse qui réside dans ces interdictions, l'être humain délaisse les très nombreuses choses licites et se laisse entraîner vers les rares choses illicites.

En cas de nécessité, de conditions inattendues, de contrainte ou de danger de mort, une interdiction peut toutefois être levée provisoirement tout en restant limitée au strict nécessaire requis par la situation.¹¹³ Mais ces notions de nécessité et de besoin doivent absolument reposer sur des bases légales (extraites de la jurisprudence islamique) et objectives plutôt que sur des critères personnels et individuels.

Le dessein des interdictions fixées par l'Islam est de protéger l'homme, aussi bien individuellement que collectivement, de toutes sortes de dérives et d'erreurs, de lui permettre de vivre dans la sérénité et de paraître devant son Seigneur avec un visage pur.

113. cf. Sourates Al-Baqara (2) verset 173; Al-Ma'ida (5) versets 3 et 60; Al-An'âm (6) verset 145 et An-Nahl (16) verset 115.



Avec cette considération, les interdictions présentes en Islam sont une nécessité et une conséquence de sa nature de religion de miséricorde.

D'autre part l'Islam représente un tout équilibré dont tous les principes, qu'ils soient relatifs à la religion, à la croyance, aux bonnes mœurs ou bien à la justice, sont liés les uns aux autres.

Ainsi les bases mises en place relatives à la croyance et aux bonnes mœurs sont parfois renforcées par des arguments légaux.

Les interdits fixés par l'Islam recèlent de nombreuses sagesse et raisons, qu'ils nous soient connus ou non. Se conformer à ces interdits est avant toute chose une mise à l'épreuve de l'obéissance vis-à-vis de son Seigneur. A côté de cela, obéir à un interdit religieux garanti aux fidèles de nombreux profits dans cette vie comme dans l'autre. C'est dans cet esprit que nous allons aborder à titre d'exemple de miséricorde et de compassion de Dieu envers l'homme quelques interdits et les préjudices qui leur sont associés :

1. L'usure

L'usure (*riba* en arabe), du fait qu'elle repose sur le principe de pouvoir acquérir des biens sans contrepartie, même si elle semble en apparence être un bienfait pour les hommes, ne fait en réalité rien



d'autre qu'aggraver le malheur des personnes qui se trouvent dans une mauvaise position.

C'est en conséquence une grave entorse aux droits humains. C'est une tumeur maligne qui ronge le système économique et éteint les sentiments religieux et moraux. L'usure contribue à enrichir les plus riches et à écraser les nécessiteux. Ainsi elle contribue à creuser de profonds fossés entre les différentes couches de la société. Les grands économistes s'accordent d'ailleurs à dire que la société la mieux portante est celle où les taux d'inflation et d'intérêt sont nuls.

Entre autres préjudices, l'usure ouvre la voie à l'augmentation des prix, elle affaiblit les bons sentiments tels que l'altruisme, l'entraide, la solidarité, l'affection, la miséricorde ou la bonté, attise l'égoïsme et l'avidité et aiguise la faim de richesse et de pouvoir.

L'usure éloigne l'homme d'occupations naturelles telles que le travail à des fins de survie et de production. Ceux qui s'habituent à l'usure délaissent les voies traditionnelles de gain telles que l'agriculture, l'artisanat ou bien le commerce. La possibilité de gagner de l'argent par l'argent est donc néfaste puisqu'elle mène à la chute des productions.

L'usure est la cause de grandes disputes et de rivalités incessantes. L'usure n'a pas son pareil pour semer la haine et la rivalité entre les individus.



Le pire des préjudices de l'usure est sans doute la dépendance qu'il engendre chez l'homme.

Même si certains individus se complaisent grâce à l'usure, à gagner de l'argent grâce à leur argent sans se fatiguer, cette situation va à l'encontre des intérêts de la société et de ses membres. A long terme, en mettant sens dessus dessous les relations entre le capital et la main-d'œuvre, l'usure finit même par se retourner contre ceux-là même qui en tiraient profit.

Dieu dans le Noble Coran déclare la guerre à ceux qui pratiquent l'usure :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَذَرُوا مَا بَقِيَ مِنَ الرِّبَا
إِن كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ فَإِن لَّمْ تَفْعَلُوا فَأْذَنُوا بِحَرْبٍ مِّنَ اللَّهِ
وَرَسُولِهِ

Ô les croyants! Craignez Dieu et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part de Dieu et de Son messager.

(Sourate Al-Baqara (2), versets 278-279)¹¹⁴

114. L'envoyé de Dieu ﷺ, ne mentionne qu'une seule autre catégorie de personne à laquelle Dieu a déclaré la guerre. Il s'agit de ceux qui se posent en ennemis des "amis de Dieu" (ce terme désigne des personnes très pieuses). (Al Boukhari, Rikâk, 38) En dehors de ces deux catégories, aucun pécheur n'a été menacé aussi violemment.



Dans un autre verset on lit :

الَّذِينَ يَأْكُلُونَ الرِّبَا لَا يَقُومُونَ إِلَّا كَمَا يَقُومُ الَّذِي
يَتَخَبَّطُهُ الشَّيْطَانُ

Ceux qui pratiquent l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé

(Sourate Al-Baqara (2), verset 275)

L'envoyé de Dieu ﷺ a déclaré également que le pire des profit est le bien acquis grâce à l'usure.¹¹⁵ Pour éloigner sa communauté de ce grand péché, il a également maudit ceux profitent de l'usure, ceux qui en font profiter, les employés chargés d'effectuer des transactions basées sur l'usure et ceux qui leur servent de témoins, déclarant qu'ils commettent tous un péché égal.¹¹⁶

La malédiction du Prophète ﷺ relative à tout ceux qui prennent part au processus d'usure a pour but d'énoncer clairement qu'il n'y a absolument aucune place pour l'usure dans la société musulmane et que personne ne doit se mêler d'usure, fermant ainsi toute les portes du mal et de la perversion.

115. Ibn-i Abi Chayba, VII, 106/34552; Vākidi, III, 1016; ; Ibn Kathir, *Bidāye*, V, 13-14.

116. Mouslim, *Mūsākāt*, 105-106. De plus cf. Al Boukhari, *Büyü'*, 24, 25, 113; Abou Daoud, *Büyü'*, 4/3333; At Tirmidhi, *Büyü'*, 2/1206; Ibn Maja, *Tidjârât*, 58.



L'usure est un péché interdit dans toutes les religions car sa nuisance est indiscutable. Il est notamment fait mention dans le Coran du fait qu'elle ait été interdite aux juifs.¹¹⁷

Il est faux de penser que de nos jours un système économique épuré de l'usure soit impossible. Cela est au contraire tout à fait réalisable. Il ne tient qu'aux sociétés de le réussir. L'Islam l'interdit avec la plus grande fermeté tout en incitant en contrepartie à faire fructifier les biens de façon commune. Ceci car c'est de cette façon que chacun sera gagnant.

A côté de cela, il a été encouragé à prêter de l'argent pour l'agrément de Dieu et en fonction de ses moyens.

Ce prêt sans intérêt (*Qardan hasanan*¹¹⁸ en arabe) à destination d'une personne en difficulté est considéré comme meilleure qu'une aumône.

D'un autre côté en ordonnant la *zakât* et les autres aumônes, il a assuré à la communauté un ordre et une continuité économiques.

117. Sourate An-Nisâ (4), versets 160-161.

118. Terme repris à 5 reprises dans le Saint Coran: Dans les sourates Al Baqarah (2) verset 245; Al Maida (5) verset 12; Al Hadid (57) versets 11 et 18; At Tagabun (64) verset 17 et Al Muzzammil (73) verset 20. Il est mentionné dans ces versets que celui qui consent à faire un prêt sans intérêt est considéré par Dieu comme étant un prêt qui Lui est fait de bon aloi et que Dieu le lui rendra multiplié par dix et leur donnera une bonne récompense. (Note du Rédacteur).



2. Les boissons enivrantes et les stupéfiants

L'alcool et les produits stupéfiants sont des substances néfastes et totalement contraires à la nature humaine. L'homme dans son état naturel est sobre et lucide. Il ne lui sied pas d'être dans un état d'ébriété, de nonchalance et de paresse. En renonçant à sa lucidité on entraîne avec soi sa communauté dans la perversion. Ceux qui s'habituent à la consommation de telles substances et la considère comme normale sombrent alors inévitablement dans la dépravation.

L'alcool est une grande catastrophe individuelle mais aussi communautaire. La consommation d'alcool nuit à la raison. Or toutes les affaires de ce monde et de l'au-delà se traitent uniquement par la raison. Une fois endommagé l'esprit n'a plus d'inspiration et commet des erreurs. Tout comme il suffit d'une étincelle pour enflammer instantanément l'essence, il suffit d'un rien pour donner prise au feu du mal dans un cœur et un esprit accoutumé à l'alcool.

L'alcool, source d'ivresse physique et les jeux de hasard sources d'ivresse spirituelles sont les plus efficaces armes de Satan, ennemi héréditaire de l'humanité. Tant que les hommes ne s'en éloignent pas il ne pourront pas atteindre la félicité. Satan, grâce à l'alcool et aux jeux de hasard, sème la discorde, la haine et la rivalité entre les hommes. En les tenant éloignés du rappel de Dieu, de la prière et des autres adorations il fait d'eux des misérables dans l'au-delà. Ce-



lui qui perd au **jeu**, aveuglé par l'espoir de se refaire, devient accroc au jeu et ouvre la voie aux nombreux troubles individuels et collectifs. Ceux qui se prétendent "**voyants**" égarent les hommes en affirmant leur révéler des secrets du monde invisible, qui ne sont connus que par Dieu seul, et leur ôtent ainsi un des plus précieux dons qui leur a été offert : la raison. Ces mauvaises habitudes détruisent la vie présente et la vie future des hommes qui s'y adonnent. Pour sauver sa vie dans les deux mondes il faut délaisser les péchés que Dieu a interdit, comme le Coran le dit :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّمَا الْخَمْرُ وَالْمَيْسِرُ وَالْأَنْصَابُ
وَالْأَزْلَامُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ الشَّيْطَانِ فَاجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ
تُفْلِحُونَ إِنَّمَا يُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَنْ يُوقِعَ بَيْنَكُمْ الْعَدَاوَةَ
وَالْبَغْضَاءَ فِي الْخَمْرِ وَالْمَيْسِرِ وَيُضِدَّكُمْ عَنِ ذِكْرِ اللَّهِ
وَعَنِ الصَّلَاةِ فَهَلْ أَنْتُمْ مُتَّقُونَ

Ô les croyants! Le vin, les jeux de hasard, les pierres dressées et les flèches de divination ne sont rien d'autre qu'une souillure diabolique. Fuyez-les ! Vous n'en serez que plus heureux ! Le Diable ne veut que jeter parmi vous, à travers le vin et le jeu de hasard, l'inimitié et la haine, et vous détourner d'invoquer Dieu et de la prière. Allez-vous donc y mettre fin? (Sourate Al-Ma'ida (5), verset 90-91)



Le professeur russe Rachinski nous adresse ces paroles pleines de sagesse :

« Le démon attend au fond de la bouteille et dépossède les buveurs de tout ce qu'ils possèdent. Il s'empare même de leur dernière chemise et de la dernière bouchée destinée à leur enfant. En plus de cela, ce démon qui se trouve dans la bouteille dépossède l'homme qu'il a fait esclave et sa famille de leur santé, leur honneur, leur conscience, leur joie, leur bonheur, leur tranquillité et leur bien-être. De la même façon qu'il brise leur détermination et leur inclination à travailler, il les prive de tout revenu. Réfléchissez donc à tous les vains efforts gaspillés pour produire une boisson alcoolisée. Calculez donc toutes les nourritures, les boissons et les efforts gaspillés pour préparer toutes ces sortes d'alcool différentes. Si l'on rassemblerait les milliards de kilogrammes de pain, de prune, de figue et de raisin engloutis de façon irraisonnée dans la production d'alcool, on éradiquerait la faim dans le monde. Même plus que les hommes, on pourrait nourrir à satiété même les animaux.

On ne sait pas exactement quel est le budget de ce démon dans la bouteille. Ceux qui se plient à ce démon paient toujours comptant le prix de l'alcool qu'ils consomment. Cependant ces mêmes personnes sont incapables de rembourser l'argent qu'ils sont obligés d'emprunter à d'autres. Le démon perçoit toujours sans défaut son dû. Même si ces personnes n'ont pas



de quoi payer, elles trouveront inmanquablement de quoi payer les taxes du démon en volant, en tuant ou bien en bradant l'honneur de leur famille.

A cause de l'alcool, la vie de milliers de personnes talentueuses et brillantes se retrouve détruite. Ces personnes ont perdu tous les biens qu'elles possédaient. La boisson a gâté la santé de millions de grands hommes. De la même façon qu'il n'est pas possible de construire de grands immeubles sur un sol marécageux, il n'est pas possible d'assurer un système stable et une vie sereine au sein d'un peuple alcoolique et ivre en permanence. C'est pour cela que toute activité de réforme doit commencer par le dégrisement et la prise de conscience de cet état tragique par tout le peuple. »¹¹⁹

Selon un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé étudiant les statistiques de trente pays, 85 % des homicides (entre 60 et 70 % des homicides ayant lieu au sein de la cellule familiale), 50 % des viols, 50 % des violences physiques, 70 % des violences conjugales, 60 % des personnes n'allant pas à leur travail et entre 40 et 50 % des maladies mentales sont dues à l'alcool. Environ 90 % des enfants nés de parents alcooliques souffrent de troubles mentaux. Le risque pour une femme alcoolique de donner naissance à un enfant handicapé est de 35 %. En effet la consommation

119. Grigory Petrov, *İdeal Öğretmen*, İstanbul 2005, p. 48-52. (En Turc)



d'alcool contrarie la croissance de l'enfant lorsqu'il se trouve dans le ventre de sa mère mais également après sa naissance. Elle cause ainsi des retards intellectuels, une faible taille et des troubles comportementaux chez l'enfant. Le risque de développer des troubles comportementaux et des dépressions est très élevé chez les enfants de parents alcooliques, du fait de l'atmosphère de violence et de dispute permanente dans laquelle ils vivent au sein de leur famille. C'est pour cela qu'une grande partie de ces enfants ne réussissent pas à l'école et dans leur vie.¹²⁰

Selon un rapport du gouvernement britannique, les disputes, les blessures, les frais d'hôpitaux et tous les autres préjudices dus par la consommation d'alcool ont coûté près de 20 milliards de livres sterling (environ 24 milliards d'euros) à l'économie britannique.¹²¹

L'envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Ne bois surtout pas d'alcool car c'est la clef de tous les maux et de toutes les perversions.* » (Ibn Maja, Echribe, 1)

« *Tout ce qui rend ivre en grande quantité est interdit également en petite quantité* » (Abou Daoud, Echribe, 5/3681; At Tirmidhi, Echribe, 3/1865)

120. Musa Tosun, "İçki" mad., *Diyanet İslâm Ansiklopedisi*, XXI, 463. (En Turc)

121. *The Guardian*, Saturday March 27 2004, "Sobering thoughts about a claim", Sean COUGHAN. (En Anglais)



C'est pour cela qu'il ne faut pas se faire tromper par des paroles comme « **il n'y a pas de mal à boire un peu en veillant à ne pas être ivre** ». La règle est nette, consommer ce qui éivre, même en petite quantité, est absolument interdit. L'Islam tend à prévenir du mal de la meilleure façon en obstruant complètement les voies menant au péché. Les théories inadaptées à la vie pratique ne peuvent mener à la réussite. Les interdits, pour être dissuasifs ont été déterminés avec une grande sagesse et les sanctions les plus appropriées sont appliquées à ceux qui les violent. Ceci montre à quel point l'Islam donne de la valeur à l'être humain et à quel point cette religion fait preuve de sollicitude et de miséricorde à son égard.

3. La fornication

La fornication est depuis toujours considérée par les religions monothéistes, par la raison humaine et les systèmes moraux et judiciaires comme un comportement mauvais et totalement répréhensible. Elle est la cause de l'incertitude sur la filiation, de l'éclatement des familles, de la perte de liens tels que la confiance réciproque, les relations de bon voisinage ou encore l'amitié et de l'ébranlement du fondement des valeurs spirituelles et morales de la société. En retenant le corps otage du plaisir elle foule au pied la dignité et l'honneur.



La prostitution ouvre la voie à la généralisation du commerce des femmes, à l'utilisation de la femme comme moyen de subsistance et l'apparition de proxénètes. Elle détruit ainsi la dignité et l'honneur de la maternité et de la féminité.

D'autre part, la fornication est vecteur de nombreux risques sanitaires. Elle joue un rôle important dans la propagation de nombreuses maladies sexuellement transmissibles comme la syphilis ou la gonorrhée. Le SIDA, maladie mortelle à laquelle les médecins n'ont actuellement pas trouvé de remède, se transmet en grande partie à cause de la fornication.

Dieu, qui aime beaucoup Ses créatures, ne veut absolument pas les voir tomber dans une telle vilenie. C'est pour cette raison qu'Il a interdit non seulement de forniquer mais également de s'approcher de la fornication. Il ordonne ainsi dans les versets suivants :

لَا تَقْرُبُوا الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطْنَ

N'approchez pas des turpitudes ouvertement ou en cachette (Sourate Al-An'âm (6), verset 151)

وَلَا تَقْرُبُوا الزِّنَى إِنَّهُ كَانَ فَاحِشَةً وَسَاءَ سَبِيلًا

Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et un bien mauvais chemin! (Sourate Al-Ïsrâ' (17), verset 32)



C'est-à-dire qu'il ne faut en aucun s'approcher de quelque chose qui prépare le terrain à la fornication. L'envoyé de Dieu ﷺ, a exprimé à quel point les regards vers l'illicite sont préjudiciables au cœur :

« Le regard vers l'interdit est une flèche empoisonnée de Satan. Dieu offre à celui qui s'en abstient par crainte de Dieu une foi qui lui fait ressentir la douceur dans son cœur. » (Hâkim IV 349/7875; Heysemî, VIII, 63)

C'est pour cela que l'Islam prend des précautions basiques comme prescrire aux humains de se vêtir d'une façon conforme au dogme, inciter à fuir les attitudes risquant de provoquer les individus du sexe opposé, interdire à un homme et une femme étrangers d'être en tête à tête et lutter contre les actes impudiques et obscènes dans la société. C'est aussi pour cela qu'il considère les relations, les regards et les paroles provocantes comme des actes menant à la fornication et les désapprouve. Il ne s'arrête pas là et considère comme que les familles et la société doivent éduquer les enfants, ne pas retarder l'âge du mariage sauf obligation, faciliter le mariage et garder vivantes les valeurs religieuses et morales.

Ainsi donc l'Islam n'a pas pour but de sanctionner les fautes mais d'assurer aux hommes une vie pleine de confiance et de sérénité en s'opposant à une normalisation des délits dans la société. D'ailleurs, dans toute l'histoire de l'Islam la sanction de la fornication a toujours été perçue comme très légère.



D'autre part, Dieu souhaite avertir et protéger les pécheurs de bien plus grands maux et d'un châtiement éternel en leur infligeant certains maux sur terre. Les fornicateurs ont ainsi subi à ce titre de grands fléaux. L'envoyé de Dieu ﷺ nous en informe ainsi :

« Lorsque la fornication et la prostitution se propagent au sein d'un peuple et qu'au final ce peuple commence à commettre ces péchés en public, alors à coup sûr, la peste et d'autres maladies que les peuples les ayant précédés n'avaient pas connu se répandent au sein de ce peuple. » (Ibn Maja, Fiten, 22; Hâkim, IV, 583/8623)

La fornication est porteuse de tant de maux dans ce monde conduit dans l'autre monde à l'humiliation et un châtiement terrible. L'envoyé de Dieu ﷺ déclara:

« Cette nuit deux personnes (les anges Gabriel et Michaël) sont venus me chercher dans mon rêve et m'ont dit : « Viens nous partons ». Je suis donc allé avec eux. Nous sommes arrivés devant un édifice ressemblant à un fourneau. De l'intérieur de cet édifice sortaient des cris et des supplications incompréhensibles se couvrant les unes les autres. Nous comprîmes qu'à l'intérieur se trouvait une infinité d'hommes et de femmes, tous nus. A chaque fois que du fond de ce fourneau s'élevait un feu ardent, les cris et les supplications fusaient. Je demandais aux anges qui étaient ces personnes. Ils me répondirent : « Il s'agit des hommes et des femmes ayant commis la fornication. » » (Al Boukhari, Ta'bîr, 48; Cenâiz, 93; At Tirmidhi, Rû'yâ, 10/2295)



Les actes infiniment affreux tels que l'homosexualité et le lesbianisme font partie des péchés majeurs. Tout esprit sain perçoit à quel point ce sont des actes mauvais et préjudiciables.

En dehors des péchés que nous avons mentionnés, l'Islam interdit fermement les péchés majeurs préjudiciables à bien des sens tels que l'homicide, la magie, l'accusation calomnieuse de fornication, la désobéissance aux parents, la spoliation du bien de l'orphelin, la fuite du champ de bataille en plein combat contre l'ennemi, le mensonge, l'oppression, la trahison, la médisance, la calomnie ou encore le vol.¹²²

D. L'ENVIRONNEMENT, LA PROPRIÉTÉ ET L'EAU EN ISLAM

1. L'environnement

Dieu informe qu'Il souhaite que l'humain profite de ce qui se trouve dans son environnement. Mais en gage de reconnaissance légitime pour tous ces bienfaits il nous faut nous comporter avec conscience

122. Al Boukhari Şehâdât 10; Vasâyâ 23; Mouslim Birr 55, 56; Abou Daoud Edeb 35/4875; Ahmad III 154, 135. Plus de détails : Dr. Murat Kaya *Mode de Vie Exempleire selon le Prophète* ﷺ (http://islamicpublishing.org/ana_sayfa.asp?mekan=kitap_listele&diladi=FRENCH&dil=52&sirala=sira)



de la responsabilité liée au dépôt qui nous a été fait. L'utilisation de cet environnement de façon vile, sa dégradation et son gaspillage n'est rien d'autre qu'une ingratitude dont les effets finiront par nous affecter.

ظَهَرَ الْفَسَادُ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ بِمَا كَسَبَتْ أَيْدِي النَّاسِ
لِيُذِيقَهُمْ بَعْضَ الَّذِي عَمِلُوا لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ

La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin que Dieu leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-être reviennent-ils (vers Dieu). (Sourate Ar-Rûm (30), verset 41)

En réalité, Dieu avait déjà avant cela ordonné :

وَالسَّمَاءَ رَفَعَهَا وَوَضَعَ الْمِيزَانَ أَلَّا تَطْغَوْا فِي الْمِيزَانِ

Et quant au ciel, Il l'a élevé bien haut. Et Il a établi la balance, afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée (Sourate Ar-Rahmân (55), versets 7-8)

Cependant les hommes n'en tinrent pas compte et ils en souffrent aujourd'hui les conséquences.

Le Musulman doit refléter dans son cœur la sérénité et la beauté de la nature en se comportant bien avec les humains, les animaux, les végétaux et même les objets inanimés. Il doit ainsi faire attention à ne blesser aucune créature.



Le Prophète ﷺ dit quand un cortège funéraire passa près de lui: « *Alors il soulagé ou soulageant?* »

Ses compagnons ﷺ lui demandèrent alors :

« Ô envoyé de Dieu, qu'as-tu voulu dire par « *Alors il soulagé ou soulageant?* ».

L'envoyé de Dieu ﷺ répondit alors :

« *Un croyant est soulagé (par la mort) des ennuis et des difficultés du monde et part pour la Miséricorde d'Allah, tandis que (la mort) un méchant soulage le peuple, la terre, les arbres, (et) les animaux de lui..* »
(Al Boukhari, Rikâk, 42; Nesâî, Cenaiz, 48; Ahmad, V, 296, 302, 304)

Cela signifie que même les choses que l'on croit inanimées ont une conscience. Une des preuves en est ce récit d'**Abdullâh ibn Mes'ûd** ﷺ :

« Quand une montagne demande à une autre: «T'est-il parvenu aujourd'hui une personne pleine du rappel de Dieu ? », si la réponse de cette dernière est positive la première se réjouit de cette nouvelle. »

'**Awn ibn 'Abdullâh** ﷺ qui rapporta ce récit d'Ibn Mes'ud ajouta ceci :

« Les montagnes qui entendent les paroles mauvaises et mensongères ne pourraient-elles donc pas également entendre les bonnes paroles ?! Elles écoutent les belles paroles avec un plaisir accru. La preuve que les montagnes sont sensibles aux mauvaises paroles se trouvent dans les nobles versets suivants :



وَقَالُوا اتَّخَذَ الرَّحْمَنُ وَلَدًا لَقَدْ جِئْتُمْ شَيْئًا إِذَا تَكَادُ
 السَّمَاوَاتُ يَتَفَطَّرْنَ مِنْهُ وَتَنْشَقُّ الْأَرْضُ وَتَخِرُّ الْجِبَالُ
 هَدًّا أَنْ دَعَوْا لِلرَّحْمَنِ وَلَدًا وَمَا يَنْبَغِي لِلرَّحْمَنِ أَنْ
 يَتَّخِذَ وَلَدًا إِنْ كُنَّ فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ إِلَّا
 آتِيَ الرَّحْمَنِ عَبْدًا

Et ils ont dit: «Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant!» Vous avancez certes là une chose abominable! Peu s'en faut que les cieus ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux, alors qu'il ne convient nullement au Tout Miséricordieux d'avoir un enfant! Tous ceux qui sont dans les cieus et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux en serviteurs. (Sourate Maryam (19), verset 88-93) » (Beyhaki, Chuab, I, 453; Taberâni, Kebîr, IX, 103)

Ainsi l'homme, quelques soient le lieux et les circonstances dans lesquels il se trouve, il doit se retenir de prononcer de mauvaises paroles ou d'avoir un comportement désobligeant. Il est très certainement indigne du genre humain de salir l'air, l'eau ou la campagne des villes, des bourgs et des villages qu'il peuple et de jeter ses détrituts et saletés en pleine nature. Cela revient à faire preuve de négligence envers



soi-même et envers les autres. En réalité le musulman doit être attentif à ne pas amener de gênes aux autres en salissant les lieux publics et à ne pas gâcher la beauté de la nature. Le fait de ne pas laisser les restes de son repas, ses bouteilles, ses boîtes de conserve, ses papiers et ses paquets dans les avenues, les rues ou bien les aires de pique-nique est considéré comme une condition de la foi et de la perfection au même titre que le fait de faire attention à ne pas se comporter d'une façon qui puisse déranger les hommes ou même les animaux. En effet, le Prophète ﷺ a informé les hommes que le simple fait de retirer une branche ou une épine qui pourrait gêner les gens ou leur causer du tort est une partie de la foi.¹²³ Il leur a également fait savoir que Dieu n'aimait pas ceux qui tourmentent les humains. **Muâz ibn Anas** ؓ a rapporté le récit suivant :

« Alors que j'avais joins L'envoyé de Dieu ﷺ lors d'une campagne militaire, certains soldats avaient dressé leur camp de façon très serrée et coupaient l'accès à la route. Sur ce, le messenger de Dieu ﷺ chargea un héraut de proclamer ce qui suit :

«—Celui qui rend étroit un lieu ou bien qui coupe une route (ou bien qui porte préjudice à un croyant), le bénéfice de son combat dans la voie de Dieu est nul.»

(Abou Daoud, Djihad, 88/2629; Ahmad, III, 441)

123. Mouslim, Îmân, 58.



Le noble envoyé ﷺ exprima ainsi quelle grande faute constitue le fait d'encombrer inutilement un lieu ou une route et de porter de quelque façon que ce soit préjudice aux créatures de Dieu. Il fait savoir que de tels comportements causent la perte du bénéfice des bonnes actions. Sachant ceci il est donc nécessaire de s'abstenir de toute attitude susceptible de causer du tort telle que jeter ses détritits, cracher, garer sa voiture n'importe où ou bien encore gêner les allées et venues des autres. L'envoyé de Dieu ﷺ selon deux autres rapports a ordonné les choses suivantes :

« ...Gardez vous de prier où bien de camper sur une route ! Car ce sont des lieux propices aux serpents et autres prédateurs. Gardez vous de rompre vos ablutions (c'est-à-dire en émettant des flatulences ou en faisant ses besoins) lorsque vous êtes sur une route. Car ce genre de comportement sont des grossièretés qui valent malédiction à leurs auteurs ! » (Ahmad, III, 305; 381)

« Gardez vous de trois choses qui vous vaudront malédiction : rompre ses ablutions à la source d'une rivière, au milieu d'une route ou à un endroit où les gens ont l'habitude de s'installer à l'ombre ! » (Abou Daoud, Tahâret, 14/26; Ibn Maja, Tahâret, 21)

Nous voyons ainsi avec ces instructions que le Prophète ﷺ cherchait toujours à protéger non seulement les humains mais également toute la nature, portant ainsi une grande attention à l'environnement et à la vie sauvage.



Les Musulmans, de la même manière qu'ils veillent à ne pas déranger les **animaux** s'efforcent également de veiller sur eux, les considérant comme créatures de Dieu.

Le grand philosophe français **Montaigne** nota à ce sujet que « les Musulmans des contrées ottomanes avaient même créé des fondations et des hôpitaux pour les animaux ».

L'avocat français **Guer** lors de sa visite des territoires sous domination ottomane au XVII^{ème} siècle rapporte qu'à Damas les chats et les chiens malades étaient soignés à l'hôpital.

Le professeur **Sibai** nous donne quelques informations supplémentaires sur ce genre de fondations : « L'ancienne tradition musulmane des fondations de bienfaisance (*waqf*) accorde une place importante au soin des animaux et à la gestion des pâturages. Le Vert Pâturage de Damas (désormais utilisé comme stade) est un lieu qui fut dédié à l'accueil et au pâturage des animaux devenu trop faibles pour être utilisés et qui se retrouvaient privés de nourriture et de soin par leur propriétaire. Ces animaux y paissaient ainsi en tranquillité jusqu'à la fin de leurs jours. Parmi les œuvres de bienfaisance de Damas, on trouve des fondations se chargeant de nourrir les chats et de leur procurer des lieux pour dormir et se promener. A tel point que les centaines de chats circulant



en toute liberté et n'éprouvant aucunes difficultés à se nourrir étaient devenue partie prenante de la ville. »

L'Islam qui donne tant d'importance aux êtres vivants se préoccupe également des **arbres** et de la **verdure**.

L'envoyé de Dieu ﷺ a d'ailleurs dit :

« Si la fin du monde venait à survenir et que l'un d'entre vous avait entre ses mains une graine, s'il en a la possibilité qu'il la plante immédiatement ! » (Ahmad, III, 191, 183)

Un jour où **Abu'd-Dardâ** ؓ, l'un des plus éminents compagnons du Prophète ﷺ, était occupé à planter des arbres à Damas, quelqu'un s'approcha de lui et exprima son étonnement de le voir dans cette occupation :

« Toi, un compagnon du prophète, tu t'occupes à planter des arbres ? ».

Ce à quoi Abu'd-Dardâ répondit :

« N'é mets pas des jugements hasardeux et précipités à mon propos ! Car j'ai entendu L'envoyé de Dieu ﷺ dire :

« Celui qui plante un arbre, si cet arbre donne des fruits et qu'un homme ou toute autre créature de Dieu mange un de ces fruits, alors cela est mis à son crédit comme une aumône (sadaqa). ». » (Ahmad, VI, 444. cf.

Mouslim, Mūsākāt, 7)



L'envoyé de Dieu ﷺ a de plus dit :

« *Quiconque coupe (sans raison) un cerisier, Dieu étend sa tête jusqu'à l'enfer.* » (Abou Daoud, Edeb, 158-159/5239)

« *Il n'y a pas sur terre un seul légume qui ne soit sous la surveillance d'un ange qui le protège de ses ailes. Cette protection lui est accordée jusqu'à ce qu'il soit récolté. Si quelqu'un vient à écraser un légume, alors l'ange qui le protégeait maudit cet individu.* » (Ali el-Müttakî, Kenz, III, 905/9122)

Le Prophète ﷺ en déclarant sacrés le territoire de **La Mecque** et les régions de **Médine** et de **Tâïf** a interdit d'y couper les arbres, d'y abîmer les végétaux ou encore d'y pratiquer la chasse.¹²⁴

Il a de plus déclaré :

« *Les arbres se trouvant sous la protection de l'envoyé de Dieu ne peuvent être frappés avec un bâton ni être coupés. Il est toutefois autorisé en cas de nécessité de les secouer délicatement pour en faire tomber les feuilles afin que les animaux puissent se nourrir.* » (Abou Daoud, Sourate Al-Hajj (22), verset 95-96/2039)

Il a de plus déclaré concernant les pâturages de la tribu des **Bani Hâritha** :

124. Abou Daoud, Menasik, 96; M. Hamidullah, *Le Prophète de l'Islam*, İstanbul 2003, I, 500; a.mlf., *el-Vesâik*, Beyrut 1969, p. 236-238, 240, (En Turc); Ali Rıza Temel, "İslam'a Göre İnsan Çevre İlişkisi", *İnsan ve Çevre*, p. 77, (En Turc).



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

« *Quiconque coupe ici un arbre, qu'il en plante absolument un autre à sa place !* »¹²⁵

Abû Du'chum al-Djuhenî nous rapporte de son grand-père le *récit* suivant :

« L'envoyé de Dieu ﷺ vit un jour un bédouin qui frappait les branches d'un arbre pour en faire tomber les feuilles afin de nourrir ses animaux. A ceux qui l'accompagnaient, il dit :

« *Apportez moi donc ce bédouin. Cependant faites attention de vous comporter de façon douce avec lui, ne l'effrayez pas !* ».

Une fois le bédouin arrivé à ses côtés, il s'adressa à lui comme suit :

« *Ô bédouin! Fais tomber les feuilles en secouant délicatement les branches et non pas en les frappant et en les cassant !* ».

Il me semble toujours voir les feuilles tombées amassées sur la tête de ce bédouin comme si il était en face de moi. » (Ibnü'l-Esir, *Üsdü'l-Ğâbe*, Beyrut 1417, VI, 378)

Comme nous l'avons vu, L'envoyé de Dieu ﷺ cherchait à faire émerger une société respectueuse à l'égard de toute créature en conseillant à chaque occasion de protéger et d'embellir son environnement.

125. Belazurî, *Fütühu'l-büldân*, Beyrut 1987, p. 17; İbrahim Canan, *İslam ve Çevre Sağlığı*, İstanbul 1987, p. 59-60 (En Turc).



Abû Bakr ﷺ, le premier calife de l'Islam, fut l'un des témoins de ce discours du Prophète ﷺ à son armée alors qu'elle se préparait à partir en campagne :

« Ne trahissez pas, ne détournes pas une partie du butin à votre profit, ne commettez pas d'injustice, ne mutilés pas vos adversaires, ne tuez pas les enfants, les vieillards et les femmes ! Ne brûlés pas et ne déracinés pas les dattiers, ne tuez pas les moutons, les bovins et les chameaux sauf si c'est pour les manger ! Vous allez rencontrer des personnes recluses dans les monastères et vouées uniquement à leurs adorations, laissez ces personnes en tête à tête avec leurs adorations... »¹²⁶

Le Comte de Bonneval, qui fut le témoin étonné de cette attention portée à leur environnement par les Musulmans, écrivit :

« Il me fut même possible de voir dans les contrées ottomanes des turcs portant l'excès jusqu'à faire don de leur argent pour que des travailleurs soient employés à arroser chaque jour des arbres pourtant stériles afin qu'ils ne se dessèchent pas. »

2. La propreté

L'Islam incite à la propreté, qu'elle soit physique ou spirituelle, et nous enseigne comment se purifier

126. Beyhakî, *es-Sünenü'l-kübrâ*, IX, 85; Ali el-Müttakî, *Kenz*, no: 30268; Ibnü'l-Esir, *el-Kâmil*, Beyrut 1987, II, 200.



pour atteindre ces formes de propretés. Ainsi il est dit dans le Noble Coran :

إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ التَّوَّابِينَ وَيُحِبُّ الْمُتَطَهِّرِينَ

Dieu aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient (Sourate Al-Baqara (2), verset 222)

L'envoyé de Dieu ﷺ dit également:

« Dieu est pur et Il aime la pureté » (At Tirmidhi, Edeb, 41/2799)

Le Prophète ﷺ, tout au long de sa vie, a porté une grande attention à la propreté dans toutes ses formes. Il faisait par exemple extrêmement attention à revêtir des habits propres lorsqu'il allait à la mosquée ou était invité quelque part, à se parfumer de belles odeurs, à ne pas manger des choses dont l'odeur puisse déranger les gens, comme de l'oignon ou de l'ail.

L'Islam a apporté un ordre basé sur la propreté et la courtoisie. Le Prophète ﷺ a ainsi déclaré que « la propreté est la moitié de la foi ».¹²⁷ Tous les ouvrages de *hadiths* et de jurisprudence islamique (*fiqh*) commencent d'ailleurs par traiter de la propreté.

Certains actes d'adoration sont invalides s'ils ne sont pas réalisés dans des conditions essentielles de propreté du corps et du lieu d'adoration. C'est dans

127. Mouslim, Tahâret 1.



cet esprit qu'il a été accordé beaucoup d'importance à la propreté lorsqu'on fait ses besoins. Les Musulmans doivent veiller à ce qu'aucune souillure n'éclabousse leurs vêtements et accomplir avec attention l'*istibrâ*, en veillant à ce que toute l'urine ait été expulsée avant de se rhabiller (pour cela il faut attendre pendant un petit délai ou bien faire certains mouvements). L'envoyé de Dieu ﷺ a souhaité que sa communauté fasse preuve de méticulosité à ce sujet et a déclaré :

*« Une grande partie des châtiments de la tombe proviennent du fait que l'individu n'a pas déployé les efforts requis pour se protéger des souillures. »*¹²⁸

Avec les petites ablutions (*wudu'*), obligatoires pour pouvoir réaliser la prière, l'Islam impose de se laver au moins cinq fois par jour certains organes tels que les mains, la bouche, le nez, le visage, la tête, les oreilles, le cou ou les pieds qui se trouvent en permanence en contact avec des saletés et des microbes. L'envoyé de Dieu ﷺ a déclaré :

*« La clef du paradis est la prière et la clef de la prière est la propreté ».*¹²⁹

Ainsi l'Islam a inscrit la propreté élémentaire nécessaire à chaque homme dans la réalisation des adorations et a permis à l'homme lorsqu'il se purifie de se trouver dans la joie de la réalisation d'un acte d'adoration.

128. Ibn Maja, Tahâret, 26.

129. Ahmad, III, 340.



Un autre point auquel L'envoyé de Dieu ﷺ a accordé beaucoup d'importance est la propreté de la bouche. Pour cela L'envoyé de Dieu ﷺ a recommandé d'utiliser régulièrement le *miswak*¹³⁰, en particulier juste avant de faire les petites ablutions.¹³¹ Les Musulmans ont l'habitude de se laver les mains avant et après le repas et considèrent que cela est une bénédiction pour leur repas.¹³²

En plus de cela être circoncit, se raser l'aine, se couper les ongles, se laver les dessous de bras, tailler la barbe et les moustaches sont autant de principes de propreté et de savoir-vivre conforme à la nature humaine que L'envoyé de Dieu ﷺ a instauré.¹³³

L'envoyé de Dieu ﷺ portait également autant d'attention à l'arrangement et à l'harmonie de ses vêtements qu'à leur propreté. L'un de ses compagnons qui fut témoin de ce soin, **Abû Kursâfe** ؓ relate le fait suivant :

« Nous nous trouvions ma mère, ma tante et moi en présence de L'envoyé de Dieu ﷺ pour lui prêter allégeance. Une fois que nous avons pris congé, ma mère et ma tante me dirent :

130. Le *miswak* est un bâton en bois qui était utilisé à l'époque du Prophète ﷺ pour se nettoyer les dents.

131. Boukhari Cuma 8; Temennî 9; Sawm 27; Mouslim Tahâret 42..

132. Cf. At Tirmidhi, Et'ime, 39/1846.

133. Al Boukhari, Libàs, 63-64.



« Mon enfant, nous n'avons jamais vu une personne semblable ! Nous ne connaissons personne dont le visage ne soit plus beau, le vêtements plus propres et dont les paroles ne soient plus tendres. Il nous semblait que de la lumière émanait de sa sainte bouche ! » . » (Heysemî, VIII, 279-280)

Une fois que le Prophète ﷺ se trouvait à la mosquée, un homme aux cheveux et à la barbe entremêlés l'aborda. Le Prophète ﷺ, lui fit alors signe de la main de mettre de l'ordre dans sa barbe et ses cheveux.¹³⁴

L'envoyé de Dieu ﷺ ne supportait pas que se trouvent sur ses vêtements de mauvaises odeurs. Un jour alors qu'il avait revêtu sa tunique il ressentit une odeur de sueur et de laine de mouton qui en émanait et la retira sur le champ. 'Aïcha ؓ, qui nous conte cette histoire nous informe aussi qu'il aimait beaucoup les bonnes odeurs.¹³⁵ Selon son témoignage :

« L'envoyé de Dieu ﷺ se reconnaissait même la nuit grâce à son odeur. » (Dârimî, Muqaddima, 10)

Les nobles compagnons s'occupaient eux mêmes de leurs affaires. Pour cette raison les vendredis ils vauaient à leurs occupations jusqu'au midi puis se rendait à la prière collective obligatoire en ce jour de la semaine. A leur arrivée à la mosquée, il était donc courant qu'ils dégagent une odeur très forte. Constatant cela, le Prophète ﷺ leur dit :

134. *Muvatta'*, Şaar, 7; Beyhakî, *Chuab*, V, 225.

135. Abou Daoud, *Libâs*, 19/4074.



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

«*Puissiez-vous seulement vous laver les vendredis !* » (A Al Boukhari, Cum`a 16, Büyü` 15; Mouslim, Cum`a 6.)


Les Musulmans firent construire aux quatre coins des pays sous leur autorité toute sorte de bâtiments, de voies d'eau et de fontaines. Pour une propreté parfaite, ils firent construire des hammams jusqu'aux plus petits villages. Les maisons musulmanes sont propres au plus haut point. Nul n'y entre jamais avec ses chaussures et chaque endroit de la maison est reluisant afin que l'on puisse y prier. Les animaux ne sont en aucun cas nourrit à l'intérieur de la maison. Même les oiseaux n'y sont pas admis. L'un des plus savants compagnons du Prophète ﷺ, **'Abdullah ibn Mes'ûd** ؓ ainsi que d'autres grands personnages de l'Islam ont ordonné que leur maison soit nettoyée chaque jour. Il était ainsi impossible de trouver dans leur maison le moindre brin de paille. (Ibn-i Abi Chayba, V, 264/25921-2)

M. de Thevenot dit à propos du sens de la propreté dans la société musulmane la chose suivante :

« Les turcs vivent de façon saine et tombent rarement malade. Les maladies de rein et autres terribles affections qui sévissent dans nos contrées leur sont totalement inconnues, à tel point qu'ils en ignorent même le nom. Je pense que la raison principale de leur formidable santé tient à ce qu'ils se lavent très souvent ainsi qu'à leur modération dans les repas.




Ils mangent très peu. De plus leurs plats ne sont pas autant mélangés que ceux des chrétiens. »¹³⁶

L'envoyé de Dieu ﷺ interdit de salir les lieux fréquentés par les hommes, ainsi que ceux où ils se reposent ou profitent de l'ombre comme le pied des arbres et des murs.¹³⁷ Lorsqu'il fut nommé gouverneur de Bassora, **Abû Musa al-Ach'arî**,  déclara ceci :

« Omar ibn al Khattâb m'a envoyé à vous. Je vais vous enseigner le Noble Livre de votre Seigneur et la voie du prophète et je vais nettoyer vos rues. » (Dârimî, Muqaddima, 46/566; Ibn-i Abî Chayba, V, 264/25923)

L'envoyé de Dieu ﷺ donna aussi des consignes concernant la propreté et le soin des animaux. Il a en particulier ordonné de nettoyer la saleté et la poussière qui se trouvent sur les moutons et les chèvres.

L'Islam accorde de plus une importance accrue à la propreté des lieux d'adoration. **Djâbir**  explique à ce propos :

« ...Une fois, le Prophète ﷺ nous rendit visite dans notre mosquée. Il y avait dans sa main une branche du dattier connu sous le nom de Ibnû Tâb. **Il vit vers la qibla un crachat et l'essuya avec la branche qu'il tenait dans sa main....** Puis il se tourna vers nous et nous dit :

136. M. De Thevenot, *Relation d'un Vogaye Fait au Levant*, Paris, 1665, p. 58.

137. Abou Daoud, Tahâret, 14/26; Ibn Maja, Tahâret, 21; Ahmad, I, 299; III, 305; 381; Hâkim, I, 273/594.



«Amenez moi telle fleur connue pour la bonne odeur qu'elle dégage!». **Un enfant du quartier se leva et courut aussi vite qu'il put jusqu'à sa maison** pour amener cette fleur. L'envoyé de Dieu ﷺ en enduisit alors le bout de la branche qu'il tenait dans sa main. Après cela il essuya la trace restante du crachat. C'est ainsi que s'instaura la tradition de parfumer notre mosquée avec cette fleur..." (Mousslim, Zühd, 74; Mesâcid, 52; Beyhakî, Kübrâ, I, 255)

3. L'eau

Pour assurer la propreté et la beauté de son environnement il est une chose des plus indispensables : l'eau. La vie est de plus elle-même directement dépendante de l'eau. En effet l'eau est la vie et la base de tout être vivant. Il est dit dans le Noble Coran :

وَاللَّهُ خَلَقَ كُلَّ دَابَّةٍ مِنْ مَّاءٍ

Et Dieu a créé d'eau tout animal (Sourate An-Nûr (24), verset 45; Sourate Al-Anbiya (21), verset 30)

Dieu a donné à l'eau de nombreuses particularités pour que Ses serviteurs en tirent profit. Nous détaillons ci-dessous quelques une de ces propriétés :

1) La molécule la plus proche de l'eau est le sulfure d'hydrogène (H_2S), qui bien qu'elle soit deux fois plus lourde que l'eau est à l'état gazeux à température



ambiante. C'est de plus un gaz malodorant et toxique. Ce qui prouve que Dieu créa l'eau pour l'homme.

2) L'état physique le plus dense de l'eau, à la différence de la plus grande partie des molécules, n'est pas l'état solide (c'est-à-dire ici la glace) mais plutôt l'état liquide sous lequel on la trouve à +4°C. C'est pour cela que dans les mers, les lacs et les fleuves, l'eau gèle de la surface vers le fond et non pas du fond vers la surface. Ainsi les animaux aquatiques ne gèlent pas avec la couche de glace qui se forme à la surface.

3) Les températures de solidification et d'ébullition de l'eau sont celles qui conviennent le mieux aux créatures organiques.

4) Grâce à sa polarité, l'eau n'est pas miscible avec grand nombre de matières organiques et inorganiques, ce qui lui permet de se séparer très facilement de ces matières.¹³⁸

Le Noble Coran fait de d'innombrables allusions à l'eau. Il mentionne la formation par étapes successives des nuages jusqu'à la formation de pluie et comment cette pluie descend sur terre dans des proportions particulières pour ressusciter les terres mortes. Il y est également question des eaux souterraines, du cycle de l'eau et de la purification des eaux souillées.¹³⁹

138. Dr. Şâkir Kocabaş, *Kur'ân'da Yarattılış*, p. 157. (En Turc)

139. Cf. Sourates An-Nûr (24) verset 4; Az-Zukhruf (36) verset 11; Az-Zumar (39) verset 21; Al-Waqi'a (56) versets 68-70; An-Nazi'at (79) verset 31; Al-Furqan (25) verset 48.



Il attire l'attention des hommes sur les immenses bienfaits de l'eau et appelle la pluie « **rahma** », c'est-à-dire de miséricorde.¹⁴⁰

Les Musulmans qui perçoivent de la meilleure des façons la valeur de l'eau ont pour habitude de remercier celui qui leur offre de l'eau par la prière suivante : « **Ta valeur est comme celle de l'eau** ». C'est pour cette raison également qu'ils accordent beaucoup d'importance aux services liés à l'eau. En particulier le fait d'offrir de l'eau et d'autres boissons aux pèlerins à proximité de la Kaaba est considéré comme un grand honneur et une mission de la plus haute importance L'oncle paternel du Prophète ﷺ, 'Abbâs ؓ, avait aux abords de Taïf des vignes si bien avant qu'après l'avènement de l'Islam, il avait coutume de distribuer des raisins séchés trempés dans de l'eau de *Zamzam*¹⁴¹ aux pèlerins. Après sa mort, ses fils perpétuèrent cette tradition.¹⁴²

Une fois, L'envoyé de Dieu ﷺ se rendit là où étaient distribuées l'eau et les boissons aux pèlerins à proximité de la Kaaba et demanda qu'on lui serve à boire. 'Abbâs ؓ, dit alors à son fils :

« Fadl ! Va auprès de ta mère et ramène l'eau qui se trouve à ses côtés à L'envoyé de Dieu ﷺ ! ».

140. Sourates Al-A'râf (7) verset 57; Ach-Chura(42) verset 28.

141. Le puits de *Zamzam* est une source d'eau se trouvant à La Mecque qui possède un caractère sacré pour les Musulmans

142. Ibn-i Hichâm, IV, 32; Ibn-i Sa'd, II, 137; Vâkidi, II, 838.



L'envoyé de Dieu ﷺ dit alors :

« (Non) donne moi plutôt de l'eau que tout le monde boit ! ».

Abbâs lui répondit alors :

« Ô envoyé de Dieu, les boissons qui se trouvent ici sont parfois en contact avec les mains des hommes. »

Le Prophète ﷺ lui ordonna alors :

« C'est bien de cette boisson bue par les hommes dont je veux, donne en moi donc ! ».

Il bu alors de la boisson que 'Abbâs lui tendit. Après cela l'envoyé de Dieu ﷺ arriva à proximité du puits de *Zamzam*. La famille de 'Abbâs en tirait de l'eau qu'elle offrait aux pèlerins. L'envoyé de Dieu ﷺ dit alors :

« Ô enfants de 'Abdulmuttalib continuez donc à tirer de l'eau ! Vous réalisez certes une œuvre pieuse ! ». Après cela, Il déclara :

« Si je n'avais pas su que les hommes se rueraient sur vous en une foule compacte (pour avoir l'honneur de reproduire mes gestes), je serais moi-même descendu de ma chamelle, j'aurais placé la corde du puits ici (il désigna son épaule avec sa main) et j'aurais tiré de l'eau comme vous. » (Al Boukhari, Hajj, 75)

L'envoyé de Dieu ﷺ expliqua ainsi la vertu contenue dans le fait d'offrir de l'eau aux hommes:



« *Le Jour du Jugement, une des personnes vouées à l'enfer rencontrera un de ceux destinés au paradis et, espérant son intercession, lui dira :*

« *Ô toi, te souviens-tu ? Lorsque nous étions sur terre tu m'avais demandé de l'eau et je t'en avais donné un verre. » Le croyant lui fera alors intercession. Un autre s'approchera d'une des personnes du paradis et pour acquérir son intercession il lui dira :*

« *Te souviens-tu ? Un jour je t'ai donné de l'eau pour que tu puisse prendre tes ablutions. » Ce dernier lui fera alors intercession. Une autre personne vouée à l'enfer s'adressera de nouveau à un de ceux du paradis et pour gagner son intercession lui rappellera :*

« *Ô toi ! Te souviens-tu de ce jour où tu m'avais envoyé pour m'occuper d'une de tes affaires ? J'y étais alors allé. » Ce dernier lui offrira alors son intercession. » (Ibn Maja, Edeb, 8)*

L'envoyé de Dieu ﷺ faisait attention à ce que l'eau qu'il buvait soit douce et propre et préférait les puits dont l'eau était douce.¹⁴³

Il interdisait également de salir l'eau.¹⁴⁴

De la même façon, l'Islam impose que l'eau destinée à prendre les ablutions soit propre. Si son goût, sa couleur ou son odeur a subi un changement elle ne peut être ni bue ni utilisée.

143. Ibn-i Hacer, *Îsâbe*, III, 615.

144. Al Boukhari, *Wudû'*, 68.



L'eau étant une matière si précieuse qu'il faut se comporter à son égard de façon adéquate.

Le scientifique japonais **Masaru Emoto** a réalisé des études sur les cristaux de glace et a mis en évidence leur forme hexagonale très ordonnée et esthétique.

Il a également montré que les cristaux présents dans les eaux naturelles protégées de la main de l'homme possédaient des formes d'une telle beauté et d'une telle harmonie qu'elles étaient un ravissement pour les yeux humains.

Il fit par ailleurs une expérience en remplissant deux récipients différents d'eau.

Sur l'un des récipient il murmura de nombreuses paroles d'amour, de bonté, de prière et de gratitude tandis que sur l'autre il déversa un flot d'insultes et de mots grossiers tels que « Satan ».

Il constata que l'eau dans les cristaux d'eau du premier récipient avaient conservés leur harmonie tandis que ceux du second récipient s'étaient brisés et avaient perdu leurs particularités esthétiques.

Il fit également la même expérience en exposant de l'eau à une musique douce et plaisante et une autre à de la musique brutale et dérangeante et observa les mêmes résultats qu'à la première expérience :



les cristaux d'eaux exposés à la musique douce avaient conservé leur forme et ceux exposés à la musique violente s'étaient brisés.¹⁴⁵

Des expériences similaires, réalisées sur des grains de riz bouillis et des fleurs, ont montré qu'un comportement à leur égard doux et affectueux leur faisait conserver leur beauté et qu'un comportement agressifs causait la perte de cette harmonie et la fanaison des fleurs.

On demanda au docteur **Emoto** les effets sur le corps humain de pensées positives et d'un bon comportement à l'égard de l'eau ? » et il répondit :

*«C'est l'objet de mes recherches depuis sept ans et demi. Pendant cette période nous avons donné à boire à des malades atteint de cancer ou d'autres maladies graves de l'eau exposée à des paroles bonnes et bienveillantes. Nous avons alors pu observer un effet positif sur la guérison de ces patients. »*¹⁴⁶

Il nous faut donc nous comporter d'une façon bienveillante envers tous les hommes, les animaux, les végétaux, l'environnement, la nature et en bref toute cette terre.

145. Safvet Senih, "Su Kristallerinin Sırrı", *Sızımtı*, Aralık 2002, sayı 287; M. Akif Deniz, *İlk Adım*, Şubat, 2003. (En Turc)

146. İpek Durkal "Allah'ın 99 Adı İle Oluşan Kristalleri Gösterecek", *Sabah Gazetesi Gunaydın Eki*, 28.03.2009; (<http://arsiv.sabah.com.tr/2009/03/28/gny/haber,E64927875AE84F09B4896D9955C9BE15.html>) Autre source en Français :<https://vidya-ayurveda.org/les-decouvertes-sur-l-eau-de-masaru-emoto/>



Un autre sujet qu'il est fait aborder dans cette partie est celui du gaspillage de l'eau et des ressources naturelles.

En effet Dieu ordonne dans le Coran :

كُلُوا وَاشْرَبُوا وَلَا تُسْرِفُوا إِنَّهُ لَا يُحِبُّ الْمُسْرِفِينَ

Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il (Dieu) n'aime pas ceux qui commettent des excès. (Sourate Al-A'râf (7), verset 31)

إِنَّ الْمُبْذِرِينَ كَانُوا إِخْوَانَ الشَّيَاطِينِ

Les gaspilleurs sont les frères des diables. (Sourate Al-Îsrâ' (17), verset 27)

وَلَا تُسْرِفُوا إِنَّهُ لَا يُحِبُّ الْمُسْرِفِينَ

Et ne gaspillez point car Il (Dieu) n'aime pas les gaspilleurs. (Sourate Al-An'âm (6), verset 141)

L'envoyé de Dieu ﷺ quant à lui a déclaré :

« Mangez, buvez, habillez-vous et donnez en aumône sans tomber dans le gaspillage et l'orgueil. »

(Al Al Boukhari, Libas, 1; Ibn Maja, Libas, 23)

Il est absolument nécessaire de ne pas gaspiller l'eau d'aucune manière qu'il soit.



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

Un jour L'envoyé de Dieu ﷺ s'approcha d'un de ses compagnons, Sa'd qui faisait couler beaucoup d'eau pour prendre ses ablutions avant de prier.

Le Prophète ﷺ lui dit alors :

« *Qu'est-ce donc que ce gaspillage ?* ».

Sa'd ﷺ répondit :

« Est-ce qu'on peut considérer comme étant du gaspillage ? »

L'envoyé de Dieu ﷺ lui répondit alors :

« *Oui et ce même si tu te trouves sur un fleuve !* »

(Ibn Maja, Taharet, 48)

Il est donc clair que s'il est indésirable de gaspiller de l'eau pour les ablutions, ce qui permet l'adoration de Dieu, s'en est d'autant plus formellement prohibé dans les autres situations.



TROISIÈME PARTIE

LE NOBLE CORAN

1. Sa révélation et sa consignation

Le Noble Coran est le dernier livre divin qui ait été révélé. Dieu le Très-Haut ne l'a pas révélé d'une seule traite mais plutôt partie par partie. Cette façon de faire a ainsi assuré à l'homme beaucoup d'avantages et de facilités.

Le Prophète ﷺ dans un souhait de ne pas oublier les nombreux versets qui lui étaient révélés aurait souhaité se hâter dans la récitation de ces versets avec l'archange Gabriel عليه السلام (Djibril). C'est en réponse à cette situation que furent révélés ces versets :

فَتَعَالَى اللَّهُ الْمَلِكُ الْحَقُّ وَلَا تَعْجَلْ بِالْقُرْآنِ مِنْ قَبْلِ
أَنْ يُقْضَىٰ إِلَيْكَ وَحْيُهُ وَقُلْ رَبِّ زِدْنِي عِلْمًا

Que soit exalté Dieu, le Vrai Souverain! Ne te hâte pas de réciter le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation. Et dis: «Ô mon Seigneur, accroît mes connaissances !» (Sourate Tâhâ (20), verset 114)



لَا تُحَرِّكْ بِهِ لِسَانَكَ لِتَعْجَلَ بِهِ إِنَّ عَلَيْنَا جَمْعَهُ وَقُرْآنَهُ
فَإِذَا قَرَأْنَاهُ فَاتَّبِعْ قُرْآنَهُ

Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation: son rassemblement (dans ton cœur et sa fixation dans ta mémoire) Nous incombe, ainsi que la façon de le réciter. Quand donc Nous le récitons, suis sa récitation. (Sourate Al-Qiyâma (75), versets 16-18)

Après la révélation de ces versets, le Prophète ﷺ se taisait lors de la venue de Gabriel ﷺ et ne commençait à réciter les versets de la révélation divine qu'une fois que ce dernier ait fini de les lui transmettre et il pouvait alors constater qu'il les avait parfaitement mémorisés. Ceci est une des preuves du caractère miraculeux du Coran.

On compte de nombreux scribes ayant retranscrit la révélation divine d'après la récitation du Prophète ﷺ. Leur nombre s'élève jusqu'à soixante-cinq. Lorsqu'une partie du Coran lui était révélée, le Prophète ﷺ appelait ceux de ses scribes qui étaient disponibles et leur faisait écrire les versets nouvellement révélés.¹⁴⁷ Ces derniers écrivaient alors les versets qui leur étaient récités sur tout ce qui pouvait servir de support d'écriture à cette époque. Une fois l'écriture achevée, le Prophète ﷺ leur faisait lire à voix haute ce qu'ils avaient écrit et s'il trouvait des erreurs il les

147. Prof. Dr. M. M. el-A'zami, *Kur'an Tarihi*, p. 106-107. (En Turc)



faisait corriger. Après cela les scribes pouvaient s'en aller pour transmettre la révélation au reste des Musulmans.¹⁴⁸ Enfin L'envoyé de Dieu ﷺ récitait les versets nouvellement révélés d'abord aux hommes puis aux femmes.¹⁴⁹ Les Musulmans apprenaient alors eux-même les versets par cœur et en conservaient une partie à leurs côtés par écrit.

La place dans le Coran des versets révélés petit à petit était déterminée par Dieu qui en informait Gabriel عليه السلام, lui même en transmettant l'ordre au Prophète ﷺ, ce dernier expliquant alors à ses scribes où placer les nouveaux versets.¹⁵⁰

Gardons à l'esprit que les premiers versets révélés faisaient l'éloge du « **calame** » –alors l'outil principal de transmission des connaissances humaines- et des « **lignes écrites** » et insistaient beaucoup sur le mot « **kitâb** » (livre) désignant alors toutes les connaissances sous forme écrite.¹⁵¹ C'est l'un des éléments expliquant l'effort et la méticulosité de L'envoyé de Dieu ﷺ pour conserver le Coran sous forme écrite.

148. Cf. Al Boukhari, *Fedâilü'l-Qur'an*, 4; At Tirmidhi, *Menâkib*, 74/3954; Ahmad, V, 184; Heysemî, I, 152.

149. Ibn-i İshâk, *Siret*, p. 128.

150. Al Boukhari, *Tefsîr*, 2/45; Abou Daoud, *Salât*, 120-121/786; At Tirmidhi, *Tefsîr*, 9/3086; Ahmad, IV, 218; Ali el-Müttakî, II, 16/2960. Concernant l'ordonancement des versets cf. Mehmet Fâik Yılmaz, *Âyetler ve Sûreler Arasındaki Mûnasebet*, Ankara 2005, p. 100-102. (En Turc)

151. Sourate Al-'Alaq (96), versets 1-5; Sourate Al-Qalam (68), verset 1; Sourate Al-Baqara (2), verset 2; Sourate Az-Zukhruf (36), verset 2; Sourate Ad-Dukhân (44), verset 2.



Il était très répandu parmi les compagnons du Prophète ﷺ de conserver des passages du Coran à l'écrit. Tout le monde s'investissait pleinement dans cette tâche. La plupart de ceux qui ne savaient pas écrire se rendaient à la mosquée avec du matériel d'écriture et se mettaient à la recherche d'un scribe volontaire.¹⁵² C'est pour cette raison que dès les premiers jours le Prophète ﷺ, afin de ne pas donner voie à la confusion, interdit d'écrire des passages du Coran et des *hadiths* au même endroit.¹⁵³

Les versets furent toujours transcrits à l'écrit, et ce depuis les premiers jours de l'Islam, alors même que les Musulmans ne formaient qu'une communauté bourgeonnante en proie à de nombreux soucis et subissant l'oppression des Quraychites. Les versets 11 à 16 de la sourate **'Abasa** (80^{ème} sourate du Coran) mentionnent en particulier les très nombreuses reproductions écrites du Coran qui existaient dès les premières années de la révélation :

152. Cf. Beyhakî, *es-Sünenü'l-kübrâ*, VI, 6. (En Turc)

153. Prof. Dr. M. M. el-A'zami, *Kur'ân Tarihi*, p. 107-108. (En Turc).

L'envoyé de Dieu ﷺ faisait très attention à différencier le Coran, révélation divine, et les *hadiths*, ses propres paroles. Il précisait toujours "C'est une révélation venant de Dieu" ou "C'est ma propre pensée". Ses nobles compagnons lui demandaient parfois "cette parole est-elle tienne ou bien est-ce une révélation divine?" (Cf. M. Hamidullah *Histoire du Noble Coran* p. 15-18)



كَلَّا إِنَّهَا تَذْكِرَةٌ فَمَنْ شَاءَ ذَكَرْهُ فِي صُحُفٍ مُّكْرَمَةٍ
مَّرْفُوعَةٍ مُّطَهَّرَةٍ بِأَيْدِي سَفَرَةٍ كِرَامٍ بَرَرَةٍ

N'agis plus ainsi ! Vraiment ceci est un rappel. Quiconque veut, donc, s'en rappelle consigné dans des feuilles honorées, élevées et purifiées entre les mains d'ambassadeurs nobles et obéissants. (Sourate 'Abasa (80), versets 11-16)

Ibn 'Abbâs ﷺ déclare également que les versets révélés à La Mecque y furent immédiatement conservés par écrit.¹⁵⁴ **'Omar** ﷺ s'est d'ailleurs converti dans les premières années de l'Islam après avoir lu une page manuscrite du Coran.¹⁵⁵ Lors du **serment de l'Aqaba**, L'envoyé de Dieu ﷺ confia à Rafi' ibn Mâlik ﷺ un recueil écrit contenant tous les versets et les sourates ayant été jusque là révélés. Ce dernier, une fois de retour à Médine, s'efforça de réciter ces versets aux Musulmans qui se rassemblaient dans la mosquée qu'il avait fait construire dans son quartier et qui était connue pour avoir été la première mosquée construite. Rafi' est par ailleurs le premier à avoir fait connaître la sourate de Yusuf aux médinois.¹⁵⁶

154. Ibn-i Dureys, *Fedâilü'l-Qur'an*, p. 33.

155. Ibn-i Hichâm, I, 369-371.

156. Cf. Ibn- Hacer Îsâbe no 2546 [Râfi bin Mâlik mad.]; Ibn Kathîr, el-Bidâye, III 152; Ibn Asîr Üsdü'l-Ğâbe II, 157; Kettâni Terâtib, Beyrut, ts., I, 44; A'zami, a.g.e, p. 106; Hamidullah, a.g.e, p. 44.



Les versets et les sourates du Coran révélées furent dès le premier jour récitées jour et nuit, à voix haute ou mentalement, dans les prières obligatoires et les prières surérogatoires, en particulier lors de la prière de *tahajjud* ¹⁵⁷. La mémorisation du Coran ainsi que sa lecture et sa retranscription écrite commença parmi les nobles compagnons ﷺ. Ainsi sur l'insistance du Prophète ﷺ de nombreuses personnes apprirent le Coran par cœur du début à la fin et le retranscrivirent également à l'écrit dans sa totalité. Ces efforts sont allés croissant jusqu'à nos jours.

Lors des mois de Ramadan, L'envoyé de Dieu ﷺ et **Gabriel** ﷺ se récitaient à tour de rôle le Coran. Lors de la dernière année de vie du Prophète ﷺ ils révisèrent ensemble le Coran deux fois.¹⁵⁸ **Ibn-i Mas'ûd** ﷺ rapporte la chose suivante :

« Une fois que L'envoyé de Dieu et Gabriel ﷺ avaient fini de se réciter réciproquement le Coran, je récitais moi aussi le Coran au Prophète ﷺ et il me disait que ma récitation était très bonne. » (Taberî, I, 28; Ahmad, I, 405)

Après sa dernière récitation avec Gabriel ﷺ, L'envoyé de Dieu ﷺ, **Zayd ibn Thâbit** et **Ubey ibn Ka'b** ﷺ, récitèrent ensemble le Coran. L'envoyé de


157. La prière de tahajjud est une prière surérogatoire (c'est-à-dire qu'elle n'est pas obligatoire) qui s'effectue dans le dernier tiers de la nuit et au cours de laquelle le fidèle récite généralement de longs passages du Coran.

158. Al Boukhari, *Bed'ü'l-halk*, 6; *Fedâilü'l-Kur'ân*, 7; *Sawm*, 7.



Dieu ﷻ le récita même deux fois à ‘Ubey.¹⁵⁹ Cette tradition de se réciter le Coran a traversé les âges et est toujours maintenue bien vive de nos jours.

L’envoyé de Dieu ﷺ récitait de temps à autres les versets et les sourates qui lui étaient révélées lors du **sermon du Vendredi**. Certains compagnons déclarent avoir mémoriser certaines sourates en écoutant ces sermons. (Mouslim, Juma’, 49-52)

Lorsque l’on regarde de près la vie du Prophète ﷺ, on voit qu’il récitait le Coran à chaque occasion. Lorsqu’il expliquait l’Islam aux hommes ou qu’il discutait avec les compagnons il récitait le Coran, lorsqu’il expliquait un sujet il récitait des versets en rapport avec ce sujet, lors de ses adorations de la nuit il récitait le Coran. Il avait même coutume de réciter chaque jour de façon planifié un septième du Noble Coran.¹⁶⁰ Les compagnons en faisaient de même. Un des membres de la délégation de la tribu de Sakîf en visite à Médine, **Aws ibn Huzayfa**  explique à ce sujet la chose suivante :

« Une nuit après la dernière prière, L’envoyé de Dieu ﷺ ne vint pas à nos côtés. Lorsqu’il arriva enfin nous lui demandâmes :

159. Muqaddimatàn, nşr. A. Jeffery, p. 74, 227; Tâhir el-Cezâiri, et-Tibyân, p. 26.

160. Cf. Mouslim, Mûsâfirîn, 142; Ahmad, IV, 9; Ibn Maja, Salât, 178; Ibn-i Hişâm, I, 381.



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

« Ô envoyé de Dieu ! Pourquoi as-tu tant tardé à venir à nos côtés ? ».

Le Prophète ﷺ dit alors : « *Je me suis donné comme tâche de lire un hizb¹⁶¹ du Coran ? Je n'ai pas voulu venir sans l'avoir mené à bien.* ».

Lorsque vint le jour nous demandâmes aux nobles compagnons : « Comment scindez-vous le Coran dans vos lectures ? ».

Ils nous répondirent : « Nous lisons un *hizb* du premier tiers des sourates, puis un second parmi les cinq sourates qui suivent, puis respectivement parmi les sept, neuf, onze et treize sourates suivantes. Enfin en récitant un hizb de la sourate Al-Kahf jusqu'à la fin des longues sourates nous complétons une lecture totale du Coran en sept jours. » (Ahmad, IV, 9; Ibn Maja, Salât, 178)

Le Prophète ﷺ dit également :

« *Si l'un d'entre vous s'endort la nuit sans avoir récité un hizb ou une partie d'un hizb, qu'il complète sa récitation entre la prière du matin et celle du midi ! S'il fait ainsi, il gagnera les mêmes bonnes œuvres que s'il avait lu la nuit.* » (Mouslim, Mûsâfirîn, 142)

Lors de la dixième année de l'hégire, entre soixante-dix et quatre-vingt représentants de la tribu de **Kinde** se présentèrent aux côtés du Prophète ﷺ qui se trouvait alors à la mosquée.

161. Un hizb correspond à un soixantième du Coran



L'envoyé de Dieu ﷺ leur dit alors :

« Dieu m'a envoyé en tant prophète avec une religion de vérité et Il m'a révélé un livre dont le faux ne peut s'approcher ni par l'avant ni par l'arrière ! ».

Les représentants de Kinde dirent alors :

«Nous en réciterais-tu une partie ?! ».

L'envoyé de Dieu ﷺ commença alors à réciter le début de la sourate Sâffât :

وَالصَّافَّاتِ صَفًّا فَالزَّاجِرَاتِ زَجْرًا فَالتَّالِيَاتِ ذِكْرًا إِنَّ
إِلَهُكُمْ لَوَاحِدٌ رَبُّ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا
وَرَبُّ الْمَشَارِقِ

Par ceux qui sont rangés en rangs. Par ceux qui rassemblent et qui envoient. Par ceux qui récitent tout en répétant le nom de Dieu. Certes, votre Dieu est vraiment Unique. Il est le Seigneur de ceux qui se trouvent dans les cieux, sur la terre et entre les deux. Et Il est aussi le Seigneur des Orient. (Sourate As-Sâffât (37), versets 1-5)

Après avoir lu ces versets L'envoyé de Dieu ﷺ se tut. Il se tenait sans bouger. Ses yeux étaient humides et ses larmes commencèrent à couler vers sa barbe.

Les gens de Kinde dirent alors :



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

« *Nous te voyons en pleur!? Ou bien serait-ce par crainte de Celui qui t'a envoyé que tu pleurs ?* ».

Le Prophète ﷺ répondit alors :

« *Ce qui m'effraie et me fait pleurer c'est que Dieu m'a envoyé sur une droite voie aussi fine que le fil d'une épée et que si je m'en détourne ne serait-ce qu'un peu je serais puni !* ».

Puis il récita le verset suivant :

وَلَئِن شِئْنَا لَنَذْهَبَنَّ بِالَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ
بِهِ عَلَيْنَا وَكَيْلًا

Si Nous voulons, Nous pouvons certes faire disparaître ce que Nous t'avons révélé; et tu n'y trouverais par la suite aucun défenseur contre Nous. (Sourate Al-Îsrâ' (17), verset 86)

Les représentants de Kinde se convertirent alors à l'islam. (Cf. Ibn-i Hişam, IV, 254; Abu Nuaym, *Delâil*, I, 237-238; Halebi, III, 260)

Un jour qu'**Abû Talha** ؓ vint à ses côtés le Prophète ﷺ s'aperçut que ce dernier était en train d'enseigner le Coran aux gens de Suffa.¹⁶² Le Prophète ﷺ

162. Les ahli suffa, gens de Suffa, sont de pauvres mecquois qui émigrèrent avec le Prophète ﷺ à Médine où, dépourvus de toutes richesses, ils vivaient dans un espace aménagé à proximité de la mosquée du Prophète ﷺ et bénéficiaient de l'enseignement de ce dernier.



avait attaché à son ventre deux pierres pour redresser sa ceinture qui à cause de la faim n'était plus que deux plis. Ainsi l'occupation principale de L'envoyé de Dieu ﷺ et de ces compagnons était l'apprentissage et la compréhension du livre de Dieu, leur plaisir et leur passion l'écoute et la récitation ininterrompue du Coran. (Abu Nuaym, *Hilye*, I, 342)

L'envoyé de Dieu ﷺ demandait de temps à autres à ses compagnons de lui réciter le Coran. A ceux qui rechignaient à s'exécuter, pensant qu'il s'agissait là d'un grand manque de respect que d'oser réciter le Coran à celui à qui il avait été révélé, il répondait :

« *-J'aime entendre le Coran de la bouche d'autres personnes.* » (Al Boukhari, *Tefsîr*, 4/9; Mouslim, *Mûsâfirîn*, 247)

Il se trouvait même parmi les compagnons des personnes qui récitait le Coran du début à la fin en une nuit.¹⁶³ **Othman ibn 'Abdurrahman** relate le fait suivant :

« Un jour je décidai de passer toute la nuit en prière à la Station d'Abraham¹⁶⁴. Après la prière de la nuit je me rendis donc à la Station et commençais à prier. Tandis que je priais quelqu'un posa sa main

163. At Tirmidhi, *Kirâât*, 11/2946; Heysemî, IX, 94; Ibn Sa'd, III, 76; Abu Nuaym, *Hilye*, I, 57; Ahmad, *ez-Züh'd*, s. 127; Ali el-Müttakî, XIII, 31/36168-70.

164. La Station d'Abraham ou *Maqâm-i Ibrahim* désigne un lieu près de la Kaaba où se tint Abraham lorsqu'il monta les murs de la Kaaba avec son fils Ismaël. On y observe toujours la trace de ses pieds.



sur mon épaule. Après avoir achevé ma prière par les salutations rituelles je m'aperçus qu'il s'agissait d'Othman ibn Afan ؓ. Il pria en récitant le Coran de la sourate Al Fatiha jusqu'à la fin. Il fit les salutations rituelles puis prit ses chaussures et s'en alla. »



(Abu Nuaym, *Hilye*, I, 56)



2. Sa conservation et son passage à l'état de livre

Quand la révélation cessa et que le Prophète ﷺ s'éteignit un grand nombre de personnes connaissait le Coran en entier et le récitait dans les prières. Cependant comme la révélation s'était poursuivie jusqu'aux derniers instants de la vie du Prophète ﷺ le Coran n'avait encore jamais été organisé sous la forme d'un manuscrit unique rassemblant toutes les sourates. Une commission présidée par **Abu Bakr** ؓ et **Zayd ibn Thâbit** ؓ vit le jour et toutes les pages du Coran furent rassemblées entre deux couvertures. Cette commission procéda selon des principes très stricts afin d'obtenir un résultat sûr et digne de confiance. Donnons à titre d'exemple un de ces principes : **Bilâl** ؓ parcouru les rues de Médine en annonçant que quiconque possédait des versets écrits du Coran devait se présenter à la mosquée avec deux personnes témoignant qu'il s'agissait d'écrits originaux ayant été ordonnés par le Prophète ﷺ en per-



sonne. La commission compara les versets apportés en présence de deux témoins avec le Coran original qu'une grande partie des Musulmans connaissaient de toute façon par cœur et le Coran fut ainsi mis à l'écrit de façon complète. Même si cette commission n'avait pas rassemblé tous les versets écrits se trouvant entre les mains des Musulmans, la plupart des gens connaissait de toute façon déjà le Coran par cœur. En appliquant ce principe ils ne firent que renforcer la confiance et ne laissèrent aucune place au doute quant au contenu du Coran.

Pendant le califat de **'Othman**  une nouvelle commission dirigée encore une fois par **Zayd ibn Thâbit**  se chargea de reproduire les exemplaires du Coran.

Selon une autre version, 'Othman chargea une commission de douze personnes sous la direction de Zayd ibn Thâbit  de rassembler à nouveau le Coran. Il compara l'exemplaire ainsi obtenu avec celui rassemblé à l'époque de Abu Bakr  et put constater qu'il n'y avait aucune différence entre les deux.

Cela nous montre une nouvelle fois que le contenu du Coran est depuis toujours sous la protection divine et que les principes utilisés pour rassembler ces deux Coran étaient très sûrs.¹⁶⁵

165. Prof. Dr. M. M. el-Azami, *Kur'an Tarihi*, p. 131-135, (En Turc).



Les exemplaires du Coran ainsi reproduits furent envoyés dans différentes villes.¹⁶⁶ *Des compagnons savants furent envoyés en même temps que ces exemplaires pour enseigner correctement le Coran aux hommes et les instruire quant aux différentes règles de récitation en vigueur.*

Ainsi le Coran fut enseigné tel qu'il était sorti de la bouche du Prophète ﷺ sans que ne serait-ce une lettre en soit modifiée. Sur ce dernier point il fut fait preuve d'une extrême méticulosité. Bien que des traductions du Coran dans toutes les langues existent, sa récitation à voix haute dans sa langue originale (l'arabe) a une valeur très particulière pour les Musulmans qui le considèrent comme un étant un acte

166. Certains de ces exemplaires du Coran nous sont parvenus en entier ou en partie. Les exemplaires du Coran qui se trouvent à Istanbul au Palais de Topkapi et au Musée des Oeuvres Turques et Musulmanes font partie de ces premiers exemplaires qui furent réalisés à l'époque de 'Othman ou bien de ceux qui furent recopiés à partir de ces exemplaires. (Zâhid el-Kevserî, Makâlât, p. 12-13; Salâhaddin el-Müneccid, Dirâsât fi târihi'l-hattî'l-Arabî, p. 50-55) Une partie de 28 pages d'un Coran d'une valeur inestimable ayant appartenu à 'Othman lui-même avec une couverture ornementée fut offerte au Musée Mevlana de Konya par Bereket Shah, ancien administrateur de la ville indienne de Hyderabad et petit-fils du sultan ottoman Abdulmadjid. Le conservateur du musée, Erdoğan Erol, déclara qu'une autre partie de ce Coran se trouvait exposée au Palais de Topkapi en tant que dépôt sacré et que certains historiens avaient fait savoir que les parties restante se trouvaient en Russie et en Inde. (www.Haber7.com, [27 Kasım 2006, 10:14]) Pour d'autres exemples de ces exemplaires conservés encore aujourd'hui cf. Prof. Dr. M. Hamidullah, Le Saint Coran, p. 87; A'zami, a.g.e, p. 114, 138, 153-157, 179.



d'adoration de très grande valeur. Cette récitation en langue arabe comporte de nombreuses règles transmises par le Prophète ﷺ lui-même. La manière dont doivent être lues chacune des lettres en arabe fait l'objet de règles très riches qui ont donné naissance à une branche des sciences islamiques nommée **tajwid**. Il n'est donc pas souhaitable qu'une personne apprenne seule le Coran à partir d'une version écrite mais il est plutôt conseillé qu'elle l'apprenne de la bouche d'une personne compétente versée dans la science du *tajwid*. Il s'agit d'une tradition datant des premiers temps de l'Islam et qui s'est transmise jusqu'à nos jours que d'apprendre le Coran de la bouche d'une personne maîtrisant parfaitement sa récitation.

Ubeydullah ibn 'Abdullah informe que les copies du Coran réalisées à l'époque de 'Othman ؓ furent conservées à la Mosquée du Prophète à Médine et que chaque matin on en lisait une partie à ceux qui se réunissaient pour la prière.¹⁶⁷

Lorsque l'ensemble du contenu du Coran fut réuni dans un seul exemplaire, 'Othman ؓ ordonna aux hommes de recopier cette version complète du Coran, c'est-à-dire qu'il les incita à prendre la plume pour avoir un exemplaire complet du Coran à leur disposition pour leur usage personnel.¹⁶⁸ En effet personne n'avait pu auparavant écrire dans son inté-

167. Ibn-i Şebbe, *Tārihu'l-Medine*, p. 7; Ibn-i Kuteybe, *Tevlû müşkili'l-Kur'an*, p. 51.

168. Ibn-i Chebbe, *a.g.e.*, p. 1002.



gralité le Coran, les gens n'avaient pu dans le meilleur des cas que conserver par écrit certains versets et sourates. Une fois que la révélation fut achevée et que tous les versets et les sourate furent réunis dans un même ouvrage par une commission et que des milliers de hafiz¹⁶⁹ aient validé cette version tout le monde put recopier intégralement le Coran.

'Aïcha رضي الله عنها en particulier demanda à Abu Yunus, un esclave qu'elle avait affranchi, de lui recopier un exemplaire du Coran, ce qu'il fit. (Mousslim, Mesâjid, 207; Abou Daoud, Salât, 5/410; *Muvatta'*, Salâtü'l-Jemâa, 25)

A l'époque où vivaient encore les femmes du Prophète صلى الله عليه وسلم **Amr bin Râfi'** رضي الله عنه, un esclave affranchi par Omar, réalisa lui aussi des copies du Coran. Il en réalisa même une pour Hafsa c. (*Muvatta'*, Salâtü'l-Jemâa, 26; Heysemî, VI, 320; VII, 154)

Pour protéger le Coran de la plus petite erreur d'autres précautions furent également prises.

Hajjaj, Âsim ibn el-Jahderî, Nejiye ibn Rumh et **'Ali ibn Asma** furent ainsi chargés d'inspecter personnellement les exemplaires du Coran qui avaient été réalisés par les gens pour leur usage personnel et de détruire les exemplaires contenant des erreurs. Les détenteurs d'exemplaire erroné étaient également condamnés à s'acquitter d'une amende de 60 dirhams pour leur inattention.¹⁷⁰

169. *hafiz*: Celui qui a mémorisé totalement le Coran.

170. Ibn-i Kuteybe, a.g.e, p. 51.



Ce genre de commission a toujours existé. On peut citer par exemple la **Commission de Contrôle des Corans et des Œuvres Religieuses** qui est un organisme scientifique officiel dont la tâche principale est d'empêcher que des fautes de frappe ne viennent se glisser dans des exemplaires du Coran. C'est pour cela qu'aucun lettre du Coran n'est modifiée, et ce aussi bien dans les millions d'exemplaires imprimés que dans la mémoire des milliers de *hafiz* que compte chaque siècle. Même si une faute de frappe venait à se glisser dans certaines impressions du Coran, il ne fait aucun doute qu'elle serait immédiatement repérée et corrigée.¹⁷¹

171. *La calligraphie (rasm-i khatt) appelée "khatt-i 'Othmâni" ou "khatt-i istihlâhi" est une autre originalité du Coran. Elle est, selon plusieurs doctes Musulmans, directement basée sur les instructions et indications du Prophète ﷺ. Le fait que certains mots soient écrits différemment des règles d'écritures habituelles relève d'une sagesse répondant à une intention subtile et précise. (Il ne faut pas oublier que les règles grammaticales de l'arabe furent précisées par la suite à partir du texte coranique). La branche des sciences islamiques, appelée "Ilmu Rasmi'l-Qur'ân", traite du sujet. Elle fait partie des sciences coraniques (comme la science du Qira'ât – science de la récitation du Coran) et permet notamment de déterminer les mots dont l'écriture diffère entre le khatt-i istihlâhi propres aux exemplaires écrits du Coran et la calligraphie de référence qu'est le rasm-i khatt et d'expliquer la cause de cette différence. Le sujet d'étude de cette science sont les règles particulières tels que les ajouts, les suppressions, les modifications, les espacements et les liaisons de lettres selon lesquelles 'Othman fit écrire les premiers exemplaires de Coran. Les objectifs et bienfaits de cette science étant très élevés, son apprentissage et son enseignement sont un devoir communautaire. (Ömer Nasûhi Bilmen, Büyük Tefsir Tarihi, İstanbul 1973, I, 27, En Turc)*



Selon la tradition islamique pour pouvoir enseigner le Coran il est nécessaire d'obtenir un certificat d'aptitude et d'autorisation à l'enseignement du Coran (**idjâzatnâme**) d'un maître compétent ou de plusieurs. De cette façon il est possible de s'assurer à la fois que l'étudiant ait appris le Coran comme il se doit et que l'exemplaire du Coran qu'il utilise est conforme et correct. Cette façon de faire s'est transmise jusqu'à nos jours. A la fin de son apprentissage l'élève se voit remettre un certificat faisant apparaître sous forme d'arbre le nom de son maître et la succession des maîtres de ce dernier jusqu'à remonter au Prophète ﷺ. Ce certificat prouve ensuite que l'élève a appris entièrement et de façon conforme le Noble Coran de la façon dont son maître lui a enseigné.¹⁷²

Comme on le voit le Coran a été protégé jusqu'à nos jours de la façon la plus fiable et la plus sûre grâce à des exemplaires écrits avec soin, à sa mémorisation et à l'enseignement oral de maîtres se transmettant leur savoir depuis le temps du Prophète ﷺ.¹⁷³

172. Prof. Dr. M. Hamidullah, *Le Saint Coran*, p. 87, 53-56.

173. Pour apprécier la compétence des savants Musulmans et la validité des méthodes et des principes qu'ils utilisent sur cette question, on pourra se reporter aux ouvrages suivants: Prof. Dr. M. M. el-Azami, *The History of the Qur'anic Text from Revelation to Compilation: A Comparative Study with the Old and New Testaments*, Leicester: UK Islamic Academy, 2003 (*Kur'an Tarihi: Eski ve Yeni Ahit ile Karşılaştırmalı bir Araştırma*, İstanbul 2006); Prof. Dr. M. Hamidullah, *Le Saint Coran* (introduction).



Ainsi à l'écriture et la mémorisation du Coran s'est ajoutée une troisième pratique :

Recevoir l'enseignement d'un maître ayant été correctement instruit et ayant un certificat...

3. L'investissement des Compagnons dans l'apprentissage et l'enseignement du Coran

Les Musulmans ont donné tout au long de leur histoire une très grande importance à l'enseignement du Coran. Ceci s'explique par le fait que Dieu et son envoyé ﷺ ont toujours encouragé les hommes à se réunir pour lire et comprendre le Coran.¹⁷⁴

Le Prophète ﷺ a toujours accordé une valeur particulière à quiconque ayant une bonne connaissance du Coran et a toujours reconnu une priorité à ces personnes. A chaque fois qu'il a été question de confier à quelqu'un le poste d'administrateur public tel qu'un imam, un gouverneur ou un commandant ou bien lorsqu'il était question de savoir quel martyr devait être enterré en premier, il a toujours donné la priorité à ceux qui connaissaient le mieux le Coran.¹⁷⁵

174. Cf à ce sujet les Sourates Al-Fâtir (35) verset 29; Sâd (38) verset 29; Tâhâ (20) versets 124-126 et Sahih Al Boukhari Fedâilü'l-Kur'ân 21; Mouslim Zikir 38; Ibn Maja Muqaddima 17

175. Mouslim, Mesâcid, 290, Mûsâfirin, 269; At Tirmidhi, Fedâilü'l-Kur'ân, 2/2876; Nesâi, Cenâiz, 86, 87, 90, 91; Ahmad, IV, 218; Heysemî, VII, 161; Ibn-i Hichâm, IV, 185; Ibn-i Sa'd, V, 508.



❦ La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

Il confia tout d'abord, lors de la campagne militaire de Tabuk, l'étendard des Bani Najjar à Umara ibn Hazm avant d'apercevoir Zayd ibn Thâbit.

Il reprit alors l'étendard à Umâra pour le confier à Zayd ibn Thâbit.

Umâra ❦ lui demanda alors :

« Ô envoyé de Dieu ! Aurais-je fais quelque chose qui t'ai déplu ? ».

Ce à quoi le Prophète ❦ répondit :

« Non! Par Dieu tu n'as rien fait de tel ! Cependant vous aussi devez préférer le Coran ! Zayd a mémorisé du Coran plus que toi ! Une personne connaissant plus le Coran que les autres est toujours préférée à ceux-ci et ce même si elle se trouve être un esclave noir au nez fendu ! ».

Il ordonna de même aux tribus de Aws et Hazrej de confier leur étendard à ceux d'entre-eux ayant mémorisé le plus de Coran. (Vâkîdî, III, 1003)

L'envoyé de Dieu ❦ lors du **Pèlerinage d'Adieu** dit la chose suivante :

« Ô vous les hommes ! Prenez votre part de science avant qu'elle ne vous soit enlevée et disparaisse totalement ! ».

Un bédouin lui demanda alors :



« Ô messenger de Dieu ! Comment la science pourrait-elle donc nous être enlevée ? **Nous avons dans nos mains des exemplaires du Coran dont nous connaissons par cœur tout le contenu que nous avons également appris à nos femmes, à nos enfants et à nos serviteurs...** » (Ahmad, V, 266; Heysemî, I, 200. Krş. At Tirmidhi, İlim 5/2653)

Cette partie du récit illustre l'immense dévouement des nobles compagnons ﷺ pour l'écriture, l'apprentissage et l'enseignement du Coran.

A propos de ce dévouement nous citerons également la parole suivante :

« Dès qu'un compagnon rentrait chez lui sa femme lui posait les deux questions suivantes : combien de versets du Coran ont-ils été révélés aujourd'hui ? Combien de *hadiths* du Prophète ﷺ as-tu mémorisé aujourd'hui ? » (Abdülhamîd Keşk, *Fî rihâbi't-tefsîr*, I, 26)

Ubaydah ibn Thâmit ﷺ, qui fut nommé enseignant pour les compagnons de Suffa dit de lui même qu'il enseigna le Coran et l'écriture aux hommes. Lui et d'autres compagnons avaient l'habitude d'accueillir des gens venant de l'extérieur chez eux et de leur offrir le gîte et le couvert tout en leur enseignant le Coran.¹⁷⁶

176. Cf. Abou Daoud, Büyû, 36/3416; Ibn Maja, Tijârât, 8; Ahmad, V, 315, 324; Ibnü'l-Esîr, *Üsdü'l-Gâbe*, III, 160.



Ubey ibn Kâ'b ﷺ enseignait quant à lui le Coran et la jurisprudence (*fiqh*) aux délégations qui venaient à Médine. (Ibn-i Sa'd I 316-317 345; Vâkidi III, 968-969)

L'envoyé de Dieu ﷺ confia à **Khâlid ibn Walîd** le commandement d'une expédition militaire. Khâlid ﷺ, dans une missive à destination de L'envoyé de Dieu ﷺ l'informant qu'il avait invité la tribu des Bani'l-Harith à embrasser l'Islam et que ces derniers s'étaient exécutés sans livrer bataille, écrit la chose suivante :

« Je demeure parmi eux. Je leur enseigne ce qu'à ordonné Dieu et les mets en garde contre ce qu'Il a interdit. Je continuerais à leur enseigner les fondements de l'Islam et la voie du Prophète ﷺ jusqu'à ce me vienne une missive de L'envoyé de Dieu ﷺ. » (Prof. Dr. Muhammed Hamîdullah, *el-Vesâiku's-siyâsiyye*, p. 131)

Le Prophète ﷺ demandait aux membres des délégations qui venaient se convertir à l'Islam de rester à Médine un certain temps pour y apprendre le Coran, les bases de la religion et qu'ils comprennent l'essence de l'Islam en étant témoins de ses propres pratiques. Ainsi lorsqu'une **délégation des 'Abdulqays** vint le rencontrer, il demanda aux *ansars* de leur offrir le gîte et le couvert. Il prit pendant ce temps les dispositions nécessaires pour qu'ils reçoivent un enseignement religieux et mémorisent des sourates pour qu'ils puissent les réciter lors de la prière. Lorsqu'ils vinrent à lui le matin il les interrogea pour



savoir ce qu'ils pensaient et si ils étaient satisfaits de l'attention des *ansars*. Ils lui exprimèrent alors leur entière satisfaction. Après cela le Prophète ﷺ les répartit par un ou deux dans les maisons de ses compagnons afin qu'ils puissent recevoir un enseignement religieux plus efficace. Cela se révéla en effet plus productif. Le Prophète ﷺ qui était satisfait au plus haut point par les efforts de ses compagnons et par la soif d'apprendre des 'Abdulqays vérifiait lui même leurs connaissances religieuses. (Ahmad, III, 432)

Comme nous l'avons vu L'envoyé de Dieu ﷺ était très attentif aux délégations qui venaient le rencontrer. Ce dernier leur demandait alors d'enseigner aux leurs ce qu'ils avaient appris auprès de lui à leur retour chez eux.¹⁷⁷ Il manifestait la même attention à ceux qui se présentaient seuls à lui. Ainsi lorsque **Umayr ibn Wahb** vint à Médine et se converti, L'envoyé de Dieu ﷺ ordonna à ses compagnons :

« Enseignez de la meilleure des façons sa religion à votre frère ! Récitez lui le Coran et enseignez le lui ! »
(Ibn-i Hichâm II 306-309; Vâkîdî I 125-128; Heysemî VIII, 284-286)

Les gens de Suffa qui restaient jour et nuit à la mosquée apprenaient d'un côté la science et la transmettaient de l'autre pour former des élèves et des enseignants.

177. Nesâî, Ezân, 8; Abou Daoud, Ramazan, 9.



Le Prophète ﷺ et les califes qui lui succédèrent envoyèrent de très savant compagnons ﷺ dans des différents centres du monde musulman où ils y enseignaient le Coran et la tradition du Prophète au peuple.¹⁷⁸

A titre d'exemple lorsque **Mus'ab ibn Umeyr** ﷺ fut envoyé à Médine en tant qu'enseignant, il s'efforça d'expliquer l'Islam aux médinois et leur récita le Coran à chaque occasion.¹⁷⁹

Abu'd-Dardâ ﷺ quant à lui fut envoyé à Damas où il vécut pendant une longue période et créa un cercle de savoir très renommé. Le nombre d'élèves sous sa responsabilité dépassa le nombre de 1600. Il séparait ses élèves en dix groupes différents à la tête de chacun desquels il nomma un des enseignants qu'il avait formé et surveillait leur progression. Ceux qui acquéraient suffisamment de savoir dans cette première phase recevaient ensuite un enseignement direct de Abu'd-Dardâ. Ainsi les élèves les plus savants se retrouvaient à apprendre à ses côtés tout en ayant le privilège d'enseigner aux élèves de niveau inférieur.¹⁸⁰ Cette organisation fut mise en place par d'autres compagnons et en d'autres lieu.¹⁸¹



178. Dârimî, *Sünen*, I, 135 (thk. Dahman); Ibn-i Sa'd, VI, 3.

179. Ibn-i Hichâm, II, 43-46; Ebu Nuaym, *Delâilü'n-nübüvve*, I, 307; Heysemî, VI, 41; Zehebî, *Siyer*, I, 182.


180. Zehebî, *Siyeru a'lâmi'n-nübelâ*, II, 344-346.

181. Belazuri, *Ensâb*, I, 110; Hâkim, I, 220.




Omar  envoya **Yazid ibn ‘Abdullah**  enseigner le Coran aux bédouins vivant loin de toute ville.


Abû Sufyan désigna quant à lui des inspecteurs chargés de se rendre auprès des tribus bédouines et de contrôler leur niveau d’instruction. Il chargea également trois compagnons d’enseigner le Coran aux enfants et leur alloua à chacun un salaire de 15 dirhams par mois. Il ordonna que tout le monde, y compris les adultes, apprenne au moins cinq versets.¹⁸²

Un jour ‘**Ali** , entendit un concert de voix provenant de la mosquée de Kufa. Lorsqu’il demanda ce qu’il se passait on lui répondit :


« Quelques personnes sont en train d’apprendre le Coran. ». Sur ce il dit :

« Heureux soient-ils! Ceux-là étaient les préférés des hommes auprès du Prophète . » (Heysemî, VII, 162)

Abû Nadre, un des *tabi’in*¹⁸³ expliqua ceci:

« Quand le Prophète  et les compagnons se retrouvaient, ils parlaient de science (*hadiths*) et lisaient une sourate du Coran. »¹⁸⁴

182. Prof. Dr. M. M. el-Azami, *Kur’an Tarihi*, p. 127.

183. Les *tabi’in* sont la génération de Musulmans qui succéda aux compagnons, c’est-à-dire ceux qui ne virent pas le Prophète  de leur vivant mais qui étudièrent auprès de ses compagnons

184. Hatib el-Bağdâdî *el-Fakih ve’l-mütefakkih* Beyrut 1395, II, 126.

Mujâhid (20-103 du calendrier hégirien) nous informe que **Ibn Abu Laylâ** fonda une bibliothèque ne contenant que des Coran où les hommes pouvaient se réunir pour le lire.¹⁸⁵

Ibn Mas'ûd ؓ dit à ce sujet ces paroles au contenu très instructif :

« Je jure par Dieu, en dehors duquel il n'y a point de divinité, qu'il n'y a aucune sourate du livre de Dieu qui n'ait été révélée et dont je ne sache pas le lieu de la révélation. Il n'y a de même aucun verset qui n'ait été révélé et dont je ne sache pas à propos de qui il a été révélé. Si j'apprenais qu'il existe une personne qui connaisse mieux le Coran que moi et qu'il me soit possible de la rejoindre à dos de chameau, je me mettrais en route sans perdre un instant. »¹⁸⁶ (Buharî, Fedâilu'l-Kurân, 8)

185. Ibn-i Sa'd, IV, 253; Ibn-i Ebî Dâvûd, *Mesâhif*, p. 151.

186. La grande application dont firent preuve les Musulmans dans l'apprentissage du Coran est identique lorsqu'il est question des *hadîths*, les paroles du Prophète ﷺ. Ceci est notamment illustré par ces faits :

Abû Ayyûb al-Ansarî ؓ avait des doutes sur le rapport qu'il avait fait d'un des *hadîths* qu'il avait mémorisé. A part lui, Seul, Ukba ibn Âmir ؓ, qui avait été témoin de ce *hadîth*, qui restait en vie.

Abû Ayyûb se mit donc à traverser monts et déserts à dos de chameau pour se rendre en Egypte où se trouvait Ukba. Lorsqu'il le rencontra la première chose qu'il lui demanda fut de lui rappeler ce *hadîth*. Ukba s'exécuta donc et après l'avoir remercié Abû Ayyûb ؓ se remit immédiatement en selle et retourna à Médine. (Hâkim, *Mârifetü ulûmi'l-Hadis*, s. 7-8; Ibn-i Abdî'l-Berr, *Îlim*, s. 123)



Un autre point important est le fait que les nobles compagnons s'acquittaient de l'enseignement du Coran avec le plus grand des dévouement.

Lorsqu'il enseignait un verset du Coran à quelqu'un 'Abdullah ibn Mas'ûd ؓ lui disait ceci:

« Ce verset est plus précieux que toute chose sur laquelle naît le soleil et que tout ce qui se trouve sur terre. ». Il répétait encore ensuite cela pour tout verset du Coran qu'il enseignait. (Heysemî, VII, 166)

Jâbir ibn Abdullah ؓ, marcha pendant un mois dans le seul but de questionner 'Abdullah ibn Unays à propos d'un *hadith*. Il se rendit ainsi lors d'un voyage de Médine à Damas puis en Egypte lors d'un autre de ses voyages. (Cf. Al Boukhari, *Îlim*, 19; Hâkim, *Mârifet*, s. 8-9; Ibn-i Abdî'l-Berr, *Îlim*, s. 127)

Abu'l-Âliye, l'un des plus éminents *tabi'in*, rapporte : "Lorsque nous nous trouvions à Bassora nous avons entendu certains récits du Prophète attribués aux compagnons. Comme notre cœur n'était pas tranquille, nous sommes immédiatement monté sur nos monture et nous sommes rendus à Médine pour écouter ces récits de la bouche même des compagnons. (Dârimî, *Muqaddima*, 47/570; Hatib el-Bağdadî, *el-Kifâye fi ilmi'r-rivâye*, Beyrut 1988, p. 402-403)

Saïd ibn Musayyab dit quant à lui : "Il m'arrivait de faire de voyager jour et nuit pendant de très longues périodes juste pour apprendre un *hadith*." (Ibn Kathîr *el-Bidâye* IX 106)

Omar ibn 'Abdul'aziz ؓ écrivit ceci à Abû Bakr ibn Hazm, alors gouverneur de Médine : "Note tous les *hadiths* du Prophète ؐ dont tu auras connaissance. J'ai en effet peur que la science et les savants disparaissent. N'accepte rien d'autre que les *hadiths* du Prophète ؐ! Que les savants propagent le savoir, que des cercles de savoir soient créés (dans des lieux ouverts à tous), de telle façon que même les ignorants apprennent ! En effet tant que la science ne reste pas cachée elle ne peut disparaître." (Al Boukhari, *Îlim*, 34)



4. L'essence miraculeuse du Noble Coran

Dieu gratifie Ses serviteurs d'abondantes et éminentes facultés telles que la raison, le libre-arbitre ou encore la capacité de réflexion pour qu'il puisse accéder à la guidance.

Il a ajouté à cela la création exceptionnelle d'hommes pieux qu'il a chargé de la prophétie. Les prophètes, pour montrer la justesse de leur cause et de leurs paroles, se sont vu anantis de miracles. Chaque prophète a ainsi réalisé des miracles en fonction du contexte de son ère.

Ainsi la science la plus en vue à l'époque du prophète Jésus ﷺ fut la médecine et les plus considérées des personnes furent les médecins. C'est pour cela que Jésus ﷺ reçut des miracles propres à faire pâlir les plus grands médecins de son époque : il était en effet capable de rendre la vue aux aveugles ou de ressusciter les morts...

A l'époque de Moïse ﷺ, la magie était très puissante et c'est ainsi qu'il lui fut permis de réaliser des miracles à même de faire s'incliner tous les magiciens.

A l'époque du prophète Muhammad ﷺ en revanche l'éloquence fut révérée plus que tout. C'est pour cela qu'il lui fut fait don du Noble Coran comme miracle d'éloquence, comme l'expliquent ces versets :



وَقَالُوا لَوْلَا أُنزِلَ عَلَيْهِ آيَاتٌ مِّن رَّبِّهِ قُلْ إِنَّمَا الْآيَاتُ
عِنْدَ اللَّهِ وَإِنَّمَا أَنَا نَذِيرٌ مُّبِينٌ أَوَلَمْ يَكْفِهِمْ أَنَّا أَنْزَلْنَا
عَلَيْكَ الْكِتَابَ يُتْلَى عَلَيْهِمْ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَرَحْمَةً
وَذِكْرَى لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ

Et ils dirent: «Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui des prodiges de la part de son Seigneur?»
Dis: «Les prodiges sont auprès d'Allah. Moi, je ne suis qu'un avertisseur bien clair». Ne leur suffit-il donc point que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre et qu'il leur soit récité? Il y a assurément là une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient.

(Sourate Al-'Ankabut (29), versets 50-51)¹⁸⁷

Comme la conscience et le langage sont les attributs majeurs séparant les hommes des autres créatures, le miracle du Coran, dernier et plus complet des livres révélés, s'exprime tout surtout dans le domaine de la raison et du langage. Outre le miracle éternel qu'est le Coran, on dénombre d'autres miracles du Prophète de l'Islam ﷺ semblables à ceux des prophètes l'ayant précédé. De nombreux livres en plusieurs volumes ont été écrit sur ces miracles.¹⁸⁸

187. Al Boukhari İ'tisam 1, Fedâilü'l-Kur'an 1; Mouslim, İmân, 279.

188. Beyhakî *Delâilü'n-Nübüvve* (7 vol.) Beyrouth: Daru'l-Kütübü'l-İlmiyye 1985; Abu Nuaym el-İsfahânî *Delâilü'n-Nübüvve* (2 volumes) Alep: el-Mektebetü'l-Arabiyye 1970-1972; Suyûtî *Olağanüstü Yönleriyle Peygamberimiz: el-Hasaisü'l-Kübra* (3 vol.) traduction turque Naim Erdoğan, İstanbul: İz Yayınları, 2003.



Nous rappellerons certains de ces miracles dans la dernière partie de notre ouvrage.

5. Caractéristiques miraculeuses du Coran

Les hommes sont incapables de produire une parole semblable au Coran au niveau de l'arrangement, de l'éloquence, de l'influence sur les cœurs, du caractère législatif ou de la révélation de l'invisible.¹⁸⁹

Dieu défia les associateurs qui ne crurent pas au Coran de produire un livre semblable au Coran avec l'aide de toutes les créatures qu'ils souhaitaient. Devant leur échec il leur proposa de ne produire que dix sourates semblables à celles du Coran puis il baissa cet objectif à une sourate¹⁹⁰ et enfin il les de n'imiter partiellement qu'une toute petite partie du Coran.:

وَإِنْ كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِّمَّا نَزَّلْنَا عَلَىٰ عَبْدِنَا فَأْتُوا بِسُورَةٍ
مِّن مِّثْلِهِ وَادْعُوا شُهَدَاءَكُمْ مِّن دُونِ اللَّهِ إِنْ كُنْتُمْ
صَادِقِينَ فَإِنْ لَّمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا فَاتَّقُوا النَّارَ الَّتِي
وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ

189. Prof. Dr. M. S. R. el-Bûtî, *Min ravâi'î'l-Kur'ân*, s. 125.

190. Sourates Al Qasas (28) verset 49; Al Isrâ' (17) verset 88; At Tûr (52) verset 34; Hûd (11) verset 13; Yûnus (10) verset 37-38.



Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques. Si vous n’y parvenez pas et, à coup sûr, vous n’y parviendrez jamais, parez-vous donc contre le feu qu’alimentent les hommes et les pierres, lequel est réservé aux infidèles. (Sourate Al-Baqara (2), versets 23-24)

Dans le dernier verset ci-dessus, l’expression “وَلَنْ تَفْعَلُوا” : ***vous n’y parviendrez jamais***” exprime une telle certitude qu’un tel jugement ne peut être prononcé que par un être au savoir et au pouvoir illimité, exempt de tout défaut, c’est-à-dire Dieu. A part pour Dieu, il est vraiment impossible de prononcer un tel jugement avec une telle certitude concernant l’avenir qui est un domaine dont la connaissance échappe totalement à l’être humain.

Le ressentiment des négateurs fut attisé après qu’ils aient entendu ces paroles divines révélant leur impuissance, mais ils ne purent rien y faire. Ce verset prouva leur impuissance, révéla leurs faiblesses et scella pour ainsi dire leurs bouches.¹⁹¹

Les polythéistes, incapable de répondre au défi du Coran redoublèrent de mensonges, de provocations, d’insultes et de calomnies et ils se conseillèrent cette attitude qui est décrite dans le Coran :

191. M. S. Râfi‘î, *Î‘câziü’l-Kur’ân*, Beyrouth 2003, p. 142.



لَا تَسْمَعُوا لِهَذَا الْقُرْآنِ وَالْغَوَا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَعْلَبُونَ

Ne prêtez pas l'oreille à ce Coran, et faites du chahut (pendant sa récitation) afin d'avoir le dessus

(Sourate Fussilat (41), verset 26)

Mais bien qu'ils le nient de toutes leurs forces, ces paroles ne faisaient que mettre en évidence leur défaite totale face à la puissance divine. Impuissance qui les poursuit toujours de nos jours.

a. Éloquence et sublime ordonnancement

Le Noble Coran n'est ni de la poésie ni de la prose. Il possède au contraire un style incomparable réunissant à la fois les qualités de la poésie et celle de la prose. On y observe une beauté qu'il est impossible de retrouver dans la poésie et la musique. On ne ressent aucune monotonie en le récitant ou en l'écou- tant en continu, au contraire, les sons varient et se renouvellent continuellement, ce qui maintient vive l'attention de chacun.¹⁹²

Le Coran s'exprime en choisissant parmi tous les synonymes les mots les plus subtils, les plus expres- sifs et les plus éloquents.¹⁹³ **Ibn-i Atiyye** dit la chose suivante :

192. Prof. Dr. M. A. Drâz *en-Nebeü'l-Azîm* Dâru'l-Kalam ts. p. 102.

193. Bûtî, *Ravâi'*, p. 140.



« Le Coran est un livre tel que si l'on en sélectionnait un mot et qu'après cela la langue arabe se trouvait complètement chamboulée, il serait impossible de trouver un mot plus approprié que celui choisi. »¹⁹⁴

Le Noble Coran, tout en possédant un style qui lui est particulier et semblable à aucun genre littéraire, rassemble dans le même temps tous les styles littéraires de la manière la plus parfaite qu'il soit. Des registres tels que les récits, les exhortations, l'histoire, la législation, le débat, le dialogue, l'au-delà, le paradis et l'enfer ainsi que des versets effrayants ou annonciateurs de bonne nouvelle sont exprimés dans un style d'une éloquence toute particulière grâce à la force de significations de ces derniers.

Le Coran fait forte impression sur les cœurs. **Abu Sufyan, Abu Jahl et Ahnas ibn Charik**, trois des associateurs mecquois qui s'opposaient vivement à ce que les gens écoutent le Coran se retrouvèrent une nuit tous les trois, sans s'être concertés, devant la maison du Prophète ﷺ pour l'écouter réciter le Coran pendant qu'il priait. Quand ils se rendirent compte de la présence des autres ils se mirent chacun à se blâmer. Cependant la même scène se reproduit trois nuits successives et ils finirent par se dire les un aux autres :

194. Ibn-i Atiyye, *el-Muharraru'l-veciz fi tefsiri'l-Kitâbi'l-Aziz*, Beyrouth 1413, I, 52.



وَالَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَكَانُوا صِدْقًا
La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

« Surtout que personne ne s'en aperçoive ! Si les gens avaient connaissance de cela, par Dieu nous serions ridicules. Qu'aucuns de nous ne fasse mention de ce qui s'est passé après cela !... ».

Après avoir désavoué leurs actes, ils se promirent mutuellement de ne plus se comporter de la sorte.¹⁹⁵

Un bédouin se mit immédiatement en prostration en entendant quelqu'un réciter ce verset :

فَاضْءَعْ بِمَا تُؤْمَرُ وَأَعْرِضْ عَنِ الْمُشْرِكِي

Expose donc clairement ce qu'on t'a commandé et détourne-toi des associateurs. (Sourate Al-Hijr (15), verset 94)

Lorsqu'on lui en demanda la raison il dit :

« Je me suis prosterné face à l'éloquence de cette parole ! »¹⁹⁶

Ce qui l'affecta dans ce verset, c'est l'agencement du mot « **fasda'** » qui exprime « l'exposé parfait du message divin, la distinction entre le vrai et le faux et l'expression claire et ferme de cette façon »¹⁹⁷ avec :

195. Ibn-i Hichâm, I, 337-338; Taberî, *Târih*, II, 218-219, Ibn-i Esîr, *Kâmil*, II, 63-64, Ibn-i Seyyid, I, 99; Zehebi, *Târihu'l-İslâm*, p. 160-161; Ibn Kathir, *el-Bidâye*, III, 47; Halebi, I, 462.

196. Ahmad Cevdet Pacha, *Qisas-ı Anbiya*, İstanbul 1976, I, 82.

197. Zemahcherî *Esâsü'l-belâga Dâru'l-Fikr* 1409/1989 p. 351 "فَاضْءَعْ" maddesi.



«ce qu'on t'a commandé, tout ce qui t'a été dit » qui malgré sa concision exprime beaucoup de sens.

Un autre bédouin entendit le verset suivant :

فَلَمَّا اسْتَيْسُّوا مِنْهُ خَلَصُوا نَجِيًّا

Puis, lorsqu'ils eurent perdu tout espoir ils se concertèrent en secret (Sourate Yûsuf (12), verset 80)

Il exprima alors son étonnement et son admiration et dit :

« J'atteste qu'une simple créature ne pourrait prononcer de telles paroles. »¹⁹⁸

Tout cela alors que les bédouins étaient à l'époque des maîtres d'éloquence.

Le Coran s'adresse aussi à tous les humains indifféremment de leur époque, de leur origine et donc de leur niveau de savoir. Il le fait en s'adressant à eux en fonctions de leurs connaissances. Ainsi un seul verset peut receler plusieurs sens et chaque génération le comprend en fonction de son environnement et des sciences qui lui sont parvenues. A ce sujet **Mustafa Sâdiq ar-Râfiî**, un grand écrivain arabe a dit :

« L'un des miracles du Noble Coran est qu'il cache certaines vérités qui ne peuvent être connues en tout temps dans des mots qui eux sont connus de

198. Ibn-i Aşûr, I, 107; Ahmad Cevdet Paşa, *Kıtas-ı Enbiya* I, 82.



tout temps et que le moment venu, il révèle ces vérités au grand jour. » (*Wahyü'l-Qalam* Kuveyt ts., II, 66)

b. Évocation de l'Invisible

Le Noble Coran nous informe de l'Invisible (*ghayb*)¹⁹⁹, ce qui montre clairement sa nature miraculeuse. Bien qu'il traite de faits ayant eu lieu dans le passé, mais aussi d'événements qui se réaliseront dans le futur et de nombreuses questions scientifiques, il n'a jamais été mis en défaut et ce malgré les nombreuses découvertes qui ont eu lieu depuis 1400 ans. Tout cela alors que mêmes les encyclopédies les plus renommées sont obligées d'être rectifiées et complétées de temps à autres.

A l'époque de la révélation, seules quelques informations à propos du châtement des tribus de 'Âd et Thamûd et du déluge du prophète Noé étaient connues des arabes sous forme de légendes. Mais le Noble Coran les remis d'actualité par des récits qui furent confirmés par les historiens et les philosophes.

199. Le *ghayb* que l'on peut traduire en français par « l'invisible » représente tout ce qui échappe aux sens ou à la connaissance humaine. Il peut ainsi aussi bien désigner des êtres invisibles à l'être humain tels que les anges ou les djinns que des événements inconnus de l'homme soit parce qu'ils doivent prendre place dans le futur soit parce qu'ils ont eu lieu dans le passé et ont été oubliés par l'humanité.



Le Coran prédit également des événements qui devaient avoir lieu dans le futur.

Rappelons quelques-uns de ces événements :

Il y eut à l'époque de la Révélation une guerre entre les byzantins (alors monothéistes) et les perses (alors zoroastriens) dont les perses sortirent vainqueurs. Les polythéistes mecquois voulant profiter de cet événement pour affaiblir la foi des Musulmans s'adressèrent à eux de la sorte :

« Vous pensiez donc avoir le dessus grâce à votre livre divin mais observez-donc comment les perses ont vaincu les byzantins bien qu'ils soient des gens du Livre. ».

Dieu révéla alors les versets suivants qui allaient apporter peine aux polythéistes et joie aux Musulmans :

الم غَلِبَتِ الرُّومُ فِي أَدْنَى الْأَرْضِ وَهُمْ مِّنْ بَعْدِ
غَلِبِهِمْ سَيَغْلِبُونَ فِي بَضْعِ سِنِينَ لِلَّهِ الْأَمْرُ مِنْ قَبْلُ
وَمِنْ بَعْدُ وَيَوْمَئِذٍ يَفْرَحُ الْمُؤْمِنُونَ بِنَصْرِ اللَّهِ يَنْصُرُ مَنْ
يَشَاءُ وَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ

Alif. Lâm. Mîm. Les Romains ont été vaincus, dans le pays voisins, et après leur défaite ils seront les vainqueurs, dans quelques années (entre 3 et 9 ans). A



Dieu appartient le commandement, au début et à la fin, et ce jour-là les Croyants se réjouiront du secours de Dieu. Il secourt qui Il veut et Il est le Tout Puissant, le Tout Miséricordieux. (Sourate Ar-Rûm (30), versets 1-5)

Les byzantins tombèrent alors dans un tel état de faiblesse qu'il semblait impossible qu'ils puissent s'en remettre et vaincre de nouveau. Mais le Noble Coran maintint qu'ils seraient vainqueurs en affirmant :

وَعَدَ اللَّهُ لَا يُخْلِفُ اللَّهُ وَعْدَهُ وَلَكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا
يَعْلَمُونَ

C'est là la promesse de Dieu. Dieu ne manque jamais à Sa promesse mais la plupart des gens ne savent pas. (Sourate Ar-Rûm (30), verset 6)

Finalement Dieu réalisa sa promesse. Les historiens s'accordent tous à dire que les byzantins affrontèrent de nouveau les perses et les vainquirent moins de neuf années plus tard. Ce même jour les Musulmans infligèrent aux polythéistes mecquois leur première défaite lors de la bataille de Badr.²⁰⁰

Alors que Pharaon, sur le point de se noyer dans les tourbillons de la Mer rouge, déclara sa foi dans l'espoir que Dieu le Tout-Puissant l'épargne, ce dernier lui fit la réponse suivante :

200. At Tirmidhi Tefsîr 30/3191-3194; Ahmad I 276; Kurtubi XIV3



الآنَ وَقَدْ عَصَيْتَ قَبْلُ وَكُنْتَ مِنَ الْمُفْسِدِينَ فَالْيَوْمَ
نُنَجِّيكَ بِبَدَنِكَ لِتَكُونَ لِمَنْ خَلْفَكَ آيَةً وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ
النَّاسِ عَنِ آيَاتِنَا لَغَافِلُونَ

(Tu crois donc) Maintenant? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs! Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu deviennes un signe à tes successeurs. Cependant beaucoup de gens ne prêtent aucune attention à Nos signes (d'avertissement). (Sourate Yûnus (10), verset 91-92)

A la suite de fouilles archéologiques la dépouille de Pharaon fut découverte. On peut désormais l'observer dans le salon 94 du **British Museum** où il est toujours dans une position de prostration avec ses cheveux et sa peau encore intacts.

Le Coran prédit également de nombreux événements qui se réalisèrent tels que *la victoire des Musulmans à la bataille de Badr*,²⁰¹ *leur conquête de La Mecque, le fait qu'ils pourraient bientôt pénétrer dans le Masdjid al-Harâm*²⁰² en toute sécurité,²⁰³ *le fait que les hommes allaient bientôt se convertirent en masse*

201. Sourate Al-Qamar (54), verset 45.

202. La *Masdjid al-Harâm* est la mosquée de La Mecque qui contient en son sein la Ka'ba

203. Sourate Al-Fath (48), versets 16 et 27.



à l'Islam,²⁰⁴ le fait que l'Islam allait supplanter toutes les autres religions,²⁰⁵ l'impossibilité de rivaliser avec le Noble Coran,²⁰⁶ ou bien encore le fait que le contenu du Coran ne subirait aucune altération.²⁰⁷

Il est impensable que le Prophète ﷺ ait prédit ces nouvelles sans avoir reçu une révélation divine.

c. Confirmation par des récentes découvertes scientifiques

On trouve dans le Noble Coran de nombreux versets mettant en évidence des avancées ou des découvertes scientifiques. Ceux-là sont aussi en quelque sorte une forme de prédiction miraculeuse de l'avenir puisqu'ils informent de réalités scientifiques qui ne seront découvertes que plus tard.

Le but principal du Noble Coran est d'établir fermement le *tawhid*, la croyance en l'unicité de Dieu, dans les cœurs et de servir de guide aux hommes. Il présente ainsi tous les sujets dont il traite en fonction de ce but.

204. Sourate An-Nasr (110), verset 2.

205. Sourate At-Tawba (9), verset 33; Sourate Al-Fath (48), verset 28; Sourate As-Saff (61), verset 9.

206. Sourate Al-Baqara (2), versets 23-24.

207. Sourate Al-Hijr (15), verset 10. Pour certains récits cf. Yûsuf el-Hâc Ahmad, *Mevsûatü'l-içâzi'l-ilmî fi'l-Kur'âni'l-Kerîm ve's-sünneti'l-mutahhara*, Damas, 2003, p. 20-24.



En plus de cela, les informations relevant des sciences naturelles qu'il contient sont exactement conforme à la réalité afin de servir d'exemple aux hommes.

Citons à titre d'exemple quelques-uns des sujets scientifiques abordés par le Coran :

Le Noble Coran traite de la reproduction humaine et de la formation de l'embryon avec certains détails qui viennent tout juste d'être découvert par la science moderne.

Les versets suivants en particulier détaillent précisément la formation de l'embryon :

وَلَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ مِنْ سُلَالَةٍ مِّن طِينٍ ثُمَّ جَعَلْنَاهُ
نُطْفَةً فِي قَرَارٍ مَّكِينٍ ثُمَّ خَلَقْنَا النُّطْفَةَ عَلَقَةً فَخَلَقْنَا
الْعَلَقَةَ مُضْغَةً فَخَلَقْنَا الْمُضْغَةَ عِظَامًا فَكَسَوْنَا الْعِظَامَ
لَحْمًا ثُمَّ أَنشَأْنَاهُ خَلْقًا آخَرَ فَتَبَارَكَ اللَّهُ أَحْسَنُ
الْخَالِقِينَ

Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile. Puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. En-



suite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs!

(Sourate Al-Mu'minin (23), versets 12-14)

يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِن كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِّنَ الْبَعْثِ فَإِنَّا
 خَلَقْنَاكُمْ مِّن تُّرَابٍ ثُمَّ مِّن نُّطْفَةٍ ثُمَّ مِّن عَلَقَةٍ ثُمَّ
 مِّن مُّضْغَةٍ مُّخَلَّقَةٍ وَغَيْرِ مُخَلَّقَةٍ لِّنُبَيِّنَ لَكُمْ وَنُقِرُّ فِي
 الْأَرْحَامِ مَا نَشَاءُ إِلَىٰ آجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ نُخْرِجُكُمْ طِفْلًا
 ثُمَّ لِتَبْلُغُوا أَشُدَّكُمْ وَمِنكُمْ مَّن يُّتَوَفَّىٰ وَمِنكُمْ مَّن يُرَدُّ
 إِلَىٰ أَرْدَلِ الْعُمُرِ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِن بَعْدِ عِلْمٍ شَيْئًا وَتَرَىٰ
 الْأَرْضَ هَامِدَةً فَإِذَا أَنزَلْنَا عَلَيْهَا الْمَاءَ اهْتَزَّتْ وَرَبَّتْ
 وَأَنْبَتَتْ مِن كُلِّ زَوْجٍ بَهِيجٍ

Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, C'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient



auparavant. De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. (Sourate Al-Hajj (22), verset5)

Le professeur **Keith L. Moore**, après avoir décrit dans son ouvrage d'embryologie les différentes phases du développement utérin du fœtus les compara aux informations présentes à ce sujet dans les versets du Coran. Il en conclut à une parfaite conformité entre les descriptions du Coran et celles de la science. Il admit même que les exemples et les descriptions données par le Coran étaient plus avancées que celles de la médecine. A la suite de ses recherches il fut très étonné et confirma les informations miraculeuse révélées plus de 1400 ans auparavant au Prophète de l'Islam ﷺ à travers le Coran. Les informations qu'il appris du Coran furent ajoutées dans une seconde édition de son livre *Before We Are Born* (Avant que nous soyons nés). Lorsqu'on lui posa la question de savoir comment il expliquait que de telles connaissances se trouvent dans le Coran, il répondit :

« Ce Coran n'est rien d'autre qu'une révélation de la part de Dieu ». (Gary Miller, *The Amazing Qur'an*, p. 34-39)

On a découvert dans les dernières années que **l'univers était en expansion** et que les galaxies s'éloignaient les unes des autres à très grande vitesse. Selon cette loi révélant l'existence d'une Puissance



Infinie dirigeant l'univers, les gigantesques galaxies s'éloignent les unes des autres proportionnellement à la distance les séparant. Ainsi une galaxie se trouvant à 10 millions d'années lumière de nous s'éloigne de nous de 250 kilomètres par seconde. Une galaxie située à 10 milliards d'années lumière s'éloigne quant à elle de 250.000 kilomètres par seconde.²⁰⁸

Le Noble Coran nous informe dans ce verset:

وَالسَّمَاءَ بَنَيْنَاهَا بِأَيْدٍ وَإِنَّا لَمُوسِعُونَ

Le ciel, Nous l'avons construit par Notre puissance et Nous l'étendons [constamment] dans l'immensité. (Sourate Az-Zâriyât (51), verset 47)

Notre Seigneur Tout-Puissant protège notre terre des météorites que produisent en permanence les explosion d'étoiles. **Jupiter** et la gigantesque attraction gravitationnelle qu'elle engendre ainsi que **Saturne** sont deux gardiennes qui empêchent le passage de nombreux objets célestes potentiellement dangereux pour notre planète. Des météorites réussissent parfois à passer ces deux planètes et à s'approcher de la Terre. Cette fois c'est une autre protectrice qui leur fait face : la Lune. En effet cette dernière ne possédant pas d'atmosphère les astéroïdes s'écrasent à sa surface dans de gigantesques collisions provoquant les cratères que l'on peut observer à la lunette

208. Prof. Dr. Osman Çakmak, *Bir Çekirdekti Kâinat*, p. 28.



astronomique. Les météorites qui réussissent à passer également la Lune, si elles ne sont pas trop grosses, commencent à se consumer dans notre atmosphère. Ce sont ce que l'on appelle les « **étoiles filantes** », les météorites sont alors réduite à l'état de grain de poussière dans la couche de notre atmosphère nommée **Mésosphère**, avant même d'atteindre la surface terrestre. Ces grains de poussière deviennent alors le noyau d'une « pluie d'étoile ».²⁰⁹ L'atmosphère nous protège également des rayons cosmiques néfastes. Toutes ces réalités sont exposées dans le Coran :

وَجَعَلْنَا السَّمَاءَ سَقْفًا مَّحْفُوظًا وَهُمْ عَنْ آيَاتِهَا
مُعْرِضُونَ

Et Nous avons fait du ciel un toit protégé. et cependant ils se détournent de ses merveilles (Sourate Al-Anbiya (21), verset 32)

Comme on le voit, le Noble Coran ordonne d'un côté les actions et les comportements humains et d'un autre il attire l'attention sur les secrets de l'univers et pousse l'homme à le lire comme un livre et à le méditer pour comprendre les secrets qu'il recèle. Il y a de cela quatorze siècles le Noble Coran a dit :

209. Çakmak, a.g.e, p. 94, 127.



وَأَرْسَلْنَا الرِّيحَ لَوَاقِحَ فَأَنْزَلْنَا مِنَ السَّمَاءِ مَاءً
فَأَسْقَيْنَاكُمُوهُ وَمَا أَنْتُمْ لَهُ بِخَازِنِينَ

Et Nous envoyons les vents fécondants; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver (Sourate Al-Hijr (15), verset 22)

Bien des siècles après la révélation de ce verset on découvrit que c'était les vents qui fécondent les végétaux et les nuages.

Dans les versets 19 et 20 de la sourate Ar-Rahman il est dit également :

مَرَجَ الْبَحْرَيْنِ يَلْتَقِيَانِ بَيْنَهُمَا بَرْزَخٌ لَا يَبْغِيَانِ

Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer; il y a entre elles une barrière qu'elles ne dépassent pas (Sourate Ar-Rahman (55), versets 19-20)²¹⁰

Les vérités révélées par ces versets sont un des miracles du Coran qui ne se perçoit que plusieurs siècles après sa révélation.

Des observations scientifiques récentes montrent que dans le détroit de Gibraltar, les eaux de la Mer Méditerranée et celles de l'Océan Atlantique ne

210. Cf également Sourate Al-Furqan (25), verset 53 et Sourate An-Naml (27), verset 61



se mélangent pas, comme si un obstacle, un rideau invisible, les séparaient. Ainsi les deux eaux ne se mélangent pas et conservent leur caractéristiques originelles. Le **Capitaine Cousteau** montra plus tard que ce même phénomène a lieu à toutes les jonctions de mers.

Un navigateur anglais nommé **A. Brawn** eut connaissance de ces versets et d'autres semblables relatifs aux mers. Il se mit à réfléchir à ces versets qui parlaient de chair fraîche, de perles et de corail que l'on pouvait trouver aussi bien dans les eaux douces que les eaux salées, de deux mers qui ne se mélangeaient pas ou bien encore des voiliers qui avançaient grâce au vent... Un jour qu'il accostait dans un port indien il demanda à un musulman :

« Votre prophète Muhammad a-t-il voyagé sur les mers ? ».

Ce dernier lui répondit alors :

« Non, à notre connaissance il n'a jamais fait un tel voyage. ».

Face à cette réponse il en vint à penser que le Noble Coran ne pouvait être autre chose qu'une révélation divine faite au prophète Muhammad ﷺ.

En méditant les autres versets du Coran relatifs à l'unicité divine et au droit, il les trouva plus justes que les paroles de la Torah et de l'Évangile et il devint ainsi de lui même musulman. Il se rendit après



cela en Égypte pour y rencontrer des savants Musulmans.²¹¹

Le professeur de mathématiques **Gary Miller** a dit :

« Avant la prophétie de Muhammad il y avait une théorie connue parlant d'**atomes**. Cette théorie fut inventée par le philosophe grec Démocrate. Ses successeurs poursuivirent sa théorie et déclarèrent que la matière était formée de particules indivisibles et invisibles à l'œil nu auxquelles ils donnèrent le nom d'atome (« **dharra** » en arabe). Au jour d'aujourd'hui, la science moderne a découvert que la plus petite particule de matière qu'est l'atome possédait les mêmes caractéristiques que la matière et qu'elle pouvait également être divisée en particules plus petites. Ceci est une connaissance acquise au cours du siècle dernier et qui fait foi de vérité scientifique aux yeux de tous au jour d'aujourd'hui. Cependant il est très étonnant que ce fait était déjà relaté par Dieu en ces termes il y a plus de quatorze siècle auparavant dans le Coran :

وَمَا يَعْزُبُ عَنْ رَبِّكَ مِنْ مِّثْقَالِ ذَرَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا
فِي السَّمَاءِ وَلَا أَصْغَرَ مِنْ ذَلِكَ وَلَا أَكْبَرَ إِلَّا فِي
كِتَابٍ مُبِينٍ

211. Reşit Rızâ, *Tefsîru'l-Kur'âni'l-Hakîm*, XI, 341-342.



...Il n'échappe à ton seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident (Sourate Yûnus (10), verset 61)

Ce verset annonce en effet l'existence de chose plus petite encore qu'un atome.

Il n'y a aucun doute qu'une telle chose n'a pas pu être écrite par qui que ce soit dans la péninsule arabe à cette époque car le « dharra », (l'atome) était alors connu comme étant la plus petite chose possible. Cela prouve que la véracité du Coran n'a pas été remis en cause par le temps et les nouvelles découvertes. »²¹²(Defne Bayrak *Neden Müslüman Oldular?* p. 144-145)

212. Pour plus de détails sur les sciences dans le Coran cf. Dr. Maurice Bucaille, *La Bible, le Coran et la science: les écritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes*, Paris: Seghers, 1980; Afzalurrahman, *Quranic Sciences*, London 1981; Prof. Dr. Ömer Çelik, *Tek Kaynak İki İrmak: Kur'ân'dan Teknolojik Yansımalar*, İstanbul 2009 (En Turc); Osman Nuri Topbaş, *Le Prophète d'Amour, Muhammad, Les Brises De Sa Compassion* (<http://islamicpublishing.org/KAYNAKLAR/Dokumanlar/KITAPLAR/french/fransizca-rahmet-esintileri.pdf>); Imaduddin Halil, "The Qur'an and Modern Science: Observations on Methodology", *The American Journal of Islamic Social Sciences*, 1991, Vol. 8, No. 1, p. 1-13 (En Anglais); Prof. Dr. Vahidüddin Han, *İslâm Meydan Okuyor*, İstanbul 1996 (en Turc).



d. Un système législatif extraordinaire

Un autre des aspects miraculeux du Noble Coran est la perfection et la richesse sans pareil du système législatif qu'il propose. Ce caractère exceptionnel transparaît dans les principes législatifs qu'il contient et qui sont capables de répondre aux besoins de chaque époque, qui ne contiennent aucun élément qui pourrait être critiqué par des experts objectifs, qui permettent de régler très facilement des problématiques qui sont abordées avec beaucoup de difficultés par les autres systèmes législatifs et qui ont permis d'établir un système et un ordre législatifs en très peu de temps par rapport aux autres.

C'est ainsi qu'un prophète sans éducation, ne sachant ni lire ni écrire et n'ayant aucune formation judiciaire put instaurer en un rien de temps un ordre judiciaire parfait au sein d'un peuple privé de science, de civilisation et de culture.

Ce système judiciaire très complet apporta ainsi un droit civil, privé, international et de la guerre et de la paix. Le Noble Coran en plus d'apporter un système législatif s'adressant à toutes les époques, et ce jusqu'à la fin du monde, permis à ce système de se développer dans les temps les plus brefs. L'alexégète **Qâsimî** exprime très bien cet aspect miraculeux du Noble Coran :

« Dieu le Très-Haut éduqua et développa progressivement la communauté arabe durant vingt-



trois années. Un tel développement requiert en tant normal la participation de tous les savants et se concrétise seulement après quelques siècles... » (*Mehâ-siniü't-Te'vil*, Kahire ts., II, 219)

Tous les aspects que nous avons exposé jusqu'ici ne sont qu'un bref aperçu du caractère miraculeux du Noble Coran.

6. Sentiments occidentaux vis-à-vis du Noble Coran

On peut constater que de nombreuses personnes avant de se convertir à l'Islam ont lu ou écouté le Noble Coran et ont été marquées par cette lecture ou cette écoute.

Ainsi **une universitaire occidentale** qui prit le nom de Karima après sa conversion à l'Islam dit la chose suivante :

*« Le Coran fait office de guide même au prophète à qui il a été révélé. Il lui adresse ainsi dans plusieurs passages des avertissements. Est-ce qu'il pourrait en être ainsi si c'était le Prophète lui-même qui avait écrit le Coran ? »*²¹³

Le professeur de mathématiques **Gary Miller** voulut un jour lire le Coran pour y trouver des fautes

213. A. Arı - Y. Karabulut, *Neden Müslüman Oldum*, p. 184, (En Turc).



et prendre le dessus sur les Musulmans qu'il invitait à devenir chrétiens... Il pensait lire un livre moyenâgeux écrit quatorze siècles auparavant et traitant principalement de choses relative au désert. Cependant ce qu'il lut dans le Coran le plongea dans le plus profond des désarrois. Il y découvrit même des choses ne se trouvant dans aucun autre livre au monde. Il pensait qu'il trouverait dans le Coran, le récit de la vie de Muhammad ﷺ, notamment la mort de sa femme Khadidja, de ses filles et de ses fils. Mais il n'en trouva nulle mention dans ses lectures. Au contraire avec la sourate portant le nom de « Sourate de Maryam (Marie) », il lut une sourate honorant Marie d'une façon telle qu'aucun passage de la Bible ne le faisait ! A côté de cela il n'y avait aucune sourate portant le nom de 'Aïcha ؓ ou de Fatima ؓ, qui furent pourtant respectivement sa femme et sa fille et à qui il portait une très grande affection ! Quand il se rendit compte que dans ce même Coran alors qu'on pouvait trouver seulement quatre fois mention du nom de Muhammad, on pouvait lire vingt-cinq fois le nom de 'Isa (Jésus), son étonnement s'accrut encore et il se convertit.²¹⁴

L'américain **Saalik** s'exprime en ces termes très marquants :

« Quand je lis le Coran je peux voir les erreurs de ma vie. Lorsque je le lis, je comprend que ce ne peux pas être un livre écrit de la main d'un homme.

214. Defne Bayrak *Neden Müslüman Oldular?* p.138 (En Turc).



En effet aucun humain ne peut me connaître autant que le Coran me connaît ! »²¹⁵

Un américain de Pennsylvanie du nom de **Kowalski** dit également la chose suivante :

« Le Coran lit l'esprit humain. Lorsqu'un sujet me préoccupe, je le rencontre immédiatement dans le Coran. Je pense qu'un grand nombre de personnes partage mon avis sur le fait que le Coran lit l'esprit humain. »²¹⁶

Douglas Williams quant à lui dit :

« Lorsque je lis le Coran je ressens une sérénité incroyable. Il m'arrive même parfois de le lire jusqu'à trois ou quatre heures du matin. La signification profonde des versets du Coran m'apporte une grande sérénité et augmente mon niveau intellectuel. Je ne me rappelle pas avoir vécu à un tel niveau dans quelque domaine de ma vie que ce soit. »²¹⁷

215. Böken, a.g.e, I, 157.

216. Böken, a.e, I, 56.

217. Böken, a.e, II, 16.



QUATRIÈME PARTIE

Le Prophète de Miséricorde : MUHAMMAD MUSTAFÂ ﷺ

1. Son enfance et sa jeunesse

L'envoyé de Dieu ﷺ, est né à La Mecque un lundi, peu avant le lever du douzième jour du mois lunaire de Rabi-ul Awwal ce qui correspond dans le calendrier grégorien au 20 avril de l'an 571 après J.C.

Sa noble ascendance s'étend jusqu'à Adnân, le plus glorieux représentant de la dynastie des Qayzar, eux-mêmes descendants du prophète Ismaël.²¹⁸ L'envoyé de Dieu ﷺ, appartient aussi bien de par son père que de par sa mère à la famille la plus noble et la plus reconnue de la tribu des Quraychites.

Son père '**Abdullah** décéda à Médine deux mois avant sa naissance à la suite d'une maladie alors qu'il s'en retournait d'un voyage commercial en Syrie. Le Prophète ﷺ fut alors confié jusqu'à l'âge de quatre ans à sa mère de lait, une femme nommée Halima qui l'éleva dans une région de la péninsule arabique

218. Al Boukhari, Menâkibu'l-Ensâr, 28; Ibn-i Hichâm, I, 1-3; Ibn-i Sa'd, I, 55-56.



où les conditions climatiques étaient plus favorables que celles de La Mecque et dont les habitants étaient connus pour parler un arabe très pur. Il fut ainsi élevé dans des conditions plus saines et put apprendre un arabe sans fautes.

A l'âge de six ans sa mère **Amina** décida de l'emmener sur la tombe de son père à Médine. Ils s'y rendirent donc accompagnés d'une servante du nom de Ummu Ayman. Au retour sa mère tomba malade et s'éteint dans le village de Abwa où elle fut enterrée.

Le Prophète ﷺ entra ainsi orphelin à La Mecque et fut alors pris en charge par son grand-père paternel, **'Abdul-Muttalib**. Ce dernier décéda lorsque le Prophète ﷺ fut âgé de huit ans et ce fut alors au tour de son oncle paternel Abu Talib de le prendre à ses côtés et de lui assurer sa protection la plus dévouée.

Le Prophète ﷺ fut un enfant et un jeune orphelin aux manières irréprochables à la grandeur d'âme sans pareille. Il fut un temps berger avant de s'intéresser au commerce.²¹⁹

Il était connu de tous pour son honnêteté dont il faisait tout particulièrement preuve lors de ses transactions commerciales. Il gagna ainsi le respect et l'estime de tous et se vit attribué le titre de « **el-Emin** : celui à qui l'on peut faire confiance ».

219. Al Boukhari Îcâre 2; Ebû Dâvud Edeb, 17, 82; Hâkim, III, 200.



La confiance qu'il inspirait devint ainsi un deuxième nom à part entière pour lui. A l'âge de vingt-cinq ans il n'était d'ailleurs plus appelé que sous ce nom de el-Emin.²²⁰ Les polythéistes faisaient alors plus confiance à celui qu'ils appelaient « Muhammad al Emin », qui allait se révéler être le dernier des prophètes, qu'à leurs propres associés. Ils lui confiaient ainsi leurs objets de valeurs et leurs dépôts. Lorsqu'ils décidèrent de rénover la Ka'ba et qu'ils tombèrent en désaccord quant à celui d'entre eux qui devrait remettre la Pierre Noire à sa place, ils acceptèrent sans protester de se conformer au jugement du Prophète ﷺ qui, grâce à sa grande sagesse, empêcha une guerre terrible entre les clans mecquois.²²¹

Ainsi L'envoyé de Dieu ﷺ était déjà avant le début de la Révélation le plus éminent membre de son peuple de par son humanité, le plus noble du fait de son ascendance et le plus distingué en raison de la qualité de ses manières. Il était celui qui portait le plus d'attention aux droits de ses voisins, celui qui se distinguait le plus par sa bienveillance et ses aumônes ainsi que celui qui faisait le plus attention à ne pas porter préjudice à qui que ce soit. Il ne blâmait ni n'humiliait personne et n'avait de dispute avec qui que ce soit.²²²

220. Ibn-i Sa'd, I, 121, 156.

221. Ibn-i Hichâm, I, 209-214; Abdürrezzâk, V, 319.

222. Ibn-i Hichâm, I, 191; Ibn-i Sa'd, I, 121.



L'envoyé de Dieu ﷺ, se maria à l'âge de vingt-cinq ans avec l'une des plus nobles femmes de La Mecque, **Khadidja** ؓ qui, impressionnée par son honnêteté, lui proposa de l'épouser. Elle était elle-même de quinze ans son aînée et était veuve avec à sa charge plusieurs enfants issus de son premier mariage. Le Prophète Muhammed ﷺ, fonda à ses côtés une famille paisible à son image qui allait faire honneur à l'humanité. Il passa ainsi les vingt-quatre premières années de sa vie conjugale aux côtés de Khadidja ؓ. Il passa une partie des cinq années qui suivirent le décès de cette dernière dans la solitude avant de se marier de nouveau avec une veuve nommée Sawdah. Les mariages suivants quant à eux répondirent à des objectifs totalement humains, politiques ou visant à développer l'Islam. Si, comme l'avancent certaines personnes hostiles à l'Islam, ces mariages n'avaient eu comme seul but d'assouvir ses passions, le Prophète ﷺ n'aurait pas passé la période de sa vie où il était jeune et actif auprès d'une seule femme, qui plus est une femme quinze ans plus vieille que lui, veuve et ayant déjà des enfants.²²³

223. Plus de détails sur les raisons des mariages du Prophète ﷺ cf. Osman Nuri Topbaş, *Le Prophète Muhammad Mustafâ L'Élu - 1*, 128-139 (<http://islamicpublishing.org/KAYNAKLAR/Dokumanlar/KITAPLAR/french/fransizca-hazreti-muhammed-mustafa-1.pdf>); Prof. Dr. Ömer Çelik, Dr. Mustafa Öztürk, Dr. Murat Kaya, *An excellent exemplar*, II, 343-371 (<http://islamicpublishing.org/KAYNAKLAR/Dokumanlar/KITAPLAR/english/ingilizce-usve-i-hasene-2.pdf>); Dr. Murat Kaya, *Ebedî Yol Haritası İSLÂM*, İstanbul 2009, p. 469 -481.



2. Le temps de la Révélation

Lorsque le Prophète ﷺ fut âgé de quarante ans la Révélation commença avec cet ordre de Dieu le Très-Haut :

اقْرَأْ بِاسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ

Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé²²⁴ (Sourate Al-'Alaq (96), verset1)

L'envoyé de Dieu ﷺ, dès les premiers jours où lui fut révélée sa mission, se rendit au sommet de la colline de Safâ et de là il héra les Quraychites de la sorte :

« Ô peuple de Quraych ! Si je vous disait que dans cette vallée, derrière cette colline se trouve une armée de cavaliers ennemis près à vous assaillir et à s'emparer de vos biens me croiriez-vous ? ».

Ces derniers lui répondirent sans hésiter :

« Oui nous te croirions ! En effet jusqu'à ce jour nous n'avons entendu de toi rien d'autre que la vérité. Nous n'avons jamais entendu dire que tu ais prononcé un mensonge ! »

Sur ce, L'envoyé de Dieu ﷺ les informa qu'il était un prophète envoyé par Dieu pour les avertir.

224. Sourate Al-'Alaq (96), verset1-2.



Il leur expliqua alors que ceux qui le croiraient et mèneraient une vie conforme aux attentes de Dieu se verraient attribuer une grande récompense dans l'au-delà tandis que les négateurs subirait un supplice atroce. Pour cette raison il les incita à profiter de cette vie pour préparer de la meilleure des façons la vie éternelle qui les attendrait après leur mort. Cependant il était très dur de détourner ces hommes de leurs fausses croyances.²²⁵

Après cela, L'envoyé de Dieu ﷺ ne se détourna pas ne serait-ce qu'un instant de la mission qui lui avait été confiée d'appeler les gens à la religion véridique, et ce malgré tous les préjugés et les oppressions dont il fut victime. Il alla de porte en porte, se rendit sur les marchés et auprès des délégations étrangères qui se rendaient à La Mecque pour le pèlerinage et profita de chaque occasion pour appeler les hommes à l'Islam.²²⁶ Ne connaissant ni fatigue ni lassitude, il répétait inlassablement les mêmes vérités même à ceux qui lui manifestaient la plus obstinée des hostilités. Il n'avait de cesse de faire savoir aux hommes qu'il n'agissait que dans l'espoir de l'agrément de Dieu selon les paroles que lui avait enseigné le Noble Coran :

225. Cf. Al Boukhari, Tefsîr, 26/2; Ahmad, I, 159, 111.

226. Le pèlerinage se pratiquait déjà avant l'Islam. Il s'agissait en effet d'une pratique datant de l'époque du prophète Abraham mais qui au fil des générations avait été déformée à tel point qu'il ne lui restait que peu de ressemblance avec la pratique originelle. L'Islam corrigea les vices qui y avait été introduit et l'humanité renoua avec une pratique pure du pèlerinage.



مَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ

Je ne vous demande aucun salaire en échange de la transmission du message (Sourate Sâd (38), verset 86)

Quant aux plus acharnés des négateurs, ils n'avaient de cesse de lui demander des miracles en guise de preuve de sa prophétie. Là encore c'est à travers les paroles de Dieu qu'il répondait à leurs demandes :

قُلْ سُبْحَانَ رَبِّيَ هَلْ كُنْتُ إِلَّا بَشَرًا رَسُولًا وَمَا مَنَعَ
النَّاسَ أَنْ يُؤْمِنُوا إِذْ جَاءَهُمُ الْهُدَىٰ إِلَّا أَنْ قَالُوا أَبَعَثَ
اللَّهُ بَشَرًا رَسُولًا قُلْ لَوْ كَانَ فِي الْأَرْضِ مَلَائِكَةٌ
يَمْسُشُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِم مِّنَ السَّمَاءِ مَلَكًا
رَّسُولًا

Dis-(leur): «Gloire à mon Seigneur! Suis-je autre chose qu'un messager humain?» Et rien n'empêcha les gens de croire lorsque leur parvint la Guidance si ce n'est qu'ils disaient: «Dieu envoie-t-Il un messager humain?». Dis: «S'il y avait sur terre des anges marchant tranquillement, Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un Ange messager».

(Sourate Al-Îsrâ' (17), verset 93-95)



L'envoyé de Dieu ﷺ, comme un grand nombre de ses contemporains, n'avait pas reçu d'éducation et il ne savait ni lire ni écrire. C'est pour cela qu'il est impossible de concevoir qu'il ait appris ce qu'il dévoilait aux hommes d'un quelconque livre ou d'un autre homme. Un homme n'ayant reçu aucune éducation ne peut se mettre, arrivé à ses quarante ans, à réciter soudainement aux hommes des choses d'une importance capitale avec un tel niveau d'éloquence et de clarté sans être soutenu par une révélation divine. Tous ses ennemis de l'époque savaient cela et l'acceptait. C'est ce que met en évidence Dieu dans le verset suivant :

وَمَا كُنْتَ تَتْلُو مِنْ قَبْلِهِ مِنْ كِتَابٍ وَلَا تَخُطُّهُ بِيَمِينِكَ
إِذَا أَلَّزَمْتَ الْكُفْرَانَ

Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en n'écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes (Sourate Al-Ankabut (29), verset 48)

Les polythéistes appréciaient la hauteur des mœurs du Prophète ﷺ et savaient au fond d'eux qu'il ne pouvait mentir. Cependant ils ne souhaitaient pas perdre le bénéfice de certains profits terrestres et plaisirs humains qu'ils s'étaient attribués illicitement. C'est ainsi qu'un jour Abu Jahl, l'un des plus féroces ennemis des Musulmans, et ses comparses se rendirent aux côtés de L'envoyé de Dieu ﷺ et lui dirent :



« Ô Muhammad! Par Dieu nous ne te considérons pas comme un affabulateur. Tu as toujours été auprès de nous un homme des plus véridiques et des plus dignes de confiance. Ce sont seulement les versets que tu as amené que nous contredisons. » (Vâhidî, *Esbâbü Nüzûl*, s. 219; At Tirmidhi, *Tefsîr*, 6/3064)

Les polythéistes déployèrent beaucoup d'effort pour faire renoncer à sa cause le Prophète ﷺ. Ils utilisèrent Abu Talib, son oncle et protecteur bien-aimé, comme intermédiaire pour essayer de parvenir à un accord. Ils firent au Prophète ﷺ par l'intermédiaire de son oncle des propositions alléchantes telles que le choisir comme roi, de faire de lui l'homme le plus riche de La Mecque ou bien encore de le marier aux plus belles femmes de La Mecque. Ils se déclarèrent prêts à exaucer tous ses souhaits à condition qu'il cesse sa prédication. L'envoyé de Dieu ﷺ refusa net et leur fit cette réponse :

« Je ne veux rien de vous. Ni biens, ni pouvoir, ni trône ! Je ne vous demande rien d'autre que de renoncer au culte des idoles et d'adorer seulement Dieu l'Unique ! » (Ibn Kathîr, *el-Bidâye*, III, 99-100)

Les polythéistes n'ayant reçu aucune concession du Prophète ﷺ tentèrent de l'intimider. Les tortures infligées aux Musulmans augmentèrent jour après jour. C'est pour cela qu'une partie des Musulmans les plus démunis émigrèrent à cette époque en **Éthiopie** où régnait un roi reconnu pour sa justice.



3. Embargo et voyage à Tâïf

Les polythéistes interdirent alors tout contact humain et toute activité sociale telle que faire du commerce ou se marier avec des Musulmans ou des membres de la tribu des Bani Hachim qui les protégeait. Ils officialisèrent cette décision en placardant un décret au mur de la Ka'ba. Cet embargo dura pendant trois années sans discontinuer. Les Musulmans souffrirent de la faim et de toute sorte de tracas. Ils furent réduits à se nourrir d'écorce et de feuilles d'arbres. Les pleurs de leurs enfants s'entendaient dans toute la vallée. **Sa'd bin Abî Waqqâs** ﷺ raconta cette anecdote illustrant bien la situation désespérée des Musulmans :

« A l'époque où sévissait l'embargo, je sortis un jour de chez moi. Je marchai alors sur quelque chose d'humide. Je m'empressai alors de porter cette chose à ma bouche. Je ne sais toujours pas de quoi il s'agissait. » (Süheylî, *er-Ravdu'l-Unuf*, Beyrut 2000, III, 216)

Finalement l'embargo toucha à sa fin. Mais c'est à ce moment là que décédèrent l'oncle et protecteur du Prophète ﷺ, Abu Tâlib, et sa femme, Khadidja. Les attaques dont il fit l'objet atteignirent alors un degré insupportable. A tel point que la santé du Prophète ﷺ commença à se dégrader. Il décida alors de prendre **Zayd ibn Hârith** ﷺ à ses côtés et d'aller où e trouvaient certains de ses parents, la ville de Tâïf, à 160 km de La Mecque où il resta dix jours.



Les habitants de la ville commencèrent par se moquer de lui, puis ils l'insultèrent. Enfin ils ordonnèrent à leurs esclaves de former un rang sur les deux bords d'un chemin qu'empruntait le Prophète ﷺ et de lui jeter des pierres en même temps qu'ils l'inondaient d'injures. Alors qu'il était obligé de prendre la fuite le corps entièrement ensanglanté, cette source de bonté, ce prophète de miséricorde craignait tout à la fois de faire la moindre invocation pour maudire cette ville dont les habitants l'avaient traité si ignominieusement et de commettre la moindre erreur dans la mission qui lui avait été confié. Il implora alors Dieu de la façon suivante :

« Ô Dieu ! Je te fais pars en toute humilité de la faiblesse dans laquelle je suis tombé, de mon impuissance et des insultes et humiliations que j'ai subi de la part de ce peuple. Ô toi Le plus Miséricordieux des miséricordieux ! Si tu ne nourris aucune colère à mon égard, alors c'est sans aucune tristesse que j'accepte ces malheurs et ces injustices. Ô mon Dieu ! Je t'en implore, guide mon peuple sur le droit chemin, ils ne savent pas. Ô mon Dieu ! J'implorerais Ton pardon jusqu'à ce que tu sois satisfait de moi... » (Ibn-i Hichâm, II, 29-30; Heysemî, VI, 35)

Le seul but du Prophète ﷺ était de satisfaire son Seigneur et de mener à bien de la meilleure des façons la mission qu'Il lui avait confié.



Toutes les difficultés et tortures qu'il subit dans cette voie n'eût à ses yeux aucune importance.

Il ﷺ raconte comme suit son retour de Tâïf :

« ...Je m'en revenais l'esprit encore plein des malheurs qui m'avaient été causés. Je ne repris mes esprits qu'une fois que nous fûmes arrivés à un lieu nommé Qarnu's-Saâlib. Lorsque je relevais la tête, je vis que j'étais dans l'ombre d'un nuage qui suivait mes mouvements. Lorsque j'observai avec attention ce nuage, j'y aperçu l'ange Gabriel.

Il s'adressa alors à moi en me disant : «Dieu le Très-Haut sait ce que t'a dit ce peuple et comment il t'a refusé sa protection. Il t'envoie donc à mes côtés l'Ange des Montagnes afin qu'il leur fasse subir le sort que tu auras choisi pour eux.».

L'Ange des Montagnes me salua alors et me dit : «Ô Muhammad ! Dieu sait ce que t'a dit ton peuple. Je suis l'Ange des Montagnes. Dieu m'a envoyé à toi pour que j'accomplisse tes ordres. Quel sort veux-tu que je leur fasse subir ? Ordonnes et je les écraserais entre ces deux montagnes.».

Je lui répondis alors : «Non. Je ne demande à Dieu que de sortir de leur descendance des personnes qui l'adoreront Lui uniquement et qui ne Lui associeront personne.» » (Al Boukhari, Bed'ü'l-Halk, 7; Mouslim, Djihad, 111)



C'est à cette période qu'un groupe venu de Médine se convertit à l'Islam. Il commencèrent alors à expliquer l'Islam dans leur ville et demandèrent également au Prophète ﷺ de leur envoyer quelqu'un qui leur enseignerait l'Islam. Le Prophète ﷺ désigna alors **Mus'ab bin Umeyr** ؓ pour cette tâche. Grâce aux efforts de ce dernier il ne resta bientôt plus une seule maison à Médine où l'Islam ne soit pas entré. Les Musulmans de la ville finirent par inviter L'envoyé de Dieu ﷺ à Médine et lui promettre leur protection.

4. Hégire et période médinoise

Lorsque les supplices infligés par les polythéistes mecquois ne devinrent insupportables L'envoyé de Dieu ﷺ dit à ses compagnons d'émigrer en secret vers Médine. Lorsque les polythéistes eurent vent de ceci, ils complotèrent pour assassiner le Prophète ﷺ qui était resté seul à La Mecque. Selon leur plan, chaque tribu devait fournir un jeune homme qui frapperait de son épée le Prophète ﷺ en même temps que les autres. Ainsi si les proches de ce dernier cherchaient à lui rendre justice, ils se trouveraient opposés à l'ensemble des tribus de La Mecque dans un combat qu'ils n'avaient aucune chance de remporter. C'est alors que Dieu ordonna à Son Envoyé ﷺ d'accomplir lui aussi l'Hégire, c'est-à-dire d'émigrer à La Mecque.



L'envoyé de Dieu ﷺ mandata alors son cousin **Ali** ؑ pour rendre à leurs propriétaires les dépôts qu'on lui avait confié. En effet, son honnêteté étant reconnue dans toute La Mecque, il n'y avait nul homme dans toute la ville qui ne lui ait laissé en dépôt certains de ses biens les plus précieux.

La nuit venue les polythéistes encerclèrent sa maison. Mais on ne vit naître chez le Prophète ﷺ ni crainte ni signe d'inquiétude. Sa confiance et sa soumission à Dieu étaient infinies. Il ramassa une poignée de terre, la jeta sur ses assaillants et tout en récitant les premiers verset de la sourate de Yasin il traversa leurs rangs sans qu'ils ne s'en aperçoivent.

Ainsi L'envoyé de Dieu ﷺ quitta La Mecque après treize années d'efforts pour amener ses habitants à la raison et émigra à Médine.

Les Musulmans qui quittèrent La Mecque furent appelés *Muhajirun* (« ceux qui ont émigré ») et ceux de Médine qui les accueillirent furent nommés *ansar* (« les auxiliaires »).

Le Prophète ﷺ commença par établir des liens de fraternité entre ces deux groupes.

Les *ansar* mirent à disposition des *muhajirun* leurs richesses en déclarant : « **Voici nos biens ! Que la moitié vous en revienne !...** ».

Ce à quoi les *muhajirun*, dont le cœur était un trésor de contentement, répondirent :



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

« Bénis soient vos biens et vos possessions nos frères. Montrez-nous le chemin du marché, cela est suffisant ! » (Al Boukhari, Büyû, 1)

L'envoyé de Dieu ﷺ prépara une constitution définissant les devoirs mutuels des *muhajirun*, des *ansar* et des juifs qui peuplaient alors Médine mais aussi leurs obligations envers le nouvel état musulman qui s'était créé. Ce texte, appelé « **Traité de Médine** » est **la première constitution écrite dans l'histoire de l'humanité**.²²⁷

Au cours de cette période plusieurs **guerres** eurent lieu à cause de l'hostilité affichée des polythéistes mecquois face aux Musulmans et des violations fréquentes par les juifs des accords passés avec les Musulmans. Le Prophète ﷺ envoyé comme miséricorde à l'Univers, développa une telle politique de clémence dans ses actions militaires que, bien que la totalité de la Péninsule Arabique se trouva bientôt sous son autorité, il n'y eut bientôt plus aucune effusion de sang. **Il choisissait toujours de régler les problèmes de façon pacifique.**

Le Prophète ﷺ prit part en personne à vingt-neuf campagnes militaires. Parmi toutes celles-là, seize ne donnèrent lieu à aucun combat, les deux camps se concertant pour parvenir à un accord avant que les hostilités n'éclatent. Quant aux treize campagnes où

227. Prof. Dr. M. Hamidullah, *The First Written Constitution in the World*, Lahore 1975.



il fut dans l'obligation de combattre, le Prophète y perdit 140 de ses compagnons tandis que les pertes ennemies totales s'élevèrent à 335 personnes.²²⁸

En Islam l'objectif principal d'une bataille n'est pas de tuer des hommes, de s'emparer d'un butin, de dévaster la terre, d'assurer ses intérêts personnels, d'obtenir des bienfaits matériels, ni même de se venger mais au contraire de lutter contre l'oppression, d'assurer la liberté de foi, de permettre aux hommes de pouvoir vraiment connaître l'Islam et de mettre fin à toute sorte d'injustice.

5. Exemples de son comportement exemplaire Sa sollicitude et sa miséricorde

L'envoyé de Dieu ﷺ était empli de sollicitude et de miséricorde envers toute l'humanité. Dieu le décrit ainsi dans le Coran :

لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنْفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ
حَرِيصٌ عَلَيْكُمْ بِالْمُؤْمِنِينَ رَؤُوفٌ رَّحِيمٌ

Certes il vous est venu un Messager pris parmi vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous su-

228. Cf. Prof. Dr. M. Hamidullah, *Hiz. Peygamber'in Savaşları*, İstanbul 1991 (En Turc); Dr. Elşad Mahmudov, *Sebepler ve Sonuçları İtibâriyle Hazret-i Peygamber'in Savaşları*, 2005, M.Ü.S.B.E. Basılmamış Doktora Tezi (En Turc).



bissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.

(Sourate At-Tawba (9), verset 128)

Bien qu'il soit particulièrement compatissant envers les croyants, le Coran atteste que cette sollicitude s'étend à toute l'humanité. Il atteste également que sa communauté se montre compatissante envers tous les êtres humains, même si ils sont ses ennemis :

هَآأَنْتُمْ أَوْلَآءُ تُحِبُّونَهُمْ وَلَا يُحِبُّونَكُمْ وَتُؤْمِنُونَ
بِالْكِتَابِ كُلِّهِ وَإِذَا لَقُوكُمْ قَالُوا آمَنَّا وَإِذَا خَلَوْا عَضُّوْا
عَلَيْكُمْ الْأَنَامِلَ مِنَ الْغَيْظِ قُلْ مُؤْتُوا بَعْضِكُمْ إِنَّا لِلَّهِ
عَلِيمٌ بِذَاتِ الصُّدُورِ

Vous, (Musulmans) vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent: «Nous croyons» et une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis: «mourez de votre rage». En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs. (Sourate Âl-i 'Imrân (3), verset 119)²²⁹

La bonté du Prophète ﷺ ne s'arrêtait pas aux hommes puisqu'elle s'étendait même aux **animaux** et aux végétaux.

229. Muhammed A. Draz, *İslâm Hakkında Bazı Görüşler*, p. 94 (En Turc).



Alors que les associateurs avaient trahi l'accord qu'il avait conclu avec eux et choisi de le combattre, le Prophète ﷺ se mit à marcher sur **La Mecque** à la tête d'une gigantesque armée de dix milles hommes. Alors qu'ils levaient le camp de Ardj pour se rendre à Talûb, le Prophète ﷺ aperçut au loin sur la route qu'ils empruntait une **chienne** allaitant ses petits. Il appela immédiatement un de ses compagnons du nom de **Djuayl ibn Sürâka** et lui ordonna de se poster en sentinelle aux côté de la chienne afin qu'elle et ses petits ne soient pas effrayés par le passage de l'armée musulmane. (Vâkidî, II, 804)

L'envoyé de Dieu ﷺ entra un jour dans le jardin d'un *ansar*. Il y avait un **chameau** se mit à geindre et à verser des larmes en voyant le Prophète ﷺ. Il se rendit alors à ses côtés et lui caressa affectueusement l'arrière des oreilles. Le chameau s'apaisa alors et L'envoyé de Dieu ﷺ demanda :

« *A qui appartient ce chameau ?* ».

Un jeune médinois s'approcha et lui dit :

« *Ce chameau est à moi ô envoyé de Dieu !* ».

Ce à quoi le Prophète répondit :

« *Ne crains-tu donc pas Dieu à propos de cet animal dont il t'a fait don ? Il vient de se plaindre à moi que tu le laissais affamé et que tu l'épuisais.* » (Abou Daoud, Djihad, 44/2549)



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

Une autre fois qu'il passait à côté d'un âne aux flancs décharnés, il dit :

« Craignez Dieu à propos de cet animal qui ne peut pas parler ! Ne le montez que nourri et ne l'abattez pour consommer sa chair que le ventre plein ! »

(Abou Daoud, Djihad, 44/2548)

Sawâda ibn Rabi' ﷺ nous rapporte ce magnifique exemple de miséricorde du Prophète ﷺ :

« Je partis une fois auprès du noble Prophète ﷺ pour lui faire demander une faveur. Il ordonna que me soit donnés quelques chameaux (entre 3 et 10), puis il me donna ce conseil :

« Une fois rentré chez toi dis aux gens de ta maison qu'ils s'occupent bien de ces animaux et qu'ils les nourrissent bien ! Dis leur également de se couper les ongles afin qu'ils ne blessent pas leurs mamelles en les trayant ! ». » (Ahmad, III, 484; Heysemî, V, 168, 259, VIII, 196)

Un jour L'envoyé de Dieu ﷺ rencontra une personne en train de traire une brebis. Il lui ordonna alors :

« Ô toi! Lorsque tu traies un animal, fais attention à ce qu'il reste suffisamment de lait pour son petit ! »

(Heysemî, VIII, 196)

Abu'd-Dardâ ﷺ rencontra un jour un groupe de personne dont le chameau était harassé par un fardeau excessif. Le poids du chargement était tel



que le chameau ne pouvait se lever. Abu'd-Dardâ ؓ s'empessa de débarrasser l'animal de son fardeau et de le relever. Après quoi il dit :

« Si Dieu le Très-Haut vous pardonne les péchés que vous valent le mauvais traitement que vous réservez à cet animal, Il aura fait sans nul doute preuve d'une très grande miséricorde à votre égard. J'ai entendu L'envoyé de Dieu ﷺ dire la chose suivante :

« Dieu vous ordonne de bien traiter ces animaux qui ne peuvent parler ! Si vous passez par un terrain fertile permettez à vous animaux de paître quelque peu ! Si vous passez par un lieu aride ne vous attardez, ne portez pas préjudice à vos bêtes en vous arrêtant en un tel lieu pour vous distraire ! ». (Ibn-i Hacer, *el-Metâlibü'l-Âliye*, II, 226/1978)

Sa mansuétude

L'envoyé de Dieu ﷺ pardonna un grand nombre de méfaits commis à son égard alors même qu'il était en mesure de les punir. Il n'eût d'ailleurs jamais aucune parole ni aucun sous-entendu qui puisse laisser penser qu'il nourrisse une quelconque rancune à l'égard des auteurs de ces vilénies. En effet, L'envoyé de Dieu n'a jamais souhaité le mal de qui que ce soit, musulman ou non. Il a toujours fait preuve de respect, de politesse et de bienséance envers ses contemporains.



Après qu'il ait conquis La Mecque sans verser de sang, ceux qui l'avaient combattu pendant près de vingt ans se rassemblèrent devant lui dans l'attente de sa sentence. Il leur demanda alors :

« Ô membres des Quraychites ! Que pensez-vous donc que je vais faire de vous ? ».

Ce à quoi ils répondirent :

« En espérant de toi le bien et la clémence, nous répondons : « Tu feras preuve de bonté ! ». Tu es un frère au cœur bon et généreux, fils d'un de nos frères au cœur bon et généreux !... ».

Sur ce, L'envoyé de Dieu ﷺ dit :

« Quant à moi j'aurais pour vous les mêmes paroles qu'eut Yûsuf (Joseph) pour ses frères :

لَا تَثْرِبَ عَلَيْكُمُ الْيَوْمَ يَعْفِرُ اللَّهُ لَكُمْ وَهُوَ أَرْحَمُ
الرَّاحِمِينَ

«...Pas de récrimination contre vous aujourd'hui ! Que Dieu vous pardonne. C'est Lui Le plus Miséricordieux des miséricordieux. »²³⁰ .

Allez donc, vous êtes libres ! » (Ibn-i Hichâm, IV, 32; Vâkîdî, II, 835; Ibn-i Sa'îd, II, 142-143)

230. Sourate Yûsuf (12), verset 92.



Ce jour fut baptisé « **Yawmu'l-marhama** : le Jour de la Miséricorde »...²³¹

Il pardonna même à Wahchi, le meurtrier de son oncle Hamza lors de la bataille de Uhud et à Hind, qui avait commandité ce meurtre et mutilé par la suite le cadavre de son oncle, allant même jusqu'à lui arracher le foie.²³² **Habbar ibn Aswad** lui même fut pardonné ce jour-là alors qu'en faisant tomber Zaynab, la fille du Prophète ﷺ, il fut la cause de la dégradation de sa santé puis de son décès. L'envoyé de Dieu ﷺ fit preuve d'une telle grandeur d'âme qu'il ne se contenta pas seulement de le pardonner mais il interdit également que quiconque insulte ou reproche à Habbar ses actes antérieurs à son entrée dans l'Islam. (Vâkîdî, II, 857-858)

Lors de la conquête de La Mecque, **'Ikrima**, le fils d'Abu Jahl, le plus grand ennemi de l'Islam, craignant les représailles des Musulmans, décida de s'exiler. Cependant, L'envoyé de Dieu ﷺ fit table rase de tous ses méfaits et le rappela à La Mecque en lui offrant un sauf conduit. Sa femme le rejoignit et lui transmit cette invitation du Prophète ﷺ. Elle le persuada d'accepter cette invitation. Alors que 'Ikrima revenait à La Mecque, L'envoyé de Dieu ﷺ fit une nouvelle fois preuve de sa grandeur d'âme et des dons

231. Vâkîdî, III, 352; Ali el-Müttakî, *Kenz*, no: 30173.

232. Al Boukhari, *Meğâzi*, 23; Mouslim, *Akdiye*, 9.



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

prophétiques que lui avait conféré Dieu en déclarant à ses compagnons :

« *Ikrima ibn Abu Jahl vient à vos côtés en immigré et en croyant. N'insultez désormais plus son père ! En effet tout mauvais qu'ait été cet homme, insulter les morts ne fait que blesser ses proches en vie sans atteindre le mort lui même.* » (Hâkim, III, 269/5055; Vâkîdî, II, 851)

L'envoyé de Dieu ﷺ lorsqu'il vit 'Ikrima à ses côtés bondit de joie et répéta trois fois :

« *Salut à toi commandant immigré, soit le bienvenu !* ».

Ce à quoi 'Ikrima répondit :

« *Je jure par Dieu, ô toi Son envoyé, que je dépenserais dans la voie de Dieu au moins autant que j'ai dépensé dans ma lutte contre l'Islam !* » (Hâkim, III, 271/5059; Vâkîdî, II, 851-853; At Tirmidhi, İsti'zân, 34/2735)

La miséricorde de L'envoyé de Dieu ﷺ s'étendit encore à bien d'autres de ses anciens ennemis...

Son humilité

L'envoyé de Dieu ﷺ, était un homme humble au plus haut point. Après la conquête de La Mecque, alors qu'il était au sommet de son pouvoir, il rassurait les gens tremblant de peur qui se présentaient à



lui en leur rappelant ses origines modestes par ces paroles :

« Ne crains rien mon frère ! Je ne suis ni un roi ni un monarque. Je ne suis que le fils d'une femme de Quraych qui mangeait des dates desséchées par le Soleil !.. » (Ibn Maja, Et'ime, 30; Hâkim, III, 50/4366)

Il ne permettait à personne de tomber dans l'excès quant à sa propre personne. Ainsi il ordonnait à tous *« Ne m'appellez que "serviteur et envoyé de Dieu" ! »*. (Al Boukhari, Enbiya, 48)

En ajoutant explicitement et sans cesse l'adjectif **« 'abduhu : serviteur de Dieu »** à son titre de Prophète, il cherchait à empêcher sa communauté de tomber dans les mêmes erreurs que les peuples l'ayant précédée qui avait fait de simples hommes des divinités. Il déclarait ainsi :

« Ne mêlez pas au-delà de mon rang ! En effet avant de me faire Son envoyé, Dieu a fait de moi Son serviteur ». (Heysemî, IX, 21)

Nous savons par le témoignage de ses compagnons que L'envoyé de Dieu ﷺ rendait visite aux malades, prenait part aux enterrements, répondait aux invitations des esclaves et se déplaçait en monture. Il prenait des gens en croupe de sa monture et mangeait à même le sol. Il portait des vêtements fait d'une laine de mauvaise qualité, trayait les moutons, prêtait



la plus grande attention à ses invités, leur faisant lui même le service.

Il ne s'enorgueillissait pas face à une veuve, un indigent ou un malheureux et n'hésitait pas à aller jusqu'à eux et à rester à leurs côtés jusqu'à ce que leurs problèmes soient réglés.²³³

Sa simplicité

L'envoyé de Dieu ﷺ menait une vie simple et modeste en tout point. Sa femme 'Aïcha nous livre à ce propos le témoignage suivant : « On apporta un jour à L'envoyé de Dieu ﷺ un verre de lait auquel on avait mélangé du miel. Il déclara alors :

«Allons donc, deux bienfaits dans une seule boisson ?! Deux matières dans un seul verre ?! Je n'en ai nul besoin mais je ne dis point que cela est interdit. Je crains uniquement le Jour du Jugement où je devrais rendre compte devant Dieu des excès dont j'aurais profité dans ce monde. Je fais preuve d'humilité pour Dieu. Quiconque fait preuve d'humilité pour Dieu, Dieu élève son rang. Quiconque s'enorgueillit, Dieu le rabaisse. Quiconque se montre économe, Dieu l'enrichit. Quiconque se rappelle fréquemment la mort, Dieu l'aime.» » (Heysemî, X, 325)

233. Cf. At Tirmidhi, Cenâiz, 32/1017; Ibn Maja, Zühed, 16; Nesâi, Cuma, 31; Hâkim, I, 129/205; II, 506/3734; IV, 132/7128; Heysemî, IX, 20.



Chifâ bint-i 'Abdullah ﷺ nous raconte quant à elle l'histoire suivante :

« Je me rendis un jour auprès du Messager ﷺ pour me plaindre de ma situation et lui demander quelques faveurs. Il m'expliqua qu'il n'avait malheureusement rien à me donner et me fit part de ses regrets. Sur le chemin du retour je commençai à marmonner pour moi même « Il ne m'a absolument rien donné ». Vint alors le moment de la prière de midi et je me rendis chez ma fille. Voyant que mon gendre Churahbil ibn Hasana était à la maison, je commençai à le réprimander :

«C'est l'heure de la prière, que fais-tu donc encore ici?!».

Ce à quoi il me répondit :

«Ne me réprimande donc pas ! J'avais deux vêtements et j'en ai prêté un au Messager ﷺ.».

C'est alors que je pris conscience de l'état de grand dénuement du Prophète ﷺ et je m'exclamai:

«Que ma mère et mon père lui soient sacrifiés ! Et moi qui lui en voulait de ne rien m'avoir donné !» . »
(Hâkim, IV, 58/6892)

'Aïcha nous rapporte encore le fait suivant :

« L'envoyé de Dieu ﷺ n'a jamais gardé de reste de son petit-déjeuner pour le repas du soir, ni aucun reste de son repas du soir pour le petit-déjeuner du



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

lendemain. Il n'a jamais possédé plus d'un vêtement. Il n'a jamais eu deux chemises, deux tuniques ou deux paires de chaussures. Il ne restait jamais à rien faire à la maison. Il était toujours occupé à réparer les chaussures d'un pauvre hère ou à recoudre les vêtements d'un délaissé. » (Ibnü'l-Cevzî, *Sıfatü's-Safve*, Beyrut 1979, I, 200)

Sa propreté et sa courtoisie

Le Prophète ﷺ ordonnait que chacun prête attention à sa tenue vestimentaire et n'appréciait pas les vêtements rapiécés. De même, il n'approuvait pas que l'on laisse ses cheveux ou sa barbe en désordre. Il était lui même un homme très propre et très soigné.

Abû Hurayra ؓ nous dit à ce propos :

« Je n'ai jamais vu quelqu'un de plus soigné que l'envoyé de Dieu ﷺ, il me semblait que le Soleil rayonnait de sa face bénie... » (Ahmad, II, 380, 350)

L'envoyé de Dieu ﷺ ne prononçait aucune des paroles viles ou grossières qu'utilisent les hommes et expliquait la chose suivante :

« Le jour de la Résurrection, il n'y aura rien qui pèsera aussi lourd dans la balance des croyants que les bonnes mœurs. Dieu le Très-Haut a en horreur ceux qui se livrent à des gestes grossiers et profèrent des grossièretés. » (At Tirmidhi, Birr, 62/2002)



Lorsque lui parvenait des propos qu'il n'agréait pas, il ne disait pas « *Qu'arrive-t-il donc à un tel qui lui fasse dire de telles choses ?* » mais plutôt « *Qu'arrivent-ils donc à certaines personnes qui leur fasse dire telle ou telle chose ?* ». (Abou Daoud, Edeb, 5/4788)

La valeur qu'il accordait aux femme

A travers les ordres de Dieu et de Son envoyé, il prit forme une véritable justice pour les femmes. Les femmes devinrent le symbole de l'honneur et de la vertu de la communauté. La maternité reçut enfin les honneurs qui lui revenaient.

Avec la parole du Prophète ﷺ selon laquelle « *le paradis est sous le pied des mères* »²³⁴ les femmes se virent enfin accorder le rang qu'elle méritaient. L'envoyé de Dieu ﷺ ne leva jamais de sa vie la main sur qui que ce soit et encore moins sur une femme.²³⁵

D'ailleurs, Dieu ordonne en s'adressant aux hommes dans le Noble Coran :

وَعَاشِرُوهُنَّ بِالْمَعْرُوفِ

Comportez-vous convenablement envers elles
(les femmes) (Sourate An-Nisâ (4), verset 19)

234. Nesâî, Djihad, 6; Ahmad bin Hanbel, III, 429; Süyûtî, I, 125.

235. Ibn Maja, Nikâh, 51.



Sa générosité

Le Prophète ﷺ était généreux au plus haut point. Safwan ibn Umayya, l'un des notables des polythéistes mecquois, bien qu'il ne soit pas musulman prit part aux batailles de Hunayn et de Tâïf aux côtés du Prophète ﷺ. L'envoyé de Dieu ﷺ remarquant le regard admirateur de Safwan face au butin alors amassé à Djirana, lui demanda :

« *Est-ce que ce butin te plaît ?* ».

Safwan répondant par l'affirmative, il lui dit :

« *Prend le donc, il est à toi !* ».

Safwan ne put se retenir et il déclara alors :

« ***-Seul le cœur d'un prophète peut être aussi généreux que ce cœur !*** ».

Il prononça alors la *chahada* et devint musulman.

De retour dans sa tribu, il leur dit :

« Ô mon peuple ! Accourez donc à l'Islam ! Muhammad, ne craignant ni la pauvreté ni le besoin, fait preuve d'une générosité sans pareil. » (Cf. Mouslim, Fedâil, 57-58; Ahmad, III, 107-108; Vâkidi, II, 854-855)

En fin de compte, il est possible de dissenter sans fin sur ses bonnes mœurs.

Concluons cet aperçu de sa noblesse de caractère avec les paroles du grand savant **Ibn-i Hazm** :



« Quiconque aspire au bonheur dans l'au-delà, à la justice dans ce monde, à une vie paisible, à la noblesse de caractère et à toutes les vertus, qu'il prenne exemple sur le Prophète Muhammad ﷺ! Car en effet, L'envoyé de Dieu ﷺ était le premier dans toutes les bontés. Dieu a loué la pureté de ses mœurs, a rassemblé en lui de la plus parfaite des manières toutes les vertus et l'a purifié de tout défaut. » (Ibn-i Hazm, *el-Ahlâk ve's-Siyer*, Kahire, 1962, s. 19-20, 50)

6. Son décès

L'envoyé de Dieu ﷺ s'éteignit le lundi 8 juin 632 soit le douzième jour du mois arabe de Rabi'ul-Awwal de la onzième année de l'Hégire.

جَزَاكَ اللَّهُ عَنَّا خَيْرَ مَا جَزَى نَبِيًّا عَنْ أُمَّتِهِ

Puisse Dieu le récompenser et nous permettre de bénéficier de son intercession !. Âmîn!

Dieu le Très-Haut l'avait envoyé pour confirmer les précédentes révélations, purifier le monothéisme de toutes les innovations et les fausses croyances qui s'étaient accumulées²³⁶, compléter les aspects incomplets, relever la lourde responsabilité laissée par la

236. Cf. Sourates Al-Baqara (2) verset 75 101; Âl-i 'Imrân (3) verset 81; As-Saff (61) verset 6; An-Nisâ (4) verset 46; Al-Ma'ida (5), verset 13, 41.



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafà ﷺ

punition des communautés antérieures qui s'étaient égarées et en tant que miséricorde pour l'univers²³⁷ tout entier.

Quant à nous, en prêtant attention à son Sermon d'Adieu, nous sommes témoins qu'il a mené à bien ces tâches de la meilleure des façons.

L'envoyé de Dieu ﷺ, réussit avec l'aide de Dieu d'étendre l'Islam d'Oman à la Mer Rouge, de Syrie jusqu'au Yémen et dans toute la péninsule arabique, et ce seulement dix années après avoir émigré à Médine. Il fut ainsi le premier homme dans l'histoire de l'humanité à unifier la péninsule arabique.

Lamartine écrit ce qui suit dans son ouvrage *L'Histoire de la Turquie* :

« Qui pourrait donc oser se comparer avec Muhammad, la plus grande personnalité de l'histoire moderne lorsque l'on se réfère aux trois marqueurs du génie humain que sont l'énormité de son but, la petitesse de ses moyens et la grandeur des résultats obtenus ? »

« Muhammad, le philosophe, le porte-parole, le gardien, le meneur, le combattant et le conquérant des idées !

237. *A ce sujet cf.* Sourate Al-Ma'ida (5), verset 3; Sourate Al-Baqara (2), verset 286; Sourate Al-A'raf (7), verset 157; Sourate Al-Anbiya (21), verset 104.



Muhammad, le fondateur d'une religion sans représentations, sans figures ni statues pour illustrer les croyances de l'esprit ainsi que de vingt empires terrestres et un seul empire spirituel !

Nous posons la question dans tous les domaines utilisés comme preuve de la grandeur humaine : y a-t-il plus grand homme que lui?»

7. L'amour infini qu'il inspire

Les compagnons du Prophète ﷺ lui portaient plus d'amour qu'à leur propre personne. Lorsqu'ils s'adressaient à lui, ils n'avaient de cesse de dire « **Que ma mère, mon père, moi-même et tous mes biens te soient sacrifiés, ô envoyé de Dieu !** ». Ils étaient prêts à donner leur âme pour éviter que ne serait-ce qu'une simple épine ne se plante dans son pied.

Zayd ibn Dasina et Hubayb ؓ, qui furent fait prisonniers par les polythéistes subirent entre leurs mains de terribles supplices. Alors qu'ils étaient sur le point de rendre l'âme, leurs tortionnaires leur demandèrent à chacun :

« Aurais-tu souhaité que ton prophète se trouve à ta place en échange de ta vie ? ».

Tous deux répondirent à cette proposition ignoble en jetant un regard de pitié aux polythéistes et en déclarant :



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

« Que me parlez-vous donc de souhaiter voir le Prophète à ma place alors que je rejoindrais ma famille ? A l'instant où je vous parle, le simple fait qu'une épine puisse blesser son pied m'horripile. ».

Face à cet amour sans égal, Abu Sufyan déclara, plein d'étonnement :

« C'est vraiment étrange ! Je n'ai jamais vu une communauté aimer ses dirigeants autant que les compagnons de Muhammad l'aiment ». (Vâkidi, I, 360-362; Ibn-i Sa'd, II, 56)



Au retour de la bataille de **Uhud**, L'envoyé de Dieu ﷺ avait confié les rennes de sa monture à Sa'd ibn Muâz. A un moment, la mère de Sa'd, Kabcha bint Ubayd, les aperçut et s'approcha du Prophète ﷺ.

Sa'd dit à ce dernier:

« Ô envoyé de Dieu ! Voici ma mère ! »

« *Quelle soit la bienvenue !* » répondit le Prophète ﷺ.

La mère de Sa'd, après s'être approchée du Prophète ﷺ et scruté son visage déclara :

« Que ma mère et mon père te soient sacrifiés au envoyé de Dieu ! Maintenant que j'ai vu que tu es sain et sauf, aucun soucis ne peut m'atteindre ! ».



Son fils 'Amr ibn Muâz ayant été tué lors de la bataille, L'envoyé de Dieu ﷺ lui présenta ses condoléances et lui dit :

« Ô mère de Saïd ! Je suis porteur pour toi d'une bonne nouvelle ! Cette bonne nouvelle s'étend à tous les gens de ta maison ! Tous les membres de votre tribu qui sont aujourd'hui tombés en martyrs (douze membres de leur tribu venaient de perdre la vie à Uhud) sont maintenant au Paradis. Il leur a été permis d'intercéder pour les membres de leur famille. ».

Ce à quoi elle répondit :

« Nous sommes satisfaits, ô envoyé de Dieu ! Qui donc les pleurera après cela ?! ».

Puis elle émit le souhait suivant :

« Ô envoyé de Dieu ! Prie donc également pour ceux que nos martyrs ont laissés derrière eux ! ».

L'envoyé de Dieu ﷺ fit donc cette invocation avant de reprendre sa route :

« Ô mon Dieu ! Chasse la tristesse de leur cœur, puisse-tu leur offrir en prix de leurs épreuves la meilleure des récompenses ! Quant à ceux qu'ils ont laissé derrière eux puisse tu veiller sur eux de la plus belle des manières ! ».

Ils étaient à ce moment suivi par une longue file de compagnons.

Le Prophète ﷺ dit alors à Saïd :



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

« Ta tribu compte un grand nombre de blessés et leurs blessures sont graves. Le Jour de la Résurrection, ils se présenteront tous avec leurs blessures. De ses blessures coulera un sang dont la couleur est celle du sang mais dont l'odeur est celle du musc. Dis-leur de rentrer chez eux et de soigner leurs blessures ! Que personne ne nous suive ! Dis-leur que ceci est un ordre ! ».

Sa'd ﷺ dit alors aux compagnons ﷺ :

« Qu'aucun blessé de la tribu des Bani Achhal ne nous suive, c'est un ordre formel de l'envoyé de Dieu ! ».

Tous les blessés rentrèrent donc bon an mal an. Ils passèrent la nuit à faire du feu et à soigner leurs blessures. Il y avait alors trente blessés parmi les membres de cette tribu. (Vâkîdî I 315-316; Diyarbekrî I 444)



La dernière délégation de Musulmans ayant émigrés en **Abyssinie**, fit son retour en Arabie lors de la conquête de Khaybar. Dans cette délégation se trouvait Asmâ bint-i Umays ﷺ. Après son retour elle rendit visite à Hafsa ﷺ, une des femmes du Prophète ﷺ et mère des croyants. Alors qu'elle conversait avec elle, 'Omar ﷺ, qui était le père de Hafsa, vint rendre visite à sa fille. Quand il aperçut Asmâ, il demanda à sa fille :



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

« Qui est donc cette femme ? ».

Ce à quoi Hafsa répondit :

« Asmâ bint-i Umays ! ».

Omar lui demanda donc subtilement :

« Ne s'agit pas de cette femme qui participa à l'émigration en Abyssinie par la mer ? ».

Asmâ ﷺ elle même répondit par l'affirmative.

Omar ﷺ déclara :

« Nous vous avons certes dépassé dans l'émigration pour Dieu. Nous avons donc plus de droit que vous de nous tenir aux côtés de l'envoyé de Dieu ﷺ ! ».

Asmâ ﷺ se vexa et lui répliqua :

« Non, par Dieu, tu fais erreur ô Omar ! Vous étiez tout le temps aux côtés de l'envoyé de Dieu ﷺ. Il nourrissait ceux d'entre vous qui avaient faim et enseignaient à ceux d'entre vous qui étaient ignorants. Quant à nous, nous vivions loin de lui dans des conditions difficiles parmi des mécréants qui nous étaient étrangers. Tout cela au nom de Dieu et de Son envoyé. Je fais le serment devant Dieu de ne pas manger ni boire tant que je n'aurais pas rapporté tes paroles à l'envoyé de Dieu ﷺ. Nous étions là-bas en proie à la peur et à la souffrance. Je raconterais tout cela au Prophète ﷺ et je lui demanderais qui de nous à raison à ce sujet. Par Dieu, je ne mentirais point, je n'emprunterais pas une fausse voie et je n'ajouterais



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

rien à tes propos, je rapporterais notre débat dans les termes exacts où il s'est déroulé. ».

Lorsque vint le Prophète ﷺ Asmâ ؓ lui dit comme convenu :

« Ô Messager de Dieu ! Omar a dit ceci et cela. ».

L'envoyé de Dieu lui demanda alors :

« Et toi que lui as-tu donc répondu ? ».

Elle dit alors : « Je lui ai dit ceci et cela. ».

L'envoyé de Dieu ﷺ déclara alors :

« Il n'a certes pas plus de droit que vous de se tenir à mes côtés. Lui et ses semblables ont certes émigrés une fois pour Dieu, mais quant à vous, ô voyageurs maritimes, vous avez émigré deux fois pour Dieu ! »

Après cela Asmâ ؓ rapporte que : « Abu Musa al-Ach'ari ؓ et les autres compagnons ؓ qui avaient émigré en Abyssinie avec moi venaient par vague pour m'interroger sur ce qu'avait dit le Prophète ﷺ. Il n'y avait pour eux dans cette terre rien qui ne les réjouisse autant que ces paroles. Abu Musa ؓ me fit répéter plusieurs fois ces paroles et éprouvait un bonheur intarissable chaque fois qu'il les entendait. »

(Al Boukhari, Meğâzî, 36; Mouslim, Fedâilü's-Sahâbe, 169)



Nous remarquons également cet amour chaleureux des compagnons pour le Prophète ﷺ dans



le respect et la minutie avec lesquels ils écoutaient ou rapportaient les *hadiths*, les paroles du Prophète ﷺ. Lorsqu'ils rapportaient une de ses paroles, leurs genoux tremblaient et leurs visages étaient crispés tellement étaient grande leur peur de dire quelque chose de faux sans s'en rendre compte. ‘

Amr ibn Meymûn ؓ nous raconte le fait suivant:

“Je ne suis jamais arrivé en retard à un seul des cours que donnait **Ibn Mas’ud** ؓ les jeudi soirs. Je ne l’ai jamais entendu utiliser dans ses cours une expression catégorique telle que « L’envoyé de Dieu ﷺ a déclaré que... ». Une fois il commença son propos en disant « L’envoyé de Dieu ﷺ a déclaré que... », mais il ne réussit pas à développer plus avant son propos et baissa la tête. Je le regardai alors et je m’aperçus qu’il était debout, les boutons de sa chemise déliés, les yeux ruisselants de larmes et les joues gonflées. Après quelques temps passés dans cette position, il releva la tête et compléta sa phrase ainsi :

«L’envoyé de Dieu ﷺ a dit cela ou bien quelque chose de proche de cela ou bien encore quelque chose qui y ressemble». » (Ibn Maja, Muqaddima, 3)



Yaman Dede ؓ avant de se transformer après la lecture du *Masnavi* de Mevlânâ Djalal ad-Dîn Rûmî en un croyant aux yeux humides, brûlant d’amour pour le Prophète ﷺ, était un chrétien orthodoxe du



nom de **Diyamendi**. Son amour sans bornes pour le Prophète ﷺ est édifiant, écoutons le plutôt de la bouche d'un de ses élèves :

« Un jour alors que les cours s'étaient achevés, nous quittâmes l'école. Il était alors près de midi et je me rendais vers Taksim²³⁸. Proche de l'ambassade allemande se trouvait une mosquée. J'aperçus alors Yaman Dede adossé au mur de la mosquée. Il était dans un tel état qu'il me semblait qu'il était sur le point de rendre l'âme. Il pleurait impuissant, la tête légèrement inclinée à droite, le cou tordu. J'accourrai immédiatement à ses côtés et m'enquérerais de sa santé :

«Maître pourquoi donc pleurez-vous ? Avez-vous quelque chose à la tête ? ».

Il me répondit d'une voix faible et tremblante :

«Non mon enfant, non ! Lorsque je pense à L'envoyé de Dieu ﷺ, je m'oublie et je n'ai plus la force de tenir sur mes pieds. Il me faut alors soit m'adosser à un mur soit m'asseoir.» » (Mustafa Özdamar, *Yaman Dede*, İstanbul 1994, s. 191-192)

8. Quelques miracles

Le Prophète ﷺ est crédité de nombreux miracles.²³⁹ En tête de tous ces miracles viennent comme

238. Taksim est le quartier central d'Istanbul, où se trouvent toujours grand nombre de représentations diplomatiques.

239. Cf. Beyhakî, *Delâilü'n-Nübüvve*, Beyrut 1985; Abu Nuaym,



nous l'avons déjà expliqué auparavant le Noble Coran qui tient tête à l'épreuve du temps, ainsi que la vie pure et la noblesse des mœurs de L'envoyé de Dieu ﷺ. Personne n'a jamais pu trouvé sérieusement à redire de sa vie et de ses mœurs. Lorsque l'on s'intéresse à ses dernières on perçoit très aisément à quel point elles constitue un miracle.



En plus de cela, voici quelques exemples de miracles réalisés par le Prophète - Que Dieu le bénisse et le Salue - :

La scission de la Lune : Les polythéistes mequois lui réclamant avec insistance un miracle comme preuve de sa prophétie, L'envoyé de Dieu - Que Dieu le bénisse et le Salue - invoqua son Seigneur qui lui permit de scinder la Lune en deux. Ce miracle fut observé de partout. On aperçut une partie de la Lune au-dessus de la montagne de Abu Qubays et une autre au-dessus de la montagne de Quayqian. Les polythéistes interrogèrent les membres de caravanes arrivant à La Mecque en provenance de contrées lointaines pour savoir si ils avaient été témoins d'un tel événement, ce à quoi tous assurèrent avoir vu la Lune se scinder en deux.²⁴⁰

Delâilü'n-Nübüvve, Halep 1970-1972; Suyûtî, *Olağanüstü Yönleriyle Peygamberimiz: el-Hasaisü'l-Kübra*, İstanbul 2003.

240. Sourate Al-Qamar (54), verset 1-3; Al Boukhari, Menâkıb 27, Menâkıbu'l-Ensâr 38, Tefsîr 54/1; Mouslim, Münâfıkîn, 43, 47, 48; At Tirmidhi, Tefsîr, 54/3286; Ahmad, I, 377, 413.



Le célèbre astronome français **Lefrançois de Lalande**, en étudiant les trajectoires passées de la Lune fut lui aussi obligé de reconnaître la véracité de ce miracle.²⁴¹



La souche de dattier: Le Prophète - Que Dieu le bénisse et le Salue - se servait d'une souce de dattier comme piédestal pour réciter son sermon du Vendredi aux fidèles rassemblés à la mosquée. Le nombre de Musulmans augmentant, il fut nécessaire de la remplacer par un *minbar*²⁴² de plus grande taille. Quand L'envoyé de Dieu - Que Dieu le bénisse et le Salue - monta sur le nouveau *minbar*, la souche se mit à gémir de regret. Elle ne se tut que lorsque L'envoyé de Dieu - Que Dieu le bénisse et le Salue - descendit du *minbar* et la caressa.

Il déclara alors :

*« Elle a pleuré de tristesse d'être éloignée du rappel de Dieu qui se faisait à ses côtés ! ».*²⁴³

L'oncle du Prophète - Que Dieu le bénisse et le Salue - **'Abbas** fut fait prisonnier à Badr.

241. Zekâi Konrapa, *Peygamberimiz*, İstanbul 1987, p. 110.

242. Le *minbar* est la chaire permettant à l'imam d'être vu et de s'exprimer à tous les fidèles réunis pour le sermon du Vendredi.

243. Cf. Al Boukhari, *Menâkib*, 25, Cuma, 26; At Tirmidhi, *Cum'a* 10, *Menâkib* 6; Nesâi, *Cum'a*, 17; Ibn Maja, *Ikâme*, 199; Dârimî, *Muqaddima* 6, *Salât* 202; Ahmad, I, 249, 267, 300, 315, 363. Les sources citées font mention d'encore bien d'autres miracles.



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

L'envoyé de Dieu - Que Dieu le bénisse et le Salue - lui dit alors :

« Ô 'Abbas ! Paie donc la rançon pour ton neveu Akîl, pour Nawfal ibn Harith et pour ton associé Utba ibn 'Amr ! Tu es certes quelqu'un d'aisé ! ».

Abbas répondit alors :

« Ô envoyé de Dieu ! J'étais certes musulman mais les Quraychites m'ont forcé à les suivre ! ».

Ce à quoi L'envoyé de Dieu Que Dieu le bénisse et le Salue - dit :

« Dieu Seul sait si tu es musulman ou non. Si ce que tu es dis est vrai, Il te récompensera assurément. Mais tu étais contre nous dans cette bataille. C'est pour cela qu'il te faut t'acquitter de ta rançon. ».

Après quoi il s'empara des 800 dirhams qu'avait sur lui son oncle à titre de prise de guerre.

Abbas dit alors :

« Ô envoyé de Dieu ! Prends cet argent comme rançon ! ».

L'envoyé de Dieu ﷺ lui répondit alors :

« Non ! Il s'agit d'une prise de guerre que Dieu nous a destinée ».

Abbas le supplia :

« Ô envoyé de Dieu ! Tu me condamne là à mendier pour le reste de ma vie ! »



Ce à quoi L'envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« Ô 'Abbas! Que fais-tu donc de l'or que tu as donné à ta femme Ummu Fadl ? ».

Abbas, surpris, lui demanda alors:

« De quel or parle-tu donc? ».

L'envoyé de Dieu ﷺ lui expliqua alors :

« Je parle de l'or que tu as donné à ta femme Ummu Fadl alors que ersonne d'autre que Dieu se trouvait à vos côtés.

Tu lui as alors dit :

"Je ne sais pas quel sera mon sort dans cette bataille. S'il m'arrive quelque chose cette partie de l'or te revient, celle-ci revient à Ubaydullah, celle-ci à Fadl, celle-ci à Qusam et celle-ci à 'Abdullah !"».

Surpris par ces paroles 'Abbas demanda :

« Qui t'as-donc informé de ceci ? ».

Ce à quoi L'envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« -Dieu m'en a informé !».

Revenant de sa surprise 'Abbas ﷺ dit alors :

« Je jure par Celui qui t'a envoyé comme prophète que personne d'autre que Ummu Fadl et moi-même n'était au courant de cela.



Tu es sans aucun doute l'envoyé de Dieu. » (Al Boukhari, Djihad, 172; Ahmad, I, 353; Ibn-i Sa'd, IV, 13-15)



Wahb, le fils de **Umayr ibn Wahb**, fut fait prisonnier par les Musulmans lors de la bataille de Badr. Umayr était alors un des plus rusés et des plus courageux des polythéistes mecquois. Il avait fait subir de nombreux désagréments au Prophète ﷺ et à ses compagnons lorsqu'ils se trouvaient à La Mecque.

Un jour alors qu'il était assis avec Safwan ibn Umayya dans la vallée de Hijr et qu'ils évoquaient les pertes qu'ils avaient subit à Badr et les nombreux malheurs qui les avaient atteint, Safwan lui dit :

« Par Dieu ! Après tous les malheurs que tu as subi, cela n'a plus de sens pour toi de rester en vie ! ».

Ce à quoi Umayr répondit :

« Par Dieu tu as raison ! Si je n'avais pas de dette à rembourser et une famille à nourrir, j'irais tuer Muhammad sans hésiter. J'ai d'ailleurs une bonne excuse pour l'approcher : je n'aurais qu'à dire que je viens pour mon fils qu'ils retiennent prisonnier. D'après ce que j'ai entendu, il se rend au marché et s'y promène. ».

Safwan, réjoui par ces paroles d'Umayr lui dit :

« Tes dettes sont désormais les miennes. Je les paierais en ton nom ! Je m'occuperai de tes enfants



Le Prophète de Miséricorde: Muhammad Mustafâ ﷺ

comme de mes propres enfants et je subviendrais à leurs besoins tant qu'ils seront en vie ! ».

Sur ce Umayr aiguisa son épée et en empoisonna la lame. Quant à Safwan, il lui fournit une monture et pourvu aux besoins de son voyage. Une fois arrivé à Médine, Umayr attacha sa monture à la porte de la mosquée et pris son épée.

Lorsqu'Omar ؓ le vit, il s'écria :

« Voici Umayr l'ennemi de Dieu ! Par Dieu il ne peut être venu que pour un mal. N'est-ce pas lui qui chercha à semer la discorde entre nous et qui estima notre nombre pour les Quraychites lors de la bataille de Badr ? ».

Après cela il vint aux côtés de L'envoyé de Dieu ﷺ et lui dit :

« Ô envoyé de Dieu ! Voici Umayr l'ennemi de Dieu qui vient à ta rencontre avec son épée ! ».

Ce à quoi L'envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« *Fais le donc venir !* ».

Omar ؓ s'en retourna donc auprès de Umayr, se saisit alors avec force du fourreau de l'épée d'Umayr et ordonna aux *ansars* se trouvant à ses côtés :

« Entrez vous asseoir aux côtés du Prophète et protégez-le de ce démon ! Ce n'est certes point une personne de confiance ! ».



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

L'envoyé de Dieu ﷺ s'exprima alors de l'intérieur de la mosquée et ordonna :

« Ô Omar, laisse le donc entrer ! Approche donc ô Umayr ! ».

Lorsque le Prophète ﷺ lui demanda la raison de sa venue, Umayr lui répondit :

« Je suis venu pour mon fils que vous retenez captif. J'implore votre magnanimité pour lui ! ».

L'envoyé de Dieu ﷺ lui dit alors :

« S'il en est ainsi pourquoi as-tu pris ton épée à tes côtés ?! ».

Umayr lui répondit alors :

« Dieu maudisse les épées ! En quoi donc nous sont-elles utiles ? ».

L'envoyé de Dieu ﷺ insista alors :

« -Dis moi la vérité, pourquoi es-tu venu jusqu'ici ? ».

Ce à quoi Umayr répondit de nouveau :

« Je ne suis venu pour rien d'autre que mon fils qui se trouve entre vos mains. ».

L'envoyé de Dieu ﷺ lui dit alors :

« Quelles étaient donc les conditions que tu as fixé à Safwan dans la vallée de Hijr ? ».

Umayr, alors effrayé, lui dit :



« De quelles conditions parle-tu donc ? ».

L'envoyé de Dieu ﷺ lui rapporta alors mot à mot sa conversation avec Safwan et ajouta :

« Dieu s'est interposé et t'as empêché de mener à bien ton plan ! ».

Sur ce, Umayr déclara :

« J'atteste que tu es bien l'envoyé de Dieu ! Ô envoyé de Dieu ! Nous t'avons traité de menteur quant aux nouvelles et aux révélations qui te sont venues des cieux. Personne d'autre que Safwan et moi-même n'avait connaissance de ce plan. Par Dieu cette nouvelle n'a pu t'être transmise que par Lui-même ! Louanges à Dieu qui m'a amené ici et m'a guidé sur la bonne voie ! ».

Sur ce L'envoyé de Dieu ﷺ ordonna :

« -Apprenez bien sa religion à votre frère ! Récitez lui le Coran et apprenez lui ! Libérez également son fils ! ».

Les ordres du Prophète ﷺ furent immédiatement exécutés. Après quoi Umayr déclara :

« Ô envoyé de Dieu ! J'étais un de ceux qui essayaient d'éteindre la lumière de Dieu et qui torturaient les Musulmans. Laisse moi désormais inviter les polythéistes mecquois à Dieu, Son envoyé et Sa religion ! Peut-être Dieu les guidera-t-il. ». L'envoyé de Dieu ﷺ lui donna alors l'autorisation de retourner à La Mecque.



Pendant ce temps Safwan ibn Umayya qui n'était encore au courant de rien disait aux polythéistes mecquois :

« -Dans quelques jours vous recevrez une nouvelle qui vous réjouira. Cette nouvelle vous fera oublier la douleur de Badr ! ». Il arrêta toutes les délégations venant à La Mecque, leur demandant des nouvelles de Médine. Finalement une personne lui apprit que Umayr était devenu musulman. Umayr ibn Wahb ﷺ lorsqu'il revint à La Mecque se mit à inviter les gens à l'Islam. Grâce à lui de nombreuses personnes se convertirent à l'Islam. Umayr rencontra un jour Safwan ibn Umayya à côté de la Ka'aba et lui dit :

« Tu fais partie de nos chefs ! Ne vois-tu donc pas que nous adorons et faisons des sacrifices à des pierres ? Quelle est donc cette religion ? J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu ! J'atteste également que Muhammad est le serviteur et l'envoyé de Dieu ! ». Safwan ne lui dit pas un seul mot et resta ainsi muré dans son silence.²⁴⁴



Jâbir ibn 'Abdullah ﷺ rapporte le fait suivant :

« ...Nous marchions un jour en compagnie de l'envoyé de Dieu ﷺ. Nous arrivâmes finalement dans une large vallée. L'envoyé de Dieu ﷺ s'absenta quel-

244. Cf. Ibn-i Hichâm, II, 306-309; Vâkîdî, I, 125-128; Ibn-i Sa'd, IV, 199-201; Heysemî, VIII, 284-286.



ques instants pour satisfaire ses besoins. Je le suivis avec une coupe rempli d'eau. L'envoyé de Dieu ﷺ chercha tout autour de lui mais ne trouva rien derrière quoi se cacher. Il remarqua alors deux arbres dans un coin de la vallée. L'envoyé de Dieu ﷺ s'approcha de l'un de ces arbres, saisit l'une de ses branches et dit :

«—*Incline toi devant moi avec la permission de Dieu !*». **L'arbre obéit alors au Prophète ﷺ s'inclina comme un chameau harnaché.** Le Prophète ﷺ s'approcha alors de l'autre arbre, saisit une de ses branches et dit :

«—*Incline toi devant moi avec la permission de Dieu !*». Ce dernier s'inclina comme le précédent. Le Prophète ﷺ se plaça alors au milieu des deux arbres, à l'endroit où leurs branches se réunissaient et cette fois, il dit :

«—*Recouvrez-moi avec la permission de Dieu !* ». **Ils le recouvrirent alors immédiatement.** Craignant que L'envoyé de Dieu ﷺ soit gêné par ma présence et ne s'éloigne encore plus, je m'éloignais de lui en courant. Je m'assis à un endroit et me noyais dans mes réflexions. Alors que je jetais un coup d'œil sur ma droite, je m'aperçus que le Prophète ﷺ venait dans ma direction. Les deux arbres avaient repris leur position initiale. Le Prophète ﷺ s'arrêta un instant et tourna la tête à droite et à gauche avant de se mettre à marcher vers moi. Lorsqu'il arriva à mes côtés, il me demanda :



La dernière religion Monothéiste L'ISLAM

«-Ô Jâbir! As-tu vu l'endroit où je me suis arrêté ?». Ce à quoi je répondis :

«-Oui, ô envoyé de Dieu ! ». Il m'ordonna alors :

«-Dans ce cas vas donc à ces deux arbres et coupe une branche de chacun. Arrivé à l'endroit où je me suis arrêté plante une branche à droite et une autre à gauche ! ». Je m'empressai alors de mener à bien ses ordres et une fois que ce fut fait, je revins à ses côtés et lui demandai :

«-Ô envoyé de Dieu, j'ai accompli ce que tu m'as demandé. Cependant pourquoi avoir agi ainsi ? ». L'envoyé de Dieu ﷺ répondit alors :

«-Je suis passé à côtés de deux tombes dont les habitants étaient châtiés. Tant que ces branches resteront humide leurs supplices seront adoucit par mon intercession.». Une fois que nous fûmes retourné auprès du reste de notre troupe, l'envoyé de Dieu ﷺ me dit :

«-Jâbir demande donc à nos compagnons si nous avons de l'eau pour prendre les ablutions ! ». Nous n'avions pour toute eau que quelques gouttes restées coincées dans le goulot de l'outre d'un *ansar*. Si j'avais essayé de récupérer ce peu d'eau, les quelques gouttes restantes auraient glissées le long de l'outre et auraient été absorbées par son revêtement sans qu'aucune ne tombe au sol. Le Prophète ﷺ s'empara de l'outre et prononça quelques paroles à voix basse



dont je ne compris pas la signification. Se faisant, il pressait l'outre de ses deux mains. Après cela il me rendit l'outre et me dit :

«Ô Jâbir! Demande donc à nos compagnons si l'un d'entre eux a une grande écuelle ! ». Une fois que je lui eu apporté ce qu'il réclamait, L'envoyé de Dieu ﷺ plaça sa main au fond de l'écuelle, écarta les doigts et m'ordonna :

«Ô Jâbir! Prend l'outre et verse son contenu sur ma main tout en disant « **Bismillah : Au nom de Dieu** » ! ». Je m'empressai alors de verser l'eau sur sa main tout en disant «Bismillah». **Je vis alors de l'eau couler d'entre les doigts du Prophète ﷺ**. L'eau tourbillonnait dans l'écuelle. Elle finit par remplir entièrement l'écuelle. L'envoyé de Dieu ﷺ m'ordonna alors :

«-Jâbir! Appelle ceux de nos compagnons qui ont besoin d'eau ! ». Nos compagnons vinrent alors et burent à satiété. Je criai alors :

«-Reste-t-il quelqu'un ayant besoin d'eau ? ». Personne ne répondit et L'envoyé de Dieu ﷺ retira sa main. L'écuelle était encore complètement remplie d'eau. Peu après cela **nos compagnons commencèrent à se plaindre de faim**. L'envoyé de Dieu ﷺ leur dit alors :

«-Si Dieu le veut, Il vous nourrira ! ». Nous arrivâmes alors en bord de mer. Les vagues rejetèrent sur la plage un animal. Nous allumâmes alors un



feu et nous fîmes cuire cet animal. Nous mangeâmes ensuite jusqu'à être repu et même alors nous n'avions consommé que la moitié de l'animal... »
(Mousslim, Zühd, 74)



Lorsque le Prophète ﷺ faisait une invocation pour une personne, l'effet de cette invocation restait visible sur cette personne toute sa vie durant. Ainsi la capacité incroyable de **Abû Hurayra** à retenir tout ce qu'il entendait, l'abondance de biens et d'enfant ainsi que la grande longévité de **Anas ibn Mâlik**, la bénédiction de **Bachîr ibn Akraba**, ou encore la longévité de **Abu'l Yasar** et les grands services qu'il rendit à la communauté musulmane sont quelques exemples de conséquences des invocations particulières du Prophète ﷺ pour ses compagnons... Citons également les deux histoires suivantes à titre d'exemple :

'**Abdullah ibn Hichâm** fut éduqué par le Prophète en personne dès l'âge de six ans. Sa mère Zaynab bint Humayd l'amena à L'envoyé de Dieu ﷺ lors de la conquête de La Mecque et lui dit :

« -Ô envoyé de Dieu ! Reçois l'allégeance à l'islam de mon fils ! » . L'envoyé de Dieu ﷺ lui répondit alors :

« *Il est encore trop jeune !* ». Alors qu'il disait cela, il pria pour lui tout en lui caressant la tête.



Quelques années après cela, Ibn Omar et Ibn Zubayr aperçurent ‘Abdullah ibn Hichâm au marché alors qu’il était en train d’acheter des denrées alimentaires. Ils se précipitèrent à ses côtés et lui dirent :

« Associe nous également à ton commerce ! En effet le Prophète a fait des invocations pour que tu connaisses l’abondance ». ‘Abdullah les associa donc à son commerce. Il lui arrivait parfois de faire des bénéfices si grands qu’il lui fallait un chameau pour transporter ses gains jusqu’à chez lui. (Al Boukhari, Société, 13)

Juayd ibn Abdurrahmân quant à lui rapporte la chose suivante :

« J’ai rencontré **Sâib ibn Yazîd** alors qu’il était âgé de quatre-vingt dix ans. Il était alors en parfaite santé et en très bonne constitution. Il me dit ceci :

«—Je sais parfaitement que je dois ma vue et mon ouïe perçante à mon âge aux invocations de L’envoyé de Dieu ﷺ. En effet lorsque j’étais enfant ma tante m’emmena à L’envoyé de Dieu ﷺ et lui dit :

« Ô envoyé de Dieu, le fils de ma sœur est malade, prie donc pour lui ! ».

L’envoyé de Dieu ﷺ caressa alors ma tête et invoqua pour moi la bénédiction divine...». » (Cf. Al Boukhari, Menâkîb, 21-22)



Abû Hurayra ﷺ nous raconte l'histoire suivante :

« Nous nous joignîmes à L'envoyé de Dieu ﷺ pour une campagne militaire. Cependant les provisions pour les soldats s'étaient dramatiquement amenuisées. Omar dit alors au Prophète - Que Dieu le bénisse et le Salue - :

« Ô envoyé de Dieu ! Ne serait-il pas mieux que je rassemble ce qui nous reste de provisions et que vous invoquiez la bénédiction de Dieu ? ». Le Prophète s'exécuta. Ceux qui avait du blé amenèrent leur blé, ceux qui avaient des dattes amenèrent leurs dattes et ceux qui n'avaient que des noyaux de dattes amenèrent leurs noyaux de dattes. »

Ceux qui l'écoutaient, très surpris, demandèrent alors à Abû Hurayra :

« Que faisaient-ils donc avec des noyaux de dattes? ». Ce noble compagnon leur expliqua alors :

« Comme ils ne trouvaient plus de nourriture, ils suçaient les noyaux et buvaient l'eau qui se trouvait dessus ». Il continua alors son récit en ces termes :

« L'envoyé de Dieu ﷺ commença alors à faire des invocations. Les provisions se multiplièrent à tel point que tout le monde remplit son récipient. Le Prophète ﷺ déclara face à cette bénédiction divine :



«J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que je suis Son envoyé. Celui qui paraîtra devant Dieu sans jamais douter de ces deux points entrera au Paradis». »²⁴⁵ (Mousslim, Īman, 44)



-
245. Pour plus de détails concernant la vie du Prophète ﷺ, la noblesse de ses moeurs et ses miracles on pourra se reporter aux sources :
- <http://www.islamiyayinlar.net/content/view/36/8/>
http://www.islamicpublishings.net/images/book/ingilizce/Rahmetesintileri_ing.pdf
<http://hazretimuhammedmedinedevri.darulerkam.altinoluk.com/>
- Ibn Ishaq (150/767), *The life of Muhammad*, Karachi: Oxford University, 1967;
- Mawlana Chibli en-Numani, *Siretū'n-Nebi=The life of the Prophet*, Lahore: Kazi Publications, 1979;
- Afzalurrahman, *Encyclopaedia of Seerah: Muhammad*, London: The Muslim Schools Trust, 1982;
- Abdulahad Dawud, *Mohammad in the Bible*, Devha [Doha]: A Publications of Presidency, 1980;
- Martin Lings, *Muhammad: his life based on the earliest sources*, London: The Islamic Texts Society, 1983;
- A. H. Vidyarthi, *Mohammad in world scriptures*, New Delhi: Deep-Deep Publications, 1988.



CONCLUSION

Dieu le Très-Haut a envoyé tout au long de l'histoire des prophètes pour purifier le monothéisme des fausses croyances ajoutées par les hommes, pour guider Ses serviteurs et pour leur apprendre à séparer le minerai précieux de l'écume superflue. Les lois divines et les prophètes sont pour ainsi dire comme les anneaux enchevêtrés d'une même chaîne dorée, tous assemblés par le même Créateur. Le dernier maillons de cette chaîne n'est autre que le Saint Coran et le Prophète Muhammad ﷺ.

Nous avons quant à nous, à l'image d'une simple goutte tirée d'une mer sans fin, cherché à travers ce livre à transmettre les connaissances essentielles concernant l'Islam. Nous nous sommes efforcés de traiter dans la limite de nos capacités le point de vue de l'Islam quant à l'être humain, la nature, la vie, ce monde et celui de l'au-delà. Nous avons également fait part de l'expérience de personnes s'étant converties à l'Islam après avoir réalisé un véritable travail d'étude de cette religion. De très nombreuses personnes, à l'issue de leurs recherches parviennent au constat que l'Islam est l'expression du monothéisme dans toute sa pureté originelle. C'est ainsi que le nombre de personnes se convertissant à l'issue d'études poussées augmente jour après jour. Il est impossible que l'accumulation de telles expériences puisse s'avé-



rer erronée. Un résultat observé à travers un nombre infini d'expériences est sans aucun doute véridique.

Le lecteur s'il s'intéresse à l'islam dans toute sa profondeur pourra découvrir bien d'autres richesses dont nous n'avons pas fait mention dans ce livre. Il est déplorable qu'on cherche de nos jours, inconsciemment ou non, à enseigner l'islam tel qu'il n'est pas et à en cacher la véritable essence. Il convient à tout humain consciencieux de ne livrer ses conclusions sur l'islam qu'après avoir considéré dans son ensemble cette religion de façon objective, sans a priori et à partir de sources fiables.

Puisse Dieu le Très-Haut accorder le bonheur à l'humanité dans ce monde comme dans l'au-delà ! Qu'Il nous permette de mettre à profit cette épreuve qu'est la vie d'ici bas en trouvant la meilleure des voies avant que la mort ne nous saisisse ! Puisse-t-il faire de ce livre que vous tenez entre vos mains une des raisons et des moyens qui contribuent à guider les hommes à cette voie !

Âmîn!

سُبْحَانَ رَبِّكَ رَبِّ الْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ. وَسَلَامٌ عَلَى الْمُرْسَلِينَ. وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

Gloire à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent ! Et paix sur les Messagers, et louange à Dieu, Seigneur de l'univers ! (Sourate As-Sâffât (37), verset 180-182)

